

742 e  
vendredi 6 janvier 1939  
dix-huitième année, n° 40 à 42

publication hebdomadaire  
un an : 75 frs; six mois : 40 frs  
le numéro : 2 frs

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 35 MARS 1921  
sous les auspices du  
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOOT

## SOMMAIRE

Au service du Droit et des Hommes : Maurice Damoiseaux  
L'exportation belge  
Emile Vandervelde  
La grande pitié du Saint-Sépulchre  
« Images et Visages de Meuse »  
En quelques lignes...  
Julien Benda précurseur d'Adolf Hitler  
La population belge de 1830 à 1930  
Le message de Patrice de La Tour du Pin  
Deux représentants de l'idée tchèque : le cardinal Skrbensky et  
Karel Capek  
Pipil  
Lectures

Alphonse SERVAIS  
Philippe van ISACKER  
Max LAMBERTY  
Gonzague RYCKMANS  
Jean VALSCHAERTS  
\*\*\*  
Henri MASSIS  
Camille JACQUART  
Robert POULET

FORST de BATAGLIA  
H. de MONROUX

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèques postal 459.16



87-89, avenue du Midi  
**BRUXELLES**

## Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des **RÉGIONS TOURISTIQUES** du plus grand intérêt.

### La vallée de la Meuse :

Ses villes historiques :

**LIÈGE**, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

**HUY**, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermitte. — Le vieux pont.

**ANDENNE**, l'église renaissance. — Tombeau et châsse de sainte Begge.

**NAMUR**, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

**DINANT**, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux. — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Ses anciennes Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Poilvache; Ses Grottes de Dinant, et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigne, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Ses Chaînes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frénes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

### La vallée de la Sambre :

Ses vieilles villes de THUIN et de LOBBES. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

## FABRIQUE D'ARMES UNIES DE LIÈGE

Société Anonyme

Rue Trappé, 22, LIÈGE

Adresse télégraphique : « Centaure-Liège ».

Armes de chasse, de luxe et d'exportation — Fusils Hammerless et à chiens à percussion centrale — Fusils à charger par la bouche à 1 et 2 coups — Fusils transformés d'armes de guerre — Pistolets — Revolvers — Carabines — Accessoires

## Henri Le Beck

66, Dambrugge, ANVERS  
(Belgique) Tél. 307.29

**Cadres** rectangulaires, ronds et ovales en BOIS SCULPTÉ

**Vitraux d'Art** en plomb, en cuivre

Eaux-fortes originales — Pointes sèches  
Gravures noires et couleurs — Encadrements  
ARTS APPLIQUÉS — MIROIRS MODERNES

*A chacun son chocolat.*

# MARTOUGIN

*est celui des vrais amateurs.*

N'écoutez pas ce que les concurrents racontent.  
LA MACHINE A COUDRE

**SINGER** sera toujours  
la meilleure

Reprise en compte de toute vieille machine  
**FACILITÉS DE PAIEMENT**

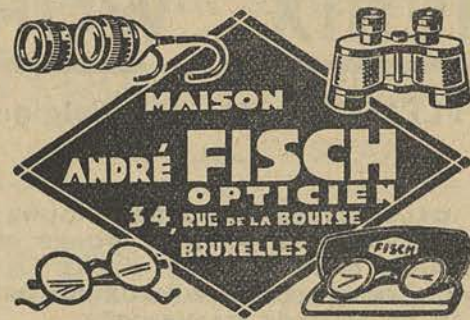
La Compagnie **SINGER** assure le travail à 1,000 Placiers,  
Employés et Ouvriers, uniquement BELGES

Plus D'UN MILLION DE machines à coudre **SINGER**  
en activité en Belgique

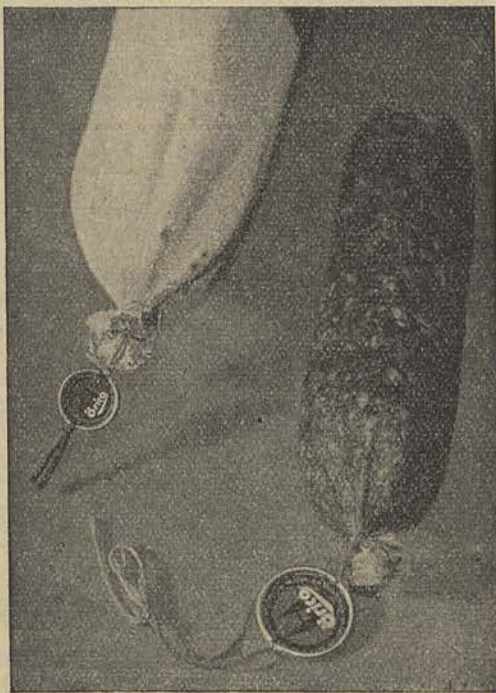
Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins  
et à tous nos Représentants pour l'obtention d'un BON pour la  
réparation gratuite de leur machine à coudre **SINGER** de famille.

SIÈGE SOCIAL : rue des Fripiers, 31, Bruxelles.  
Fournisseurs brevetés de la Cour.

Succursales, dépôts et Agents dans toutes les villes du pays.



**O  
R  
I  
C  
O**



SOCIÉTÉ ANONYME

SPÉCIALITÉ DE SAUCISSONS SECS  
ET DE FRANCFORT

ORICO, 77, rue de la Limite, Mortsel-Anvers.  
Téléphone : 998.68 (2 lignes)

POUR LA COUTURE  
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE  
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

**La Nouvelle**

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

**MAZOUT**



Le meilleur combustible pour votre

**CHAUFFAGE CENTRAL**

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C<sup>Y</sup> S<sup>TÉ</sup> A<sup>ME</sup>, 99, avenue de France. Anvers

## PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLÉMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES  
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.  
FEUILLARDS GALVANISÉS.  
CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE  
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.  
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET DE GALVANISATION

## SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET      Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —  
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,  
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.  
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles  
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.  
GALVANISATION RICHE A CHAUD

Société Métallurgique

## d'ENGHIEN St-ÉLOI

Soc. Anon.

ENGHIEN (Belgique)

CONSTRUCTION RIVÉE & SOUDÉE

PONTS — CHARPENTES — RÉSERVOIRS  
LEVAGE — MANUTENTION — WAGONS  
VOITURES — PIÈCES DE FORGE  
BOULONS — RIVETS — TIRE-FONDS

## LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928.

Compte ch. post. : 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et  
dimensions pour toutes les Industries, pour tous les usages.  
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine.

Prix sur demande.

## SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,  
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées  
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.  
Fers marchands et feuillards galvanisés.  
Réservoirs galvanisés.

## ÉLECTRODES POUR TOUS TRAVAUX

## ARCOS

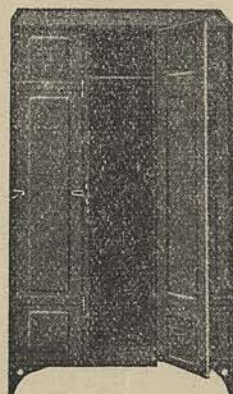


LA SOUDURE  
ÉLECTRIQUE AUTOGENE

SOCIÉTÉ ANONYME

58-62, rue des Deux-Gares

BRUXELLES



SOCIÉTÉ ANONYME  
des

## Ateliers GERMAIN

MONCEAU-SUR-SAMBRE

Adr. télégr. : Germain Marchienne-au-Pont  
Tél. Charleroi 12254 (2 lignes)

ARMOIRES-VESTIAIRES spécialement recommandées aux congrégations  
religieuses. — Armoires superposées ou  
armoires adossées et superposées. —  
Construction renforcée. — Meubles pour  
classement, classement de plans et  
classement d'outils.

## ELECTRODES



PROCÉDÉS KJELLBERG

36 ANNEES  
D'EXPÉRIENCE!



## ESAB

SOCIÉTÉ ANONYME  
116-118, RUE STEPHENSON  
Bruxelles t. 15.91.26

## Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

Usines à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

**Fabrication d'ammoniaque synthétique suivant les procédés G. Claude**

Ammoniac anhydre — solutions ammoniacales — acide nitrique de toutes concentrations — anhydride sulfureux et dérivés.

**Nitrate d'ammoniaque et nitrate de potasse pour explosifs.**

Engrais divers : sulfate d'ammoniaque — nitrate d'ammoniaque agricole — sulfonitrate d'ammoniaque — nitrate de soude — nitrate de chaux ammoniacal — calciammon — cyanamide — engrais pour jardins.

Alcool éthylique synthétique — acétone — éther 720 et 725 — solvants.

Alcool méthylique (Méthanol) — Formol 30-40 % — hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique — trioxyméthylène,

Résines synthétiques et vernis spéciaux — Poudre à mouler.

**Fongicides. - Herbicides. - Insecticides.**

## COMPAGNIE ANVERSOISE de Produits Chimiques

Soc. Anon.

21, Kipdorp — ANVERS

Adresse télégr. : Canverchim

Téléphones 255.90 - 91 - 92

**Minium<sup>®</sup> de plomb pur poudre "COOKSON"**

Tous produits industriels chimiques selon circulaire que nous tenons volontiers à la demande des intéressés

## Usines Ed. HUWART

Boulevard d'Avroy, 184

LIÈGE

TÉLÉPHONE : 121.75

Télégr. : FORMOLAL



Spécialités : FORMOL, HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE, Résines synthétiques, Vernis isolants, Poudres à mouler, Acétone, ALCOOLS MÉTHYLIQUES, MÉTHYLÈNES, ACIDE FORMIQUE.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

## Ateliers René De Malzine

SCLESSIN près Liège (BELGIQUE)

Télégr. Demalzine-Sclessin

Tél. 118.71 et 276.70

Engrenages droits, coniques, hélicoïdaux et à chevrons en toutes matières et de toutes dimensions.

Moteurs-réducteurs. — Réducteurs de vitesse.

Pièces mécaniques de précision pour toutes Industries.

Machines spéciales.

Machines de ménage : batteurs-mélangeurs, hache-viandes, coupe-légumes, presse-fruits, etc.

## Produits en Béton

O. TOSSYN, Ingénieur civil U. I. Lv.

Digue du Canal, 2, VILVORDE

Tél. 51.05.40.

## Murs de clôture en Béton armé et vibré

Construction solide et de bel aspect. Devis gratuit sur simple demande.

Clôtures ajourées. — Piquets de clôture. — Bordures de jardin. — Bordures de route vibrées à haute résistance. — Tuyaux d'égout en béton comprimé ou vibré. — Tous produits en béton vibré d'après dessin.

## S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique :

Téléphone

Dumfrer Sclaigieux Belgique. Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.  
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB,  
TUYAUX — PLOMB A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —  
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN  
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE  
Arseniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique  
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Comptoir Général Métallurgique

## Charles DE VUYST

Fabrication. — Représentation — Exportation.

Outillage pour tous corps de métiers

BRUXELLES, rue de la Senne, 80. Tél. 12.67.40 (4 lignes).

Limes et scies à métaux marque « CORONA ». Mèches à métaux et à bois. Tarauts. Filières. Fraises. Alésoirs. Marteaux tous modèles. Clefs fixes et à molettes marque « Strinadler » et « Tenayium ». Pincés tous genres. Petit outillage en général pour le travail du bois et des métaux. Articles de jardinage tout genre. Tondeuses à gazon. à main et au moteur « The Universel » et « Jacobsen ».

## Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Economiques et très légères en Ciment armé formant Plafonds clairs et unis Dalles pour Cours

Conditions spéciales pour Congrégations religieuses

**BRUXELLES, Avenue des Nations, 9**

Registre du Commerce de Bruxelles : 838 Téléphone 48.07.55 Compte Chèques Postaux : 118.84

Ligne raccordée à la Gare de HAREN-NORD

Sous-Toitures Translucides brevetées

## CÉRAMIQUES



de la Lys

Marque lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin

Société Anonyme Naamlooze Vennootschap

Belgique Téléphone Courtrai 629. Belgique

Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

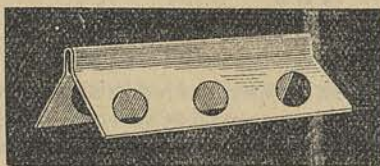
## Établissements PRINCEN

CONSTRUCTEURS : 31, RUE DE L'AVENIR, SCLESSIN  
Téléphone Liège 29842

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines pour Plombiers-Zingueurs et Tôliers. — Baguetteuses  
Pliées - Rouleuses. — Couvercle — Grilles économiques —

Para-Graisse



marques : « Chicane-Etoile »  
et « Gondole ».  
Fabrication Belge. — Breveté.

« ENCASTRO »

Profilé en tôle galvanisée pour la protection des angles de mur.

Pierres blanches  
Marbres - Granits  
Pierres reconstituées

A<sup>NC.</sup> E<sup>TS</sup> SOILLE F<sup>RES</sup> S. A.

Avenue du Port, 106, Bruxelles

## P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ama DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes — Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

## BRIQUES DE LUXE POUR FAÇADE

La Cérabric Fouquemberg

Brevetée et déposée

Usines à HAUTRAGE-ÉTAT et à STAMBRUGES

Directeur : MAX FOUQUEMBERG, Docteur en sciences U. L. V.

SIX COLORIS DIFFÉRENTS

Tous les formats et profilés, haute résistance mécanique  
Géllivité nulle, porosité minime

ÉCHANTILLONS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

Nombreuses références :

Hôtels de ville, Écoles, Maisons de rapport, Villas, Buildings

## Carrières et Fours à Chaux

de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES (PETIT GRANIT) POUR BATIMENTS,  
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS  
POUR MARBRERIE.

PIERRES BRUTES ET SCIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.  
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER  
ET POUR L'AGRICULTURE

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

**SILEXORE L. M. de Paris**

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brâlage  
Protège les murs contre les intempéries. — Réactive à l'air  
salin. — Appliquez son facile et économique.

Distributeur général pour  
la Belgique

**LES FILS LEVY FINGER**  
32-34, rue Edm. Tollenaere  
**BRUXELLES**

Agent général pour le Hainaut  
S. A.

**Établiss. FIDÈLE MAHIEU**  
96, aven. de Philippeville  
**MARONELLE**

**NOMBREUX DÉPOSITAIRES**

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement  
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

ENTREPRISES GÉNÉRALES

**Travaux publics et privés**  
**EXPERTISES**

**MARCEL DEBUSSCHERE-DEMEULDRE**

ENTREPRENEUR

**Rue Saint-Amand, 27-29, ROULERS**

Téléphone : 253

Reg. du Comm. : Courtral 1628

Chantier : Rue Kokelaer, 20, Roulers

**Chape d'étanchéité**

**" Asphaltic Asbestos "**

à base d'amiante, gomme et huile est insoluble à l'eau,  
imperméabilise les terrasses, murs humides, réservoirs,  
adhère sur tout

**Établissements A. ERNOULD**

22, rue du Beau-Site, **BRUXELLES**

Téléphones : 48.00.75 - 48.69.44

**JEAN ROELS**

MAISON FONDÉE EN 1892

TÉL. 26.57.76

TÉL. 26.57.76

**ARTIFICIER**

19, rue Isidore Van Beveren, 19, **GRAND-BIGARD**

**Feux d'artifice en tous genres**

Feux japonais de jour — Fêtes de nuit — Articles jouets.  
Fusées pour signaux — Fusées pour armée, aviation et marine.  
Fusées de signalisation et d'atterrissage pour avions.  
Pétards pour chemin de fer.  
Cortège aux lumières.

TOUT CE QUI CONCERNE

**la VERRERIE**

Bocaux - Boutelles - Verres - Gobelets - Carafes  
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces  
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande.

**S<sup>ts</sup> C<sup>os</sup> Havrenne frères**

Soc. de Pers. à Resp. lim.

Verreries-Gobeletiers—**JUMET**

**A. De Vigne & C<sup>o</sup>**

CHAUFFAGES VAPEUR - EAU CHAUDE

Installation de conditionnement d'air

Service de distribution d'eau chaude

Installation de bains - douches

buanderies, etc.

Pour Pensionnats et Couvents

137, Avenue d'Amérique

**ANVERS**

Téléph. 705.59

Toutes préparations médicales  
Toutes spécialités

**Pharmacie R. LEFEBVRE**

12, Rue des Clairisses, 12

**TOURNAI**

Téléphone 100.78

**Pansements et Accessoires**

**BOUCHONS EN LIÈGE**

**ÉTS Gaston BEGUIN**

Henri DEQUENNE, Successeur

FONDÉS EN 1889

**MARCHIENNE-au-PONT**

Tél. Charleroi 106.11

La maison de confiance depuis 50 ans

Spécialité de bouchons à vins fins

## FABRIQUE DE CÉRUSE

Procédé hollandais

Société Anonyme ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

### Auguste BOULEZ

COURTRAI (Belgique)

Bureaux : Chaussée de Gand, 103

Usines : Rue de la Céruse

Téléphone : Courtral 151, Waereghem 30

Compte Chèques Postaux n° 76673

BLANC DE GROENINGHE Marque LES ÉPERONS D'OR

COULEURS A L'EAU

## LA DUBOLINE

COULEURS A L'HUILE  
ÉMAUX ET VERNIS

## ROYALIN

Uniquement les produits de qualité supérieure

**Cendria :** Lessive idéale pour le décapage des peintures et tous les nettoyages difficiles.

Tous ces produits sont fabriqués en nos usines.

S. A. DES ANC. MANUFACTURES CHIMIQUES RENÉ DUBOIS  
à Fontaine-l'Évêque (Belgique)

## S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

## Équipements complets

POUR LES

Sports d'Hiver



64-66, RUE NEUVE  
BRUXELLES

Le<sup>r</sup> Spécialiste en Vêtements imperméables

BOIS DU PAYS

CONTREPLAQUÉS

BOIS DU NORD & D'AMÉRIQUE

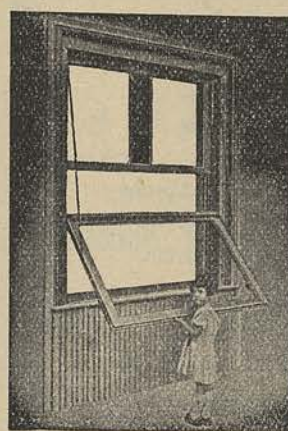
Par wagon franco-gare  
dans toute la Belgique

## A. VAN ROMPAEY

215, RUE PANNENHUIS

Jette-St-Pierre-Bruxelles

Tél. : 26.06.61



## GUILLOTINE GRIGNET

FENÊTRES - RÉVERSIBLES  
HERMÉTIQUES

Brevetées en Belgique et à l'étranger

72, rue Vinave, 72

GRIVEGNÉE-lez-LIÈGE

Téléphone : 506.33 Liège

Du remords et du regret  
à qui n'a pas de  
"Fenêtre Grignet,"

## Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

### Aug. DERMINE

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem

BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.59.

Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

## Appareils Sanitaires

EN GROS

### R. Van Marcke

Place du Casino, 7, Courtral

Pompes électriques. — Tuyauteries.  
Métaux

et tous accessoires pour installations sanitaires.  
Multiples références.



# LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR  
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

**MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES**

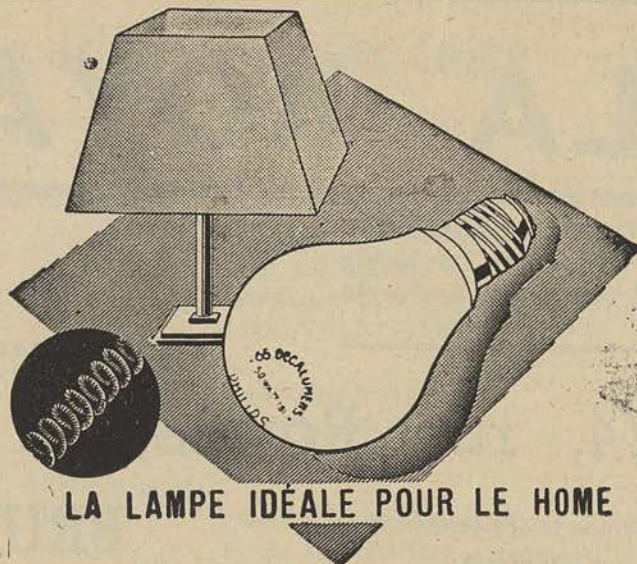
L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nologie. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE  
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYSENS ST NICOLAS-WAES  
DANS TOUTES PHARMACIES



LA LAMPE IDÉALE POUR LE HOME

PROTÉGEZ VOS YEUX  
PROTÉGEZ LES YEUX DES VOTRES  
N'UTILISEZ POUR VOUS ÉCLAIRER QUE DES

## PHILIPS

SUPER

SUPER-ARLITA SUPER-FLAMME  
SUPER-SPIRALE

A FILAMENT DOUBLEMENT SPIRALÉ  
20 % d'économie de courant

## Ateliers de Graduation Boterdael

66, Place Maurice Duché VILVORDE  
Verrerie Médicale et Industrielle

Production Télec one:  
Belge **GRAVERBEL** 51.06.46

## Établissements P. COLLEYE, s. a.

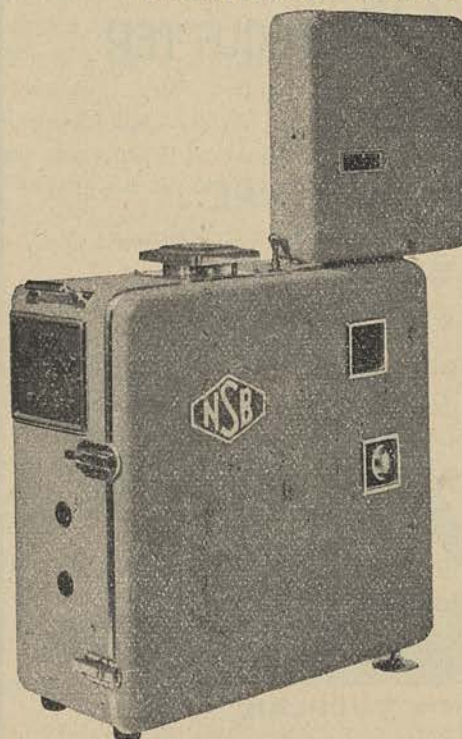
GRANDE DÉCORATION  
SCULPTURE-STAFF  
AMEUBLEMENT  
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPRIERS  
BRUXELLES

Tél. 11.89.75

## PORTATIF 35 m/m STANDARD 35 NATIONALSONOREB

Film standard, parlant 35 mm. — projection de 15 à 30 m. — écran de 4 mètres — grande clarté — fixité parfaite — silence absolu du fonctionnement mécanique — capacité sonore pour 1,000 places et système haute fidélité — carters 600 mètres, 2 caisses en tout. — Prix imbattables.



N.S.B.

Tous ce qui  
concerne le  
CINÉMA

National  
Sonore

Construction  
Électro-  
mécanique  
FRANCO - BELGE

36, rue des  
Vétérinaires  
BRUXELLES  
Tél. : 21.37.54

# LA ROYALE BELGE

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
d'assurances sur la Vie  
et contre les Accidents  
*Fondée en 1853*

FONDS DE GARANTIE :  
plus de  
**800.000.000 de francs**

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique  
Royabelass

**BRUXELLES**

Téléphones :  
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents



Fournisseur de la Cour

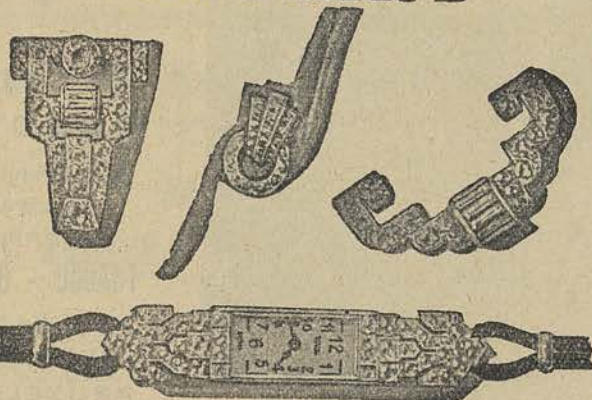
**SIMONET-DEANSCUTTER**

EXPERT.  
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



Le montre DUOPLAN.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

Une œuvre posthume  
de  
POL DEMADE

## Les Ames Nues

In-12 - 236 pages : 15 frs

Préfacé par Ad. HARDY

Un médecin expose, sous forme de « nouvelles », quelques cas de conscience surpris dans le secret de son cabinet de consultations...  
Descriptions d'existences mystérieuses, récits de drames intérieurs, peintures de scènes intimes — invraisemblables mais réelles, Pol Demade scrute les âmes avec une acuité et une précision peu communes. Léon Daudet a écrit un jour qu'il le trouvait prodigieux...

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

**Au service du Droit et des Hommes : Maurice Damoiseaux**  
 L'exportation belge  
 Emile Vandervelde  
 La grande pitié du Saint-Sépulcre  
 « Images et Visages de Meuse »  
 En quelques lignes...  
 Julien Benda précurseur d'Adolf Hitler  
 La population belge de 1830 à 1930  
 Le message de Patrice de La Tour du Pin  
 Deux représentants de l'idée tchèque : le cardinal Skrbensky et  
 Karel Capek  
 Pipil  
 Lectures

Alphonse SERVAIS  
 Philippe van ISACKER  
 Max LAMBERTY  
 Gonzague RYCKMANS  
 Jean VALSCHAERTS  
 \* \* \*  
 Henri MASSIS  
 Camille JACQUART  
 Robert POULET  
 FORST de BATAGLIA  
 H. de MONROUX

## Au service du Droit et des Hommes

# Maurice Damoiseaux <sup>(1)</sup>

Le 18 novembre 1893 la séance solennelle de rentrée du Barreau se tenait pareillement dans cette salle. L'orateur de la Conférence du Jeune Barreau venait d'engager le discours d'usage. Il lui avait donné pour titre : *La Morale sociale*. Il avait vingt-sept ans. Il se nommait Maurice Damoiseaux.

D'emblée et sans ménagements, il avait lancé ses auditeurs à la recherche de « la solution à donner au problème de la notion et de l'origine du Droit ». C'était un discours de combat. Tout au long de cette joute, il allait mener la vie dure à cette « sociologie positiviste », dont l'année précédente, à cette même tribune, son ami Georges Heupgen, avait, avec verve, fait l'apologie.

Depuis leurs premières années d'études, leurs destinées semblaient devoir se poursuivre ainsi parallèlement. Au palmarès de 1879, parmi d'autres succès, lui obtenait le premier prix de musique vocale, Georges Heupgen l'accessit de calligraphie. Le 11 août 1883, à la distribution des prix de l'Athénée royal de Mons, leurs deux noms étaient jumelés dans l'attribution du diplôme de fin d'humanités anciennes, obtenu avec « le plus grand fruit ».

Leurs études universitaires, poursuivies par l'un à Louvain, par l'autre à Bruxelles, allaient fortifier leurs convictions philosophiques et religieuses et en fixer à tout jamais les divergences inconciliables.

(1) Discours prononcé par M. Alphonse Servais, président de la Conférence du Jeune Barreau de Mons, à la séance solennelle de rentrée du 17 décembre 1938, dans la salle de la Cour d'assises du Hainaut.

Mais le divorce de leurs pensées, dont il y a quarante-cinq ans cette salle recueillait les échos, n'atteignit jamais cette « inaltérable affection » dont une lettre qu'il y a quelques mois Georges Heupgen adressait à son vieil ami nous a gardé le témoignage.

Fondée sur une profonde estime réciproque, cette affection s'alimentait d'une même et insatiable curiosité intellectuelle, d'une semblable passion pour tous les problèmes humains, d'une égale générosité du cœur, d'une pareille rectitude de l'esprit.

Vécues côte à côte, leurs destinées ne pouvaient se survivre l'une à l'autre (1).

\* \* \*

Le discours de Maurice Damoiseaux poursuivait une large fresque de la philosophie de l'Histoire. Les mœurs des Doriens établis en conquérants sur les bords de l'Eurotas — l'échec des lois constitutionnelles d'Athènes malgré la sagesse de Solon — le triomphe de la raison d'Etat sous le régime des faisceaux romains, puis son effondrement, — le flux des grandes invasions, ces drames de l'histoire antique étaient successivement évoqués pour être enchaînés au char d'une argumentation rigoureuse, impitoyable, qui s'avancait triomphante. A côté de l'orateur, M. le bâtonnier Le Tellier savourait, les yeux mi-clos, les évocations classiques et les citations savantes, si conformes au goût du jour, en caressant sa belle barbe au rythme des longues périodes.

(1) M<sup>e</sup> Georges Heupgen, ancien bâtonnier, est décédé le 12 novembre 1938.



Au banc des jurés, M. le président Dolez soufflait de temps en temps quelques mots à son voisin, M. le vice-président Lebon, tandis qu'au-dessus d'eux M. le chevalier de Borreman, procureur du Roi, sans doute pour s'assurer que l'ordre régnait dans la salle, laissait flotter un long regard sur un public infiniment plus séduisant que celui que son œil avait coutume de rencontrer dans les salles d'audience. Seule la turbulence de M<sup>e</sup> Auguste Jottrand (1) et Victor Bergeret, compagnons de promotion de l'orateur, installés dans le box des accusés, venait troubler la solennité d'un débat qui se maintenait dans les sphères où n'accède que la fine pointe de l'esprit, sans qu'aient été aménagés quelques jardins fleuris où l'auditeur eût pu détendre son esprit trop bandé et ses membres engourdis par l'inconfort des sièges.

Cependant au spectacle de l'impuissance des civilisations antiques à donner au Droit un fondement valable, Damoiseaux fait succéder l'évocation de la grande espérance chrétienne. En proclamant l'origine divine du pouvoir, et en justifiant ainsi le fondement et les limites respectives de l'autorité et de la liberté civile, le christianisme fournissait au Droit une base inébranlable. Mais la Renaissance et la Réforme exhument l'esprit des institutions politiques et sociales gréco-romaines. Elles font échec à la réalisation d'une civilisation basée sur les principes du Droit chrétien.

L'humanité ne peut ici-bas atteindre l'absolu. Elle vivra jusqu'à son dernier jour l'angoisse de la contradiction. La société contemporaine à laquelle Damoiseaux amène ses auditeurs, il la considère de ce regard impitoyable que les jeunes générations ont accoutumé d'appliquer à l'œuvre des aînés.

Comme les oligarchies d'Athènes, de Sparte et de Rome, la domination de la bourgeoisie contemporaine a entraîné la destruction ou l'émiettement de toutes les forces sociales; elle a créé ainsi le mal qui est la cause même de la crise que nous traversons : l'individualisme. »

De cette large revue de l'histoire de l'Europe — à cette époque on la croit encore le cœur du monde — la conclusion jaillit pour lui naturellement, qu'il pose en couronnement de son discours :

« La voix de l'histoire s'unit à celle de la raison pour proclamer qu'il existe une loi des sociétés humaines, une loi du Droit, et que cette loi est la morale telle que la philosophie chrétienne la conçoit.

» Aujourd'hui comme autrefois, il est vrai de dire qu'il n'y a que le sentiment religieux qui puisse soutenir la société, il n'y a que lui en un mot qui puisse nous rendre la paix sociale; c'est-à-dire faire rendre à chacun ce qui lui est dû, rétablir dans la société le règne de la morale et du Droit. »

Enoncé de cette voix cérébrale, cantonnée dans les notes élevées qui, durant tout son discours, n'avaient cherché d'autre effet que celui de convaincre par la limpidité du raisonnement, cet acte de foi fut salué de sympathiques applaudissements. Ils exprimaient moins une adhésion qu'un hommage. Chez les hommes de robe l'esprit critique exacerbé par la vie professionnelle nourrit aisément un certain scepticisme. Ils demeurent sensibles au courage simple et sans défaillance, à l'effort d'intellectualité, à la générosité du cœur étrangère aux calculs.

C'étaient ces traits qu'ils saluaient en ce discours dans lesquels s'ébauchait, en silhouette, la vie entière de Maurice Damoiseaux. Cette vie, elle fut marquée profondément par l'empreinte familiale.

Maurice Damoiseaux était né à Mons le 13 décembre 1866. Sept frères et sœurs étaient venus après lui remplir de vie et de paillements la maison modeste ouverte sur les bosquets du Parc. Une vieille daguerréotypie, où toute la famille est groupée sur

le papier jauni aux reflets mordorés, nous le montre, jeune garçon au front large et haut, dont le regard étonne par son éclat.

Son père, M. François Damoiseaux, était préfet de l'Athénée et y donnait en même temps les cours de rhétorique. Homme de foi robuste, nourrie d'un commerce continu avec les ouvrages de philosophie, d'apologétique et d'exégèse, il possédait une culture classique bien faite pour créer cette séduction dont témoignent ceux qui l'ont connu.

Polyglotte consommé, il faisait durant les vacances de longues randonnées à pied dans les pays voisins, dont il rapportait des aquarelles en grisaille, d'un travail probe et d'une technique solide. Une vue du lac de Constance et une échappée sur la vallée du Rhône à Martigny révèlent un sens heureux des volumes et de la perspective aérienne et une interprétation personnelle de la poésie grandiose de la nature.

Ses parents acceptaient les charges d'une famille nombreuse, qui étaient soupesées à leur juste poids, sans songer à se plaindre ou à se glorifier de leur fardeau. Sevré de luxe, mais non de joie, ayant fait en famille sa première expérience des hommes et du prix de la vie, y ayant appris que le travail et la discipline contiennent en fin de compte plus de charmes que l'insouciance ou la fantaisie, Maurice Damoiseaux abordait la vie du Barreau, le 15 octobre 1888, sous le bâtonnat de M<sup>e</sup> De Bert.

Admis au stage chez M<sup>e</sup> Englebienne, alors au faite de cette carrière qu'il allait délaïsser trois années plus tard pour présider pendant quinze ans aux destinées de la Justice de Paix, il y trouvait d'emblée le contact formatif des grosses affaires, les certitudes du Droit et les leçons de la Méthode.

M<sup>e</sup> Englebienne réunissait ses stagiaires pour dépouiller avec eux le nouveau dossier. Dégageant le nœud du litige, il répartissait les rôles et chargeait : l'un d'étudier le *pour* et l'autre le *contre*. Le lendemain, après confrontation de leurs études avec les siennes, il se levait, bourrait du pouce sa courte pipe, et tout en marchant de long en large dictait à Léon Jennart, qui avait la plus belle écriture, des conclusions qu'il énonçait d'un jet, sans reprise ni retouche!

Cette promptitude et cette sûreté de la phrase, Maurice Damoiseaux en hérita de son patron. Extrêmement disert, il improvisait un toast ou une allocution, il entretenait une conversation avec une aisance étonnante. Cette aisance, ses innombrables manuscrits en conservent le témoignage.

La recherche et l'étude des sources, l'accumulation des matériaux étaient l'objet d'un labeur consciencieux et longuement poursuivi. Une fois qu'il s'attelait à la rédaction, son écriture petite, cursive et bouclée déroulait ses maillons sans arrêt, enchaînant les faits et les idées au développement d'une pensée bouillonnante.

Cependant ce n'était pas à la rédaction de conclusions et de notes d'audience ni à des plaidoiries qu'il allait employer cet esprit délié, cette logique impitoyable, cette puissance d'argumentation. Moins de six mois après son discours de rentrée, et sans doute à cause du retentissement même de ce discours, à un moment où les gouvernants se souciaient d'attacher des hommes d'élite au service de la chose publique, il quittait Mons pour remplir à Soignies les fonctions de commissaire d'arrondissement.

Les six années qu'il passa à Soignies de 1894 à 1900 seront pour lui l'occasion non seulement de s'initier aux problèmes administratifs de la tutelle des communes rurales, mais aussi de prendre un contact direct avec les milieux et les problèmes sociaux pour lesquels il éprouvait une curiosité sympathique.

Les Congrès de Malines et de Liège, où avait retenti la voix d'Albert de Mun, les premières lois sociales, les troubles de 1886, le rapport de la Commission d'enquête du Travail avaient alerté le jeune citadin. La promulgation le 15 mai 1891 de l'Encyclique,

(1) A cette même séance, le Barreau de Mons fêta le jubilé professionnel de M. Auguste Jottrand.

PARMI NOS 200 CRUS

QUELQUES VINS  
PARTICULIÈREMENT  
RECOMMANDABLES

	Par bouteille.	Par 30 bout.	Par 60 bout.	Par 100 bout.
<b>VINS DE TABLE</b>				
Côtes de Saillac	4.25	4.—	3.75	3.50
Tordjman, vin d'Algérie	5.50	5.25	5.—	4.75
Clos du Manoir, vin rouge ou blanc	5.25	5.15	5.—	4.75
<b>BORDEAUX ROUGES</b>				
Château de Barbe, 1931	6.—	—	5.75	5.50
Saint-Emilion, 1929	13.—	12.50	12.—	—
* Saint-Estèphe, 1934	10.—	—	9.50	9.—
* Margaux, 1934	12.—	11.50	11.—	10.—
** Château Marguis de Terme, 1931	12.50	12.—	11.—	10.—
Château Pouget, 1929	17.—	16.50	16.—	15.50
• Etampé. •• Etampé bouchon capsulé.				
<b>BORDEAUX BLANCS</b>				
** Graves Saint-Hilaire	8.—	—	7.75	7.50
Barsac, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Sauternes, 1926	18.—	17.25	16.50	15.50
Ste-Croix du Mont, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
* Château de Rauzan, 1934	7.—	—	6.75	6.50
• Etampé. •• Etampé bouchon capsulé.				
<b>BEAUJOLAIS MACONNAIS</b>				
Beaujolais	6.—	—	5.75	5.50
Beaujolais, 1926	9.—	8.50	8.—	7.50
Mâcon supérieur	7.50	7.—	6.50	6.—
Moulin-à-vent, 1926	15.—	14.25	13.50	12.50
Moulin-à-vent, 1924	16.—	15.25	14.50	13.75
<b>BOURGOGNES</b>				
Grand vin de				
Bourgogne Latour, 1929	22.—	20.75	19.50	18.—
Pommard, 1924	22.—	21.—	20.—	19.—
Gevrey Chambertin, 1926	21.—	20.50	19.75	19.—
Mercurey, 1924	21.—	20.—	19.—	18.—
Aloxe Corton, 1924	24.—	23.—	22.—	21.—
Pommard, 1919	25.—	24.—	22.50	21.—
Chablis, 1926	23.—	22.—	21.—	20.—
<b>ORIGINE CONTROLÉE ETAMPÉ RHONE</b>				
Châteauneuf du Pape	13.—	12.50	12.—	11.25
<b>MOSELLE RHIN</b>				
Niersteiner	15.—	14.50	14.—	13.50
Riesling Auslese	9.—	8.25	7.75	7.—
Liebfraumlch	26.50	25.—	23.—	21.—
<b>VINS DE LIQUEURS</b>				
Malaga Agulo	7.50	7.—	6.50	6.—
Tarragone	6.—	5.85	5.70	5.50
Tokay sec	15.—	14.25	13.50	12.75
<b>PORTOS</b>				
* Porto Agulo, rouge	15.—	14.25	13.50	12.75
* Porto Agulo, blanc	19.—	18.25	17.25	16.25
** Porto Tawny, 1917	35.—	33.50	32.—	30.—
• Etampé. •• Etampé bouchon capsulé.				
<b>CHAMPAGNE</b>				
Champagne M. Hemard, extra sec	33.—	32.—	31.—	30.—
<b>VIN MOUSSEUX</b>				
Jean d'Harbley, vin mousseux	15.—	14.25	13.75	13.—

**AU BON MARCHÉ**

VAXELAIRE-CLAES ♦ BRUXELLES ♦ ANVERS ♦ LIÈGE ♦ BRUGES

EXPÉDITION EN PROVINCE FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DE  
TOUTE COMMANDE D'UN MONTANT DE 200 FRANCS.

Un cadeau prend toute sa valeur  
s'il est signé

**Neuhauss**  
Confiseur

USINB

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds  
très demandé au Congo Belge

**CADEAUX :**

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.63.59

Joallerie — Bijouterie — Orfèvrerie

**G. Aurez-Miévis**

125, boulevard Adolphe Max

Téléphone 17.04.67  
Compte Chèques 4067  
Registre Commerce Bruxelles 19685

**BRUXELLES**

**Galerie BOUCKOMS**

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

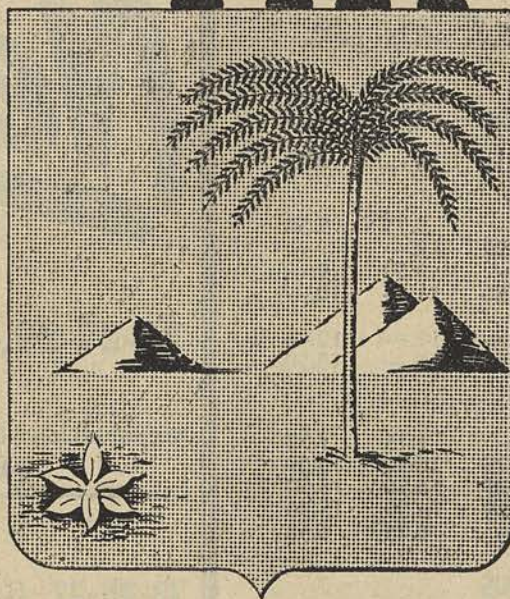
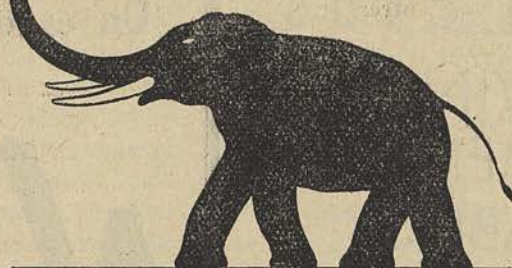
LIQUIDATION

**La maison du TAPIS**

Le plus grand choix

Prix les plus bas

**CÔTE D'OR**



1883

**LE BON  
CHOCOLAT BELGE**

**QUINZIÈME CONCOURS  
DE FAMILLES NOMBREUSES**

**LE 25 DÉCEMBRE 1938 DEUX CENTS PRIX DE  
500 Fr. SERONT DISTRIBUÉS À DEUX CENTS  
FAMILLES NOMBREUSES DE BELGIQUE**

**POUR LES MEMBRES DE LA LIGUE DES  
FAMILLES NOMBREUSES, 30 CARTONS PRIMES  
DU BON CHOCOLAT "CÔTE D'OR" DONNENT DROIT:  
1° À UN PAQUET "CÔTE D'OR" FONDANT OU LAIT DE 425 GR.  
2° AU SUPERBE COFFRET JUBILÉ CONTENANT 700 GR. BONBONS FINS**

ésormais fameuse, sur « la condition des ouvriers » avait retenti. Pour Maurice Damoiseaux, comme pour tant d'autres jeunes catholiques, comme un véritable ordre de mobilisation.

Dès avant de quitter Mons, le 2 juin 1893, il avait participé à la création de l'une des premières sociétés d'habitations ouvrières. Avec le concours de quelques avocats et hommes d'œuvres parmi lesquels nous retrouvons Adolphe Englebienne, Alphonse Harmignies, Abel Le Tellier, Charles Dawant, Hadelin Desguin, 60.000 francs — c'étaient des francs-or — avaient été réunis pour constituer le capital de la société « L'Épargne Ouvrière ».

Lui gardant toute sa vie une place d'élection en son cœur, il ne cessait de souligner l'importance morale familiale et sociale d'une œuvre qui permet aux ouvriers de se constituer ce foyer que l'on entretient, que l'on soigne avec amour, où les enfants naissent et grandissent, auquel reste attaché le souvenir des joies et des peines, qui, au soir de la vie, sera l'abri inviolable de la vieillesse. Lorsque la mort mit fin à sa présidence, 16.658 ménages de la région devaient à son œuvre d'avoir vu cet idéal se transformer en réalité.

A Soignies, à Lessines, il prend contact avec les milieux carriéristes, où la vie est rude et les masses ouvrières homogènes et turbulentes. Quand, en 1900, il revient à Mons, pour y exercer les mêmes fonctions, c'est pour assister au développement d'une crise économique qu'accompagne une agitation ouvrière de plus en plus houleuse.

La valeur du charbon à la tonne, qui en cinq ans était passée de fr. 9.40 à fr. 17.51 retombe rapidement à fr. 13.30. Les salaires journaliers des ouvriers à veine se voient réduits de fr. 6.40 à fr. 5.05. Il est en voyage en Bohême lorsqu'éclate la grève générale d'avril 1902.

Il revient d'urgence prendre place aux côtés de son chef, le gouverneur baron du Sart de Boulant, dont il est devenu le confident et le collaborateur. Il vit par le détail le processus de développement du mouvement gréviste, il en analyse les causes et le mécanisme, il touche du doigt les déficiences de l'organisme social et administratif.

Il note : « Telle localité industrielle importante éloignée du pays houiller, où il a suffi qu'une vingtaine de jeunes gens venus du Borinage se promènent en annonçant que si l'on n'arrêtait pas le travail de gré, on viendrait l'arrêter de force, pour que, le lendemain même, tous les établissements cessent le travail. »

Lorsque, trente ans plus tard, le 6 juillet 1932, un groupe de cyclistes parti de Cuesmes et de Flénu ira arrêter le travail au charbonnage d'Havré, puis à celui de Forchies-la-Marche, déclenchant le mouvement de grève redoutable dont le souvenir nous est encore tout proche, le gouverneur Damoiseaux ne sera pas pris au dépourvu. Ayant une connaissance approfondie de la psychologie des populations de la province et aussi de sa distribution géographique, il osera garantir le maintien de l'ordre.

Tels bourgmestres, gardiens légaux de l'ordre dans leur commune, demeurent défaillants à ses injonctions, quand même ils ne ceignent leur écharpe pour se mettre à la tête des manifestants. Telle autorité croit devoir ordonner aux gendarmes de reporter à la Maison du Peuple de Quaregnon les tambours qui ont battu le rappel de l'émeute. Les ministres sont assaillis de demandes d'interventions contradictoires, généralement dépourvues de pondération.

Damoiseaux, fort de l'article 128 de la loi provinciale et des obligations mêmes de sa charge, songe au mot de Beernaert : « Lorsque le gouverneur veille à l'ordre et à la tranquillité, il est toujours dans son droit. »

A l'heure voulue, il fait afficher les ordonnances qui étaient nécessaires et prenant dans sa main volontaire la haute direction des corps de police et de gendarmerie, il rétablit par la seule

image de l'autorité, appuyée sur la force, l'ordre dans la rue et le sang-froid dans les esprits.

Le ministre de l'Intérieur lui en rendra un jour témoignage :

« Vous avez su, dira-t-il, avec un rare sang-froid et une belle énergie, prendre d'autorité les mesures qu'imposait la situation.

» Votre initiative ce jour-là sauva le pays de la pire des calamités, car la vigilance, la décision, le choix judicieux et la rapidité des mesures préventives évitent la nécessité de la répression. Au nom du Gouvernement, je tiens à affirmer une fois de plus que vous avez acquis, au cours de ces événements, des titres impérissables à la reconnaissance de tous les Belges. »

\* \* \*

Prévenir le mal, telle fut la grande directrice de l'action de Damoiseaux.

C'était elle qui lui permettait à ses propres yeux d'user d'autorité, — sans défaillance — lorsque malgré ses efforts lointains une menace devenait imminente. C'était elle déjà qui avait inspiré son attachement à l'œuvre des logements ouvriers. C'était elle qui imprégnait les multiples études sociales qu'il publia dans la *Revue sociale catholique* et la *Revue catholique de Droit*, à la fondation desquelles il avait contribué en 1897 et 1898.

A l'école du gouverneur du Sart de Boulant il s'était initié à l'action mutualiste. Appelé à présider les fédérations mutualistes de l'arrondissement, il est l'un des premiers à pousser cette action dans le sens préventif, plus encore que curatif, provoquant la nomination d'infirmières-visiteuses à domicile, favorisant l'envoi des sujets affaiblis et des enfants débiles dans les préventoriums où les *homes* du littoral.

Guérir le mal en le dépistant dès ses débuts, mieux encore l'empêcher de naître en en supprimant les causes, telles sont les règles — combien réalistes et riches d'efficacité — qui président à toute son action sociale et administrative.

Dans de pénétrantes analyses des grèves de 1902 et 1905, il dressait ce qu'il appelait lui-même un « terrible acte d'accusation » contre tous ceux qui avaient délaissé les masses ouvrières dans l'ignorance et l'épuisement d'un régime de travail inhumain. Il appelait toutes les bonnes volontés à agir avec « promptitude et virilité » au relèvement de la classe ouvrière. A une époque où dans certains milieux catholiques on opposait encore les notions de « charité » et de « patronage » aux conceptions d'organisation ouvrière, il soulignait la nécessité de l'enseignement populaire par la presse et les conférences mais insistait surtout sur la nécessité de provoquer la création de coopératives et de syndicats et sur « l'importance sociale considérable du groupement professionnel ouvrier ».

Il ne craignait pas de se résumer en disant : « Le syndicat doit être la pierre angulaire de l'édifice qu'il s'agit de construire », et... la phrase fit scandale ! C'était en 1905 !

Bientôt les hautes fonctions dont il allait se trouver investi donneraient une autorité accrue à ses enseignements.

Nommé gouverneur du Hainaut par arrêté royal du 15 décembre 1908, il reçoit, dans le style fleuri et solennel de l'époque, d'innombrables témoignages d'estime et de sympathie.

D'un accueil toujours simple et amène, il a gardé une jovialité de franc Wallon, nonobstant une existence surchargée de travaux intellectuels et d'une vie de bureau qui commence à épaissir sa silhouette. Il porte alors une barbiche et de longues moustaches horizontales et effilées qui déjà paraissent dater.

Le bourgmestre Lescarts salue en lui le premier gouverneur du Hainaut qui soit Montois d'origine et rend hommage « à sa con-

naissance du Droit administratif, à son talent, à sa vie de travailleur intellectuel éminent ».

De la série de discours si riches de substance que forment ceux qu'il prononce chaque année à la séance d'ouverture de la session ordinaire du Conseil provincial, et qui marquent comme les jalons de sa pensée poursuivant parallèlement, à travers l'évolution de l'actualité, le progrès du Droit administratif et celui des institutions sociales, l'un des premiers, celui du 6 juillet 1909, fait à l'occasion du vote par la Chambre du projet de loi limitant le travail des ouvriers adultes dans les mines, une analyse rétrospective de ces « vingt-cinq années de législation sociale », qui ont placé la Belgique en flèche du progrès social.

Ses préoccupations sont toujours d'avant-garde!

Dans cette province du Hainaut, l'on a été des premiers à reconnaître la nécessité économique et sociale d'une amélioration de la formation professionnelle des ouvriers industriels. Maurice Damoiseaux consacre au problème de l'« Enseignement technique » son discours de 1913. Il y insiste en 1914; en 1928 il y reviendra à nouveau.

Les aspects ingrats de l'administration de la Bienfaisance publique avaient trouvé en lui un technicien averti, et son traité, dont il remania une dernière édition à la fin de sa vie, fait autorité. Les problèmes de « l'Assistance publique et de la Prévoyance sociale », ceux de « l'Hygiène sociale et la Médecine préventive », celui de la « Femme et l'Usine » apparaissent tour à tour parmi ses thèmes familiers.

Il apporte, pour en parler, non seulement la compétence d'un administrateur de haute classe, la documentation d'un économiste et les connaissances d'un sociologue, mais surtout une émouvante compréhension de l'âme populaire et de ses besoins.

Ne négligeant jamais les pauvres que lui confiait la Conférence de Saint-Vincent de Paul, auditeur régulier des sermons de la Sodalité des Messieurs, assistant journalièrement à une messe matinale, où il lisait l'office dans un livre de prières en langue grecque hérité de son père, on le voyait presque chaque soir, après une journée encombrée et harassante, cheminer à pas menus par la ruelle de l'Atre et gagner l'église de Saint-Nicolas pour y faire une courte oraison. Il se défendait ainsi du dessèchement d'une vie passée dans les compulsoires et les dossiers et il gardait en face des problèmes humains une fraîcheur d'âme, une chaleur de cœur et un don de lui-même, puisés à la vraie source de la Charité.

\* \* \*

Ce n'était pas seulement cette recherche de l'Humain au travers de l'action administrative qui révélait une âme d'avocat sous les chamarures de son uniforme. Son chef de cabinet apportant à l'un de ses prédécesseurs, chargé d'un nom illustre, quelques jours après son entrée en fonctions, la pile des dossiers administratifs s'était entendu dire avec humeur : « Mais que voulez-vous que je fasse de tous ces papiers? » Maurice Damoiseaux, lui, ne se trouvait jamais si bien que dans son vaste bureau, où le tapis épais feutrait les bruits. Il tenait à diriger et à vérifier par lui-même le travail de plus en plus énorme de son administration. Mais il apportait à dépouiller ses innombrables dossiers, à dégager le problème, à en indiquer la solution, cette méthode, cette rapidité et cette sûreté qu'il avait acquises aux côtés de M<sup>e</sup> Englebienne.

Il y apportait surtout un souci du Droit, qui heurtait singulièrement l'arbitraire administratif et le culte du précédent. Réagissant contre la tendance des administrations locales à établir leur barème des traitements en fonction des situations acquises au détriment des bases légales, il lui arriva un jour de compléter ses instructions de ce commentaire, certainement inédit : « Après que le barème aura été approuvé, le moment est venu de lui comparer les situations acquises des agents actuellement en

fonctions et d'opérer les redressements indiqués, tout comme le brigand Procuste traitait les voyageurs qu'il avait étendus sur le lit : Lit = barème; voyageurs = traitements actuels; Procuste = l'Administration compétente. »

Ayant enseigné le Droit constitutionnel à l'Ecole Commerciale et Consulaire, il avait rédigé un manuel de Droit public, qui sous sa forme concise se révéla un chef-d'œuvre du genre. Le grand maréchal de la Cour un jour lui en demanda un exemplaire pour l'usage du prince Albert; c'était la manière délicate par laquelle le roi Léopold II lui témoignait son estime et son approbation.

L'étude de nos libertés constitutionnelles et de leur origine en réaction contre l'arbitraire du régime hollandais l'amena à dénoncer l'un des premiers l'absence chez nous de tribunaux administratifs. Il fut parmi les promoteurs du contrôle juridictionnel qui, à défaut de Conseil d'Etat, dont la création se trouvait indéfiniment postposée, aboutit au sensationnel renversement de la jurisprudence des cours et tribunaux, marqué par l'arrêt de la Cour de cassation du 5 novembre 1920, par lequel les juridictions ordinaires se reconnaissaient désormais compétentes pour juger de la responsabilité civile des Pouvoirs publics.

Les circonstances allaient lui fournir l'occasion et le loisir de mettre au point et de rédiger de précieuses études sur les origines de notre nationalité et de notre société politique, pour lesquelles depuis longtemps il accumulait les matériaux. C'est l'histoire de ses « Cent-Jours ». Elle mérite d'être évoquée ici.

\* \* \*

Le 5 août 1914, tandis que les troupes de la garnison quittaient Mons pour gagner la frontière de l'Est, un vieux général sorti de la retraite venait assumer les fonctions de gouverneur militaire de la province. Le mardi 18 août, à 2 h. 1/2 du matin, le secrétaire de M. Damoiseaux, qui dormait sur un lit de camp dans son bureau, était réveillé par l'appel téléphonique. D'une voix angoissée l'aide de camp du général Houbion lui annonçait que les Allemands venaient de faire sauter un pont à Jurbise et que l'état-major partait à l'instant même pour Dunkerque.

Le vendredi 21 août lorsque les premiers officiers de liaison britanniques se présentèrent pour prendre contact avec les autorités militaires de la place, deux civils les accueillirent : M. Damoiseaux avait appelé auprès de lui M. Lambert, colonel retraité, pour organiser les réquisitions, centraliser les renseignements, maintenir le contact avec le gouvernement.

Le rétrécissement progressif du champ des communications téléphoniques marquait la progression des uhlans.

\* \* \*

Le dimanche 23 août, le premier coup de canon ponctuait l'*Ite missa est* de la messe de 9 heures.

A 10 h. 1/2, M. Damoiseaux, à qui le Premier ministre de Broqueville avait enjoint de ne pas se laisser prendre par l'ennemi — surtout à cause de cette activité militaire des derniers jours — se dit qu'il était utile de prendre contact avec les autorités françaises pour préparer sa retraite au cas où Mons finirait par tomber. Accompagné d'un ami, il prit place à la porte de son hôtel dans l'auto de M. Joseph de Croës, réquisitionnée avec son propriétaire pour chauffeur et sur le capot de laquelle avaient été peints les mots « gouverneur du Hainaut », destinés à inspirer le respect et à servir de coupe-file.

Après quelques soubresauts et quelques pétarades déléteres, la « Germain » aux cuivres scintillants se mit en route, et gagna la route de Maubeuge, son fanion tricolore flottant au vent. A Hyon, arrêt! Un poste anglais barre la route. Explications confuses. On essaie de faire comprendre que l'on veut voir les autorités de Maubeuge. Finalement un jeune lieutenant monte



à bord, s'assied sur le strapontin et tandis que l'auto se remet en marche, il dégaine posément son revolver et le tient à mi-corps, face aux voyageurs.

Nouvel arrêt! C'est Bettignies. Sous les canons du fort, l'officier anglais remet le convoi aux mains du chef de poste français. Cette fois l'on s'explique et l'on arrive au bureau de place. Là, M. Damoiseaux retrouve le général Fournier qu'il a rencontré quelques mois plus tôt sur le quai de la gare de Mons, au passage du roi de Danemark. L'on cause cordialement. L'on ignore ici la position des Anglais et plus encore celle des Allemands. L'on écoute avec une curiosité polie et un peu indifférente les précisions que M. Damoiseaux croit utile de donner. Mais — n'est-ce pas — Mons est à 25 kilomètres, et tant que les Allemands n'ont pas franchi la frontière, il n'y a vraiment pas de quoi se mettre en branle.

M. Damoiseaux désire pouvoir rentrer à Mons et revenir plus tard s'il y a lieu. On lui donne un sauf-conduit bleu, qui lui permettra de passer partout. Retour vers Mons. A Hyon, nouvel arrêt au poste anglais. On exhibe le sauf-conduit bleu. Rien à faire, on ne passe pas.

M. Damoiseaux explique que les devoirs de sa charge l'obligent à rentrer à Mons, qu'il ne peut quitter qu'au dernier moment. L'officier, qui sans doute sait que ce n'est plus qu'une question d'heures, s'obstine. Cependant les voyageurs n'entendent que des bruits assourdis de fusillades isolées et ne soupçonnent pas la bataille. Comme M. Damoiseaux, s'énervant, demande de pouvoir tout au moins faire parvenir un mot à sa femme qui est restée en ville, il s'entend répondre flegmatiquement: « Ma femme est en Angleterre, je suis parti depuis trois semaines et je ne lui écris pas. »

La voiture rebrousse et s'engage vers Frameries. A Crachet-Picrit même scène, puis aussi à la gare de Pâturages. Cette fois le bruit de la canonnade est plus distinct. Essayant de trouver une fissure dans la ligne des postes anglais, l'auto gagne Dour. M. Damoiseaux veut téléphoner, mais Mons ne répond plus. Par Boussu, la route est libre, l'auto traverse Hornu, Quaregnon et Jemappes sous les obus.

Elle arrive vers 4 heures à Mons, à l'avenue de Jemappes, et s'arrête devant le passage à niveau fermé. Un silence pesant a fait place aux bruits de la bataille. Une colonne de fumée noire monte du quartier de Bertaimont.

D'une porte sous les ormes une voix de femme appelle: « M. le Gouverneur, cachez vous ici, les Allemands arrivent » Quelques instants plus tard, par le soupirail de cave on entend une troupe qui emmène l'auto, son fanion tricolore et son inscription!

Que faire maintenant! En deux étapes, la nuit, le gouverneur gagne une maison amie, rue des Compagnons. Il va y passer cent deux jours, sans sortir, jusqu'à ce qu'une ordonnance du gouverneur général des pays occupés annonce que les hauts fonctionnaires ne seront pas inquiétés s'ils n'exercent pas d'activités indésirables.

Pendant cette longue retraite, M. Damoiseaux compose et rédige ces *Essais d'Histoire politique* qui furent mis en librairie douze ans plus tard sous le titre: *La Belgique contemporaine*. Belle et simple maîtrise de soi.

\* \* \*

Rendu à la liberté, il se consacre à l'œuvre de l'Assistance Discrète puis également à celle de la rue Lamir, « La Malette du Prisonnier ».

Dans la maison modeste exposée aux tourbillons du chevet de Sainte-Waudru où il s'est installé avec sa famille, les mandataires communaux viennent lui confier les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs contacts avec l'occupant ou dans l'organisation du ravitaillement. Ils en repartent armés de conseils judicieux, empreints de fermeté et de prudence, et réconfortés par

le contact d'un optimisme qu'alimente une documentation inédite

A « l'Amitié », les messieurs de la ville se réunissent dans un petit magasin de la rue de la Chaussée, aux murs couverts de cartes hérissées d'épingles. On y attend avec impatience, vers 5 heures, sa visite quotidienne. Il est généralement muni de la *Frankfurter Zeitung* ou du *Rotterdamse Courant*, dont le texte qu'il traduit à vue a autrement intérêt que les fades décoctions de *La Belgique* et autres journaux censurés.

Ses commentaires sont particulièrement écoutés.

Il défend la Papauté du reproche de germanophilie. Il diffuse le texte de l'Encyclique de Benoît XV du 1<sup>er</sup> novembre 1914 et de nombreux documents échangés entre l'archevêché de Malines et le Saint-Siège qui lui sont parvenus par des voies mystérieuses.

Le 12 novembre 1916 il apporte un numéro du *Vorwärts*, de Berlin, qui publie en manchette une retentissante interview du chancelier Bethman-Hollweg: *Keine Annexion Belgiens*. — Pas d'annexion de la Belgique!

Dans son dossier de la formation et du développement de la Nationalité belge il insère les courageuses réponses des Conseils communaux de Gand et d'Anvers au message du 19 janvier 1918 du *Raad van Vlanderen* proclamant l'indépendance des régions flamandes.

Le 11 novembre 1918 une proclamation dont l'encadrement tricolore s'harmonise aux drapeaux déployés qui chantent la joie et l'émotion de la délivrance, annonce aux autorités locales et aux habitants qu'il a repris l'exercice de ses fonctions.

Elle donne aussi un mot d'ordre:

« Continuons à faire trêve à tout ce qui peut être entre citoyens une cause de dissension quelconque! »

\* \* \*

Par une ironie du sort, c'est avec cette règle pour prétexte que moins de six mois plus tard on va lui offrir un marché qu'il jugera inacceptable. Le lundi 15 mai 1919 il lit dans les journaux du matin qu'on veut lui donner un successeur. Le lendemain, le ministre de l'Intérieur lui demande de donner sa démission, qui doit faciliter l'existence du Cabinet Delacroix; une compensation avantageuse lui est assurée.

Comme Damoiseaux refuse, le ministre lui offre successivement la présidence du Conseil de la Caisse d'Épargne puis celle de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, et énonce complaisamment l'importance des émoluments qui pourraient être attachés à ces fonctions.

Sa réponse se fait coupante et définitive.

Cette haute magistrature qu'il exerce avec une conception du devoir et une impartialité auxquelles ses adversaires politiques ne cessent de rendre hommage, il en a fait un sacerdoce auquel il a consacré toute sa vie.

Suprême gardien de l'ordre public dans une région turbulente, il croit en sa mission. En ce moment où, à Budapest, les hommes de main de Bela Kun abattent leurs victimes sur le pont Saint-Etienne et basculent les corps agonisants dans les eaux du Danube, où l'Allemagne est encore ou presque aux mains des spartakistes, où tant de sociétés sont démantelées, il ne croit pas pouvoir désertier le bastion dont il a la garde. Surtout il n'accepte pas d'être matière à troc ou à marchandage. Il accepte moins encore de paraître se laisser acheter à n'importe quel prix. Si l'on veut son départ, qu'on le révoque!

Dignité et désintéressement!

La flamme de telles hautaines vertus ne doit-elle pas briller parfois sur les sommets pour que ceux de la plaine gardent foi en leurs chefs?

\* \* \*

Damoiseau demeure et poursuit cette tâche dont déjà j'ai diqué. es, alons.

Un soir de novembre 1926 il est foudroyé à sa table de travail par une attaque d'hémiplégie. Lorsque je m'approchai du lit où était étendu son corps inerte, sa bouche crispée essaya vainement d'émettre un son. Il n'y avait plus de vivant en lui que son regard, mais ce regard brillait du feu concentré de toutes ses énergies.

Merveille que l'empire de la force morale sur un corps accablé! Quelques semaines plus tard il pouvait se tenir debout et s'imposait d'apprendre à signer de la main gauche, la seule qui ait retrouvé alors quelque mobilité.

Il continue avec une ténacité sereine et sans défaillance à rééduquer jour après jour, geste après geste, ses membres rebelles.

Remis à sa tâche avec tout ce que celle-ci signifiait pour lui d'occupations absorbantes, on le vit le plus souvent se promener solitaire sous les grands arbres de son parc. L'heure venue il saurait tenir tête aux grèves de 1932 et de 1936.

Mais il avait aussi repris le brassage des idées. La dernière étude qui nous reste de lui et que la *Revue Générale* publia après sa mort était consacrée à la *Réforme de l'Etat*.

Cette réforme, il en poursuivait la réalisation moins par des discours que par un travail continu d'adaptation effective de nos institutions aux besoins modernes.

Promoteur des « Associations de communes », il avait par ailleurs adapté la comptabilité provinciale aux activités multiples de la province du Hainaut. Il devait prendre une part prépondérante dans la refonte de la comptabilité communale.

M. Pierlot, ministre de l'Intérieur, venu le congratuler lors de son jubilé fêté le 29 avril 1935, et qui soulignait combien l'administration de la province du Hainaut, quoique régie par les mêmes règles que celles des autres provinces, était marquée par son empreinte, se plut à ajouter : « Bien des réformes réalisées à Bruxelles ont leur origine dans les notes que, fort de votre expérience et de vos connaissances juridiques étendues, vous adressiez rue de la Loi.

» Vous avez pris, Monsieur le Gouverneur, une part vraiment exceptionnelle au gouvernement du Pays. »

Atteint par la limite d'âge le 31 mars 1937, il ne devait pas survivre à ses fonctions. (1) Ayant débuté par un discours sur « le Gouvernement local en Belgique », celles-ci s'achevaient sur un discours consacré au *Centenaire de la loi provinciale*.

Symbole de l'unité de sa vie!

Elle fut tout entière consacrée au service du droit et des hommes. Commencée au Barreau, demeurée fidèle à l'idéal qu'elle en avait reçu, elle n'est pas indigne de figurer parmi cette pléiade d'avocats qui depuis un siècle ont modelé peu à peu le visage de notre pays, qui ont pris une part décisive au mouvement des idées, qui ont eu une action efficace sur le progrès des institutions, qui, à chaque étape de l'histoire nationale, se sont révélés être la vivante expression du sentiment populaire; aux côtés des Vonck, des Van der Noot de la Révolution brabançonne; des Charles Rogier, Jean-Baptiste Nothomb, Alexandre Gendebien, des heures décisives de 1830; des Frère-Orban, Jules Lejeune, Beernaert, Jacobs; et plus près de nous, pour ne citer que les disparus, des Léon Mabille, des Jules Renkin, des Jules Destrée...

Parmi les arbres du cimetière, les cendres de Maurice Damoiseaux reposent sous une pierre unie. Toute sa vie, son âme était demeurée drapée dans la robe austère de la simplicité, du travail du désintéressement, de la passion du Droit et de la Justice. Il ne voulut pour recouvrir son cercueil que cette dalle noire, sévère et noble, telle une toge d'avocat!

ALPHONSE SERVAIS.

## L'exportation belge <sup>(1)</sup>

Vous m'avez demandé de vous parler de quelques aspects de notre commerce d'exportation pendant ces dernières années. Le Ministère des Finances vient de distribuer à ses abonnés le volumineux recueil de statistiques du commerce extérieur de l'Union Belgo-Luxembourgeoise pendant les dix premiers mois de 1938. Permettez-moi de prendre ce document comme point de départ du bref exposé que je désire vous faire.

Les dix premiers mois de 1938 ont ramené le chiffre de nos exportations approximativement à 17.740 millions. Le volume prévu pour toute l'année ne dépassera donc guère 21 milliards. Il se traduit par une chute d'environ 16 % par rapport à celui de 1937 et ne représente, en francs-or, que la moitié de notre commerce d'exportation d'avant la guerre. En effet, la Belgique, sans le Grand-Duché de Luxembourg, avait exporté, en monnaie actuelle, en 1913, pour plus de 37 milliards, et en 1912, l'année la plus favorable de celles qui ont précédé la guerre, pour près de 40 milliards.

Certaines de nos industries de base sont particulièrement atteintes. La métallurgie subit par rapport à 1937 une diminution de 30 %. Les autres branches de notre activité économique enregistrent un recul plus ou moins en proportion avec le recul général du commerce extérieur. Seule l'exportation de produits minéraux et d'ouvrages en caoutchouc se maintient au niveau de l'année précédente et nous ne sommes vraiment en progrès que pour les exportations intéressant l'industrie des armes, des machines et des engins mécaniques.

Mais ce serait vous donner une idée inexacte des fluctuations auxquelles sont soumises nos grandes industries d'exportation que de me borner à cette seule comparaison des années 1937 et 1938. Ainsi la chute assez marquée de l'exportation des produits de la métallurgie en 1938 s'explique après les progrès considérables réalisés en 1937. De moins de 5 milliards en 1936, la métallurgie avait porté en 1937 le chiffre de ses ventes à l'étranger à plus de 7.750 millions. Pour d'autres industries en recul en 1938, au contraire, la nouvelle diminution d'activité sur les marchés extérieurs ne paraît être que la continuation d'une évolution qui se poursuit depuis le début de la crise économique. C'est spécialement le cas pour la verrerie, l'industrie textile et celle de la confection.

Avant la crise économique, la verrerie prenait pour sa part approximativement 5 % de notre commerce d'exportation. En 1938, elle ne dépassera pas 2,25 %. Elle a donc perdu plus de la moitié de son importance relative dans nos échanges commerciaux et cette perte se traduit, même pour une année médiocre comme 1938 par un recul de plus de 500 millions par an.

Il en est de même pour les confections et l'industrie textile. Cette branche importante de notre activité économique assurait au commerce d'exportation de la Belgique, il y a une dizaine d'années, près de 17 % de nos ventes à l'étranger. En 1938 elle n'atteindra plus 11 %, ce qui équivaut à une perte moyenne de 1.500 millions par an. Ce qu'il y a de grave dans cette situation, c'est que, tant pour la verrerie que pour l'industrie textile, la chute des exportations ne paraît pas être un phénomène passager. Il se poursuit depuis le début de la crise économique et la Belgique ne parvient plus à reconquérir les marchés qu'elle a perdus pendant la forte dépression de 1930 à 1934. Chaque année l'importance relative des exportations de ces deux industries diminue. La reprise de 1935 n'a guère modifié le cours de cette évolution.

(1) M. Maurice Damoiseaux est décédé à Mons, le 16 janvier 1938.

(1) Discours prononcé à la Chambre des Exportateurs.

D'autres industries belges sont dans le même cas; mais si j'ai attiré plus spécialement votre attention sur le cas de la verrerie et de l'industrie textile, c'est parce que ces industries ont toujours constitué un élément de première importance dans notre balance commerciale. Il y a quelque dix ans elles représentaient la cinquième partie de toutes nos ventes à l'exportation.

Nous assistons là à un phénomène inquiétant pour l'avenir de notre économie nationale. Il doit préoccuper nos dirigeants. Sans doute c'est principalement la perte du marché allemand et du marché anglais, comme conséquence des mesures protectionnistes de ces deux pays, qui ont valu à l'industrie textile sa principale restriction, mais il convient d'observer qu'ailleurs aussi, où les marchés ont été beaucoup moins fermés, les industriels belges ne parviennent plus à vendre leurs produits. Il apparaît ainsi que, surtout pour certaines branches de notre activité économique, le coût de la production dans notre pays est trop élevé et les charges qui pèsent sur elles sont trop lourdes. Il a fallu, au printemps 1935, une dévaluation de notre monnaie pour mettre nos frais de production au niveau de ceux des autres pays. Aucun motif d'ordre technique ne nécessitait cette opération monétaire. Seules des considérations d'ordre économique la rendaient indispensable. Après la dévaluation de mars 1935, la production était revenue à un niveau normal. Ce n'est plus le cas en ce moment. On a trop chargé notre industrie et surtout trop rapidement accumulé les charges. Les responsables d'une dévaluation ne sont pas ceux qui sont obligés de la réaliser, mais ceux qui, en période d'euphorie, la rendent nécessaire par l'accumulation de dépenses et de mesures inconsidérées. La politique de pause annoncée par le Gouvernement est une nécessité pour notre économie nationale et aussi pour le maintien de la législation sociale. Le Gouvernement ne réalisera ce point de son programme que s'il a pour lui le soutien de l'opinion publique.

L'examen des statistiques publiées par le département des Finances amène quelques réflexions d'un autre ordre. Dans son rapport de 1938, le Conseil d'administration de l'organisme financier auquel j'ai l'honneur d'appartenir a fait certaines constatations se rapportant au déplacement de nos marchés d'exportation. Il résulte de ce rapport que sur ses grands marchés d'exportation l'industrie belge a subi un recul appréciable, spécialement en Angleterre et en Allemagne. Aux Pays-Bas les ventes de l'Union Belgo-Luxembourgeoise se sont maintenues avec une certaine stabilité relativement au même niveau. En France la Belgique réalisait jusqu'au début de 1938 plutôt du progrès. Quant aux Etats-Unis, après avoir subi le contre-coup des augmentations tarifaires de juin 1930, les exportations de la Belgique se sont relevées sensiblement après le traité de Washington de 1935.

Sur nos marchés de moyenne importance, en général, les résultats ont été encourageants. Seuls les Indes Britanniques, le Canada, l'Irlande, l'Egypte, le Danemark, l'Italie et le Congo Belge ont depuis le début de la crise économique réduit leurs achats. Par contre, l'exportation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise s'est beaucoup développée sur tous ses autres marchés secondaires et spécialement sur ceux du groupe d'Oslo, des pays baltiques et des Etats de l'Europe centrale.

Telle avait été dans les grandes lignes d'après le rapport cité, l'évolution du commerce extérieur belge jusqu'en 1937 et depuis les années de prospérité qui ont précédé la crise.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner si dans le courant de l'année 1938 cette évolution, qui paraît se traduire par un véritable déplacement de nos marchés d'exportation, s'est poursuivie.

Parmi les pays qui depuis plus d'un siècle sont nos grands clients traditionnels, les Pays-Bas en 1938 ont maintenu leurs

échanges commerciaux relativement au même niveau que les années antérieures. Le recul n'y est pas aussi accentué que celui de notre commerce d'exportation en général. Il en est de même pour l'Allemagne et l'Angleterre. Par contre, l'année 1938 a été mauvaise pour nos relations commerciales avec la France et les Etats-Unis.

Le protectionnisme français ne nous a guère atteints jusqu'à la fin de 1937. Mais depuis que les dévaluations récentes du franc français ont considérablement augmenté l'efficacité des mesures douanières, nos exportations subissent une diminution impressionnante. Nos ventes sur le marché français en 1938 seront inférieures d'un milliard environ à celles de 1937.

En ce qui concerne les Etats-Unis, l'année 1938 a été une année de forte dépression. L'exportation de malt belge, qui nous a valu en 1937 plus de 112 millions, a complètement cessé et la métallurgie et l'industrie textile enregistrent une diminution appréciable. L'ensemble de nos ventes aux Etats-Unis est inférieur en 1938 de 33 % à celui de 1937, ce qui se traduit par une perte de 600 millions. Toutefois — ajoutons cette note optimiste — depuis la reprise aux Etats-Unis dans le courant de l'été passé, une certaine amélioration se dessine. A partir du mois d'août les statistiques sont notablement meilleures. Je ne puis pas passer sous silence non plus l'avènement important que constitue la conclusion du traité anglo-américain du 16 novembre. Il ne peut plus influencer le mouvement commercial belge en 1938, mais il nous permet d'espérer un meilleur rendement en 1939. La clause de la nation la plus favorisée qui figure à notre traité de Washington de 1935 nous fait bénéficier automatiquement de toutes les réductions tarifaires accordées par les Etats-Unis à l'industrie anglaise. Celles-ci sont particulièrement importantes pour l'industrie textile, la plus éprouvée de toutes nos industries d'exportation.

Lorsque, au début de l'hiver de 1934, le gouvernement de M. Theunis, auquel j'avais l'honneur d'appartenir, a chargé M. Forthomme et ses collaborateurs de négocier le traité de Washington, nous n'avons pas manqué de signaler à nos représentants tout l'intérêt que comporterait pour l'économie belge une réduction tarifaire sur les produits textiles. Les satisfactions obtenues alors dans ce domaine étaient minimes. Mais il est apparu que les Etats-Unis devaient se réserver certaines concessions pour des traités subséquents et nos négociateurs avaient l'impression très nette que les rubriques textiles étaient réservées au futur accord anglo-américain. Si nous avons salué avec espoir la conclusion du traité de Washington du 27 février 1935, ce n'était pas seulement pour les réductions tarifaires que nous obtenions immédiatement, mais surtout parce qu'il constituait un retour au principe des traités bilatéraux tels que nous les avons connus avant la guerre — des traités comportant des réductions tarifaires et basés sur la clause de la nation la plus favorisée. Depuis quelques années — et nous en avons fait l'expérience à Ouchy — le traitement de la nation la plus favorisée avait plutôt servi à arrêter le retour au titre échangé. Les dix-huit traités que, depuis 1935, les Etats-Unis ont conclus nous permettent d'espérer un retour au véritable esprit de la clause de la nation la plus favorisée qui nous a valu une grande prospérité avant la guerre.

Enfin, un mot de ceux de nos marchés que j'ai qualifiés de marchés de moyenne importance. L'année 1938 a été particulièrement favorable pour nos relations commerciales avec le Congo Belge. Malgré une diminution générale de nos ventes à l'étranger de 16 %, comme je vous l'ai rappelé, nos exportations vers la Colonie ont augmenté de 25 %. La reprise plus active de nos relations avec le Congo qui, après une période de grande faiblesse pendant la crise, s'était dessinée à partir de 1935, s'est aussi très heureusement accentuée en 1938. Ce sont surtout la

construction métallurgique et dans une faible mesure l'industrie textile qui ont bénéficié de ces nouveaux progrès.

Les pays du Nord, sauf le Danemark, avec lequel le commerce belge en 1938 est nettement en reprise, nous ont procuré moins de satisfaction. La Suède, la Norvège et la Finlande ont diminué leurs achats de produits belges de 1.090 millions à 820 millions et les heureux effets des accords du 22 mars 1936 et du 30 avril 1937 avec la Lettonie et la Lithuanie paraissent avoir disparu. Signalons encore une chute de 30 % de nos exportations en Argentine, mais, par contre, des progrès réels en Europe centrale et particulièrement en Tchécoslovaquie et en Roumanie. Malheureusement les événements politiques de fin septembre ne nous permettent guère d'espérer que ces progrès se maintiendront.

Voilà, Messieurs, quelques constatations et quelques explications que j'ai pu faire à la suite d'un examen nécessairement un peu superficiel de l'important matériel de statistiques que le Ministère des Finances ne nous a communiqué que ces jours-ci. J'ai tâché de vous les exposer avec objectivité. Elles ne donnent pas toutes une note optimiste; mais dans un pays où, tout de même, le bon sens finit toujours par triompher, j'ai la conviction que les Belges ne manqueront pas d'apercevoir que, si leur économie est souffrante, les remèdes au mal ne dépendent pas uniquement de l'étranger.

PHILIPPE VAN ISACKER,  
Ancien Ministre des Affaires Economiques.

---

## Emile Vandervelde

---

Peu de jours avant la Noël, Emile Vandervelde avait été pris vivement à partie par certains journaux, à la suite de l'article publié dans *le Peuple* du 18 décembre.

Le 27 décembre, dès les premières heures de la matinée, la nouvelle de la mort du grand chef socialiste se propageait avec la rapidité de l'éclair dans le pays entier et au delà des frontières. Le même jour, tous les journaux, indistinctement, rendaient un hommage éclatant à son talent, à son désintéressement, à son courage, à sa loyauté, à sa générosité.

Le lendemain, l'hommage s'amplifia. Le Roi et la reine Elisabeth ainsi que les personnalités les plus représentatives de la politique belge s'y associèrent. En même temps des dizaines de télégrammes, arrivés de toutes les parties du monde et des milieux les plus divers, attestaient que l'étranger prenait part à l'émotion ressentie par tous les Belges.

Les funérailles furent empreintes de grandeur : une forêt mouvante de plus de deux mille drapeaux rouges, des centaines de gerbes et de couronnes, une foule visiblement émue, immense et compacte, comme on en vit rarement à Bruxelles, accompagnèrent le « Patron » vers sa dernière demeure...

Était-ce pour obéir à l'adage latin *de mortuis nil nisi bene* que, brusquement, ses adversaires avaient substitué aux critiques acerbes un hommage unanime? Non, sans doute. Il est des morts à l'égard desquels l'adage latin n'est pas rigoureusement observé. Au fond, en apprenant la mort de Vandervelde, ceux qui étaient ses adversaires n'ont pas brusquement oublié tout ce qu'ils lui avaient reproché pendant un demi-siècle. Ils n'ont pas songé à l'adage latin. Ils ont fait ce qu'ils n'avaient pu faire dans le feu de la bataille. Ils ont jeté un coup d'œil d'ensemble sur cette vie qui venait de s'éteindre. Ils se sont rappelé un demi-siècle de luttes politiques. Ils se sont rappelé l'invasion, la guerre,

l'occupation, la victoire. Ils ont considéré le rôle important joué par Vandervelde en sa qualité de chef incontesté d'un puissant parti. Ils ont songé aux éminentes qualités de cœur et de caractère du tribun, du chef de parti, du parlementaire, du ministre. Il leur est apparu que le « Patron » était plus grand qu'ils n'avaient soupçonné lorsqu'il était en vie et se mesurait avec eux. Ils ont salué ce grand mort...

Le rôle multiple d'Emile Vandervelde a été évoqué dans d'innombrables articles, au cours des derniers jours, tant à l'étranger qu'en Belgique. On a parlé de son œuvre doctrinale, notamment de la série assez longue de ses livres; on a mis en lumière son œuvre comme ministre, à l'Intendance pendant la guerre, à la Justice, aux Affaires étrangères, à la Santé publique ensuite; on a rappelé aussi son activité journalistique qui fut importante; on a souligné tout ce que la classe ouvrière lui doit.

Il est certain que son nom restera indissolublement attaché à l'histoire du Parti Ouvrier Belge et par là à l'évolution politique et sociale que suivit notre pays depuis la première révision de la Constitution, en 1893.

Son nom restera de même attaché à l'histoire du socialisme comme mouvement international, histoire qui reste à faire et qui pourrait jeter une lumière plus vive sur certains événements et certaines évolutions des vingt-cinq dernières années. Emile Vandervelde occupa dès avant la guerre une place de premier plan dans l'Internationale socialiste. Il avait à peine atteint la quarantaine qu'il présidait cette Deuxième Internationale dont Camille Huysmans était le secrétaire et qui comprenait Jaurès et Lénine, en même temps que Mussolini, alors simple journaliste.

Dès le début de ce siècle, Emile Vandervelde avait acquis une réputation européenne et l'on ne s'étonne guère qu'un grand journal anglais, d'opinion libérale, lui ait consacré, en annonçant sa mort, trois grandes colonnes, ainsi qu'un éditorial, contenant notamment cette appréciation finale : « Il ne lui a manqué qu'une scène politique plus large que celle de son pays natal, la Belgique, pour occuper une haute place dans l'histoire d'Europe... »

\* \* \*

Le rôle joué par Emile Vandervelde dans l'évolution politique et sociale de notre pays pose une question fort intéressante pour la philosophie sociale : quelle fut la part de l'homme et quelle fut celle des idées dans cette évolution? N'y a-t-il pas de leçon à dégager de ces faits dont nous avons été les témoins directs, une leçon particulièrement suggestive, non seulement quant au rôle social des idées, mais aussi quant au rôle de ceux qu'au siècle de la Renaissance on appela des *virtuoses* et que, depuis Carlyle et Nietzsche, on appelle des *héros* et des *surhommes*?

Consacrons quelques lignes à cet aspect que présente la vie d'Emile Vandervelde.

Ceux que l'on nomme les *réformateurs sociaux* et qui, en fin de compte, tendent à rendre leurs semblables plus heureux, peuvent être répartis en trois grandes catégories : les uns songent à la politique et veulent réformer l'État; les autres songent à l'économique et veulent réformer le régime de la propriété; d'autres encore songent à l'esprit et veulent avant tout transformer les idées.

Les socialistes en général et les marxistes en particulier se rattachent à la deuxième catégorie. Prenant le contrepied du point de vue adopté par les réformateurs de la troisième catégorie, ils affirment que la modification du régime économique doit nécessairement aboutir à la modification de la structure de l'État, comme à la modification de l'esprit, des idées, des mœurs.

C'est dans cette catégorie que le jeune Vandervelde se range,

lorsque, en 1885, à peine sorti de l'Université, il s'affilie à la Ligue Ouvrière d'Ixelles.

Qu'est-ce qui l'entraîne vers les groupements socialistes? L'ambition? Mais que peut-il espérer de son adhésion à un parti à peine constitué, qui groupe, ou tout au moins veut grouper des citoyens privés de droit de vote et dont les militants, qui passent pour des agitateurs dangereux, sont surveillés par la police? Tout avenir semble fermé à ceux qui rallient ces milieux. Or le jeune Vandervelde, docteur en droit à l'âge de 19 ans, exceptionnellement doué, apprécié par ses professeurs, pourrait sans grande difficulté faire une carrière rapide et brillante au Barreau ou à l'Université. Il est en relations suivies avec les milieux universitaires. Après avoir fait ses études de droit, il fait des études à la Faculté des Sciences et publiera bientôt diverses études, en collaboration avec certains professeurs.

N'hésitons pas : ce n'est pas, ce ne peut être l'espoir d'une carrière qui attire le jeune Vandervelde dans les rangs du Parti Ouvrier, où les bourgeois et les intellectuels, très peu nombreux, sont accueillis avec réserve et même avec défiance. Ce qui le guide, c'est l'intérêt que lui inspirent les théories socialistes. Il s'agit bien entendu de *théories*. En effet, le jeune Vandervelde appartient à une famille aisée. Son père est juge de paix du canton d'Ixelles. Les misères que connaissent les prolétaires des mines, des usines et des chantiers lui sont épargnées. Ces misères, il apprend à les connaître par les témoignages des publicistes socialistes.

D'autres jeunes gens que lui lisent les œuvres de ces publicistes, puis les délaissent, sans doute parce qu'ils sont moins bien préparés pour les accueillir, parce qu'ils se passionnent pour un autre idéal ou parce qu'ils craignent de se compromettre...

Un de mes oncles est, à certain moment, l'un des rares membres du Cercle des Etudiants Socialistes, fondé par Vandervelde. Lui aussi étudie les théories socialistes. Cependant il s'oriente bientôt de façon définitive vers la défense d'autres opprimés, les Flamands, qu'il comprend mieux parce qu'il a déjà acquis, avant les années d'université, une formation flamingante.

Vandervelde ne délaissera pas les publicistes socialistes. Il est préparé à ce qu'ils enseignent par l'éducation libérale qu'il a reçue et qui est imprégnée de l'idéal proclamé par la Révolution française. C'est idéal, c'est l'affranchissement des hommes qui, comme le dit la *Déclaration des Droits de l'Homme* de 1789, « *naissent et demeurent libres et égaux en droits* ». Marx lui-même n'a-t-il pas été préparé à l'élaboration de sa doctrine par les principes de 1789? Henri de Man a pu montrer, dans un de ses livres, que cette philosophie de l'affranchissement, de la liberté, et de l'égalité est à la base des conceptions de Karl Marx.

Le jeune Vandervelde n'est pas seulement préparé par son éducation libérale. Son esprit est ardent. Il a du courage. Il n'a pas peur de se compromettre. Le choix est fait. La vocation est décidée. Il suivra la voie des théories qui lui paraissent vraies, justes et belles. Il se fera le défenseur du socialisme, c'est-à-dire du socialisme marxiste, qui résume les principales tendances socialistes du siècle dernier et tend à leur donner une base scientifique. Marx devient pour lui le grand maître de la pensée socialiste.

Au socialisme il ne donne pas une simple adhésion. Il y arrive « avec armes et bagages ». Ses armes et ses bagages, ce n'est pas seulement sa culture intellectuelle; c'est aussi un ensemble de qualités, acquises par hérédité, par l'exemple de ses proches, ou par les enseignements de ses professeurs. Il apporte au mouvement socialiste une intelligence pénétrante et subtile, aussi prompt à l'analyse qu'à la synthèse, une sensibilité affinée, une curiosité universelle et un incomparable talent oratoire. Il lui apporte autre chose encore : le goût inné de la lutte, le sens

de la bataille, avec les qualités qui s'y rapportent : le courage, la volonté, la force de caractère. Ce goût de la lutte est caractéristique. Le jeune socialiste n'est pas un raisonneur. Il est par tempérament un sportif. Il ne pratiquera jamais d'autre sport que la marche. Ses aptitudes sportives, son dynamisme, ses ressources d'énergie, il les utilisera dans la lutte politique, qui sera pour lui un *jeu* à mener avec *science* et avec *art*.

Son apport au socialisme était énorme. En effet. L'ensemble de ses qualités combinées devait faire de lui un appui inestimable pour son parti.

Ses compagnons de lutte s'en rendent compte. Son autorité s'affirme. Il devient bientôt le chef incontesté du Parti, et, par surcroît, le président de l'Internationale.

\* \* \*

Est-ce là l'ascension d'un homme ou d'une idée? C'est l'ascension d'un homme. Mais elle n'est possible que parce que cet homme est au service d'une idée.

L'autorité dont il dispose, il ne l'a pas volée. Elle lui est confiée. La « cravache » est une invention de ses adversaires, ou plutôt des adversaires de son parti. Il conduit parce que ses amis veulent être conduits par lui. On lui obéit parce qu'on le respecte. Et on le respecte parce qu'il se montre supérieur dans la défense des intérêts communs. Ces intérêts communs, déterminés par la doctrine, dominent les autres considérations. Si le chef trahissait ces intérêts, il serait sur l'heure condamné. Mais il n'en est pas question. Bien au contraire, on le suit parce qu'il montre, au service de la cause, une maîtrise que les autres ne peuvent atteindre. On lui sait gré d'exprimer en formules saillantes ce que les autres sentent obscurément. On lui sait gré de mettre de la clarté dans les opinions et les tendances parfois divergentes, contradictoires, confuses. Cela, il le fait de façon magistrale, avec talent, avec art.

Ses amis qui participent aux séances du Conseil général le savent mieux que les auditeurs des congrès ou du Parlement. Vandervelde sait écouter avant de parler. Il écoute d'étrange façon, dans une attitude qui exprime à la fois une forte tension intérieure et un dynamisme contenu, prêt à s'élaner. Après avoir écouté, il parle. Il fait comme Woeste : il résume les thèses qui s'opposent, il déblaye, il simplifie, il clarifie; il met en relief ce qui est vague, il rectifie ce qui est erroné. Puis il s'avance; les périodes, souvent rehaussées d'images frappantes, se suivent. Il n'y a rien à reprendre au style et à l'ordonnance de son exposé. Le point culminant, c'est la péroraison, parfois longue, parfois brève, toujours pleine de force, toujours présentée avec un art parfait. Je conserverai longtemps le souvenir de certaines de ses improvisations, étincelantes de clarté raisonnée, pleines de vigueur et de fougue disciplinées...

Parfois il ne parvenait pas à convaincre ses amis. Mais ils lui faisaient crédit. Ils le suivaient quand même. Ils le savaient désintéressé, dévoué corps et âme à la cause, aussi prudent que ferme dans ses convictions, comme dans ses initiatives. Il avait montré cent fois qu'il était un guide sûr.

Ils ne le suivirent pas toujours cependant. Ce fut le cas dans la question du Congo. Ce fut aussi le cas dans la question du vote des femmes où il fut le défenseur malheureux du principe de l'égalité des sexes, contre les considérations opportunistes de la majorité des membres de son parti, surtout wallons.

\* \* \*

Au cours des dernières années son autorité avait diminué. L'âge, la fatigue, de menues défaillances physiques lui avaient

enlevé en partie sa virtuosité d'antan. Sa surdité s'était accrue et rendait de plus en plus difficile le contact avec ses amis. Il avait des distractions. Sa sensibilité, qui avait toujours été contenue par la forte discipline que lui imposaient autrefois son intelligence et sa volonté, semblait l'envahir. Il devenait progressivement un père. Il cessait progressivement d'être un chef. Ses amis le vénéraient. Mais ils ne le suivaient plus comme autrefois. Ils savaient qu'il restait totalement dévoué à la cause. Mais ils sentaient qu'il ne pouvait plus la servir comme il l'avait fait pendant sa période d'éclat. Du « Patron » il gardait le titre, mais plus le pouvoir.

C'est que la *cause* domine les hommes, même si ces hommes sont de vaste envergure. C'est au service d'une cause qu'ils deviennent des chefs, des maîtres, des dictateurs. Lorsqu'ils ne peuvent plus servir la cause avec toute l'efficacité qu'on attend d'eux, ils perdent leur pouvoir. C'est la *cause* qui fait les grands hommes, tout au moins les grands hommes sociaux, les chefs de la politique. Et la *cause*, c'est toujours un ensemble d'idées, un système, une « idéologie », même si elle implique de vastes intérêts matériels. Car la place qu'occupent les intérêts matériels dans la hiérarchie des valeurs procède encore d'idées, de jugements sur le vrai et le bien, de doctrines, de systèmes.

\* \* \*

Le pouvoir qu'a détenu le « Patron » passera-t-il en d'autres mains? Qui sera, demain, le président du Parti? Nul ne le sait. Un ami m'a dit que le parti socialiste connaîtra sans doute les difficultés qu'ont rencontrées le parti libéral depuis la mort de Frère-Orban et le parti catholique depuis la mort de Woeste.

L'avenir le dira. Il ne manque pas de personnalités éminentes au sein du Parti Ouvrier. Mais pour que le « Patron » ait un successeur, il faudrait que celui qui sera appelé à la présidence fût, comme Vandervelde, l'*incarnation* des idées et des tendances du mouvement. Or, pour qu'il y ait incarnation, il faudrait qu'il y eût un minimum d'unité dans les idées et les tendances. Le chef peut, par son talent, concilier des divergences accidentelles. Il ne peut guère concilier des divergences d'ordre fondamental. Le « Patron » aura un successeur dans la mesure où les divergences de principe ne seront pas inconciliables.

Il est à remarquer que M. de Brouckère, en terminant le discours qu'il prononça, à la Maison du Peuple, au moment où le « Patron » allait la quitter pour toujours, ne fit pas appel à un successeur, mais à l'union...

\* \* \*

On a reproché à Vandervelde la rigidité de sa doctrine. On l'a accusé de n'avoir pu évoluer, de n'avoir su adapter ses principes aux réalités changeantes, d'avoir manqué d'originalité, d'avoir péché par excès de logique, d'avoir montré plus d'entêtement que de bon sens, etc.

Les principes, les vérités auxquelles il avait voué sa vie avaient à ses yeux une valeur essentielle, sacrée. Il les défendit avec âpreté, jusqu'à ses derniers jours, qui furent assombrés par les difficultés surgies à propos des événements d'Espagne. Il sut braver l'impopularité — que l'on se rappelle la question de l'alcool! — et même le danger de tomber comme Jaurès sous les coups d'un exalté. Il fut même hanté par cette idée, il y a quelques années. A cette époque certains journaux attaquaient violemment l'internationalisme du « Patron » et lançaient même, sous une forme à peine voilée, des appels au meurtre. Le « Patron » fit son testament. Mais il ne recula pas d'un pouce.

Un entêtement de ce genre s'appelle de l'héroïsme.

D'autre part, la rigidité de ses principes marxistes ne l'a pas empêché d'accueillir fraternellement Henri de Man, qui s'était aventuré *au delà du marxisme*, de considérer les théories de de Man comme un complément du marxisme et de le proposer à l'Académie pour le prix du Gouvernement...

S'il fallait continuer à égrener les motifs d'accusation que ses adversaires ont fait valoir contre lui, on en arriverait vite à constater que le « Patron » eut surtout les défauts de ses qualités, des qualités que chacun se plut à reconnaître au lendemain de sa mort, et qu'il mit au service d'une doctrine que nous n'avons pas à exposer ou à juger en ce moment.

\* \* \*

Quelle fut l'attitude de Vandervelde à l'égard de la religion? Elle fut essentiellement celle d'un *agnostique*. Il n'avait pas la foi. Mais cette absence de foi n'impliquait en aucune manière une intolérance quelconque à l'égard de la religion et de ses adeptes. Il s'en tenait résolument et fermement au principe bien connu : *la religion est affaire privée*.

Il considérait comme un anachronisme la division des travailleurs en croyants et non-croyants. Il aurait voulu voir se constituer un immense bloc ouvrier, comprenant les travailleurs chrétiens et les travailleurs socialistes, fraternellement unis en vue de réformer non pas les convictions philosophiques ou religieuses, mais le régime économique.

Il respectait la foi d'autrui, jusque dans ses manifestations les plus humbles, comme en témoigne une anecdote qui m'a été contée par un ami et qui mérite d'être rapportée :

Il entretint pendant longtemps les meilleures relations avec M. de Gérardon, député catholique de Liège, décédé il y a quelques années. Au cours d'un de ses nombreux voyages, il avait visité la Palestine. Il en rapporta un souvenir pour M. de Gérardon : un chapelet. En le lui remettant, il ajouta, sur le ton de la confidence : « Il a été béni sur l'autel du Saint-Sépulcre... »

MAX LAMBERTY.

---

## Conférences Cardinal Mercier

GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

20<sup>e</sup> ANNÉE

ET

## Grandes Conférences Littéraires

12<sup>e</sup> ANNÉE

La prochaine conférence sera faite :  
le **vendredi 13 janvier**, à 20 h. 30 (Salle St-Michel)

par

**S. Em. le Cardinal GERLIER**

Archevêque de Lyon,  
Primat des Gaules.

SUJET :

### Le levain catholique dans le monde qui naît sous nos yeux

---

Des cartes (5 à 20 francs) pour cette séance sont en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, et à la *Nation Belge*, 50, place de Brouckère

---

*exquis*

*pas cher*

*et quel choix!*

CHOCOLADE MENTHE  
SPECIALITÉ EXQUISE  
KOKALINE  
EEN UITMUNDE SPECIALITEIT  
AU LAIT  
THUM

DOUBLE  
FOURRALE  
UNE SPECIALITE EXQUISE  
JACQUES  
EEN UITMUNDE  
AU LAIT  
ROYAUME

*Achetez donc, Madame,*

du SUPERCHOCOLAT JACQUES.  
Il est vraiment unique.

Pour UN franc, le Superchocolat Jacques procure à notre palais un plaisir qui vaut plus, et apporte à notre corps un véritable « concentré d'énergie ».

Sa qualité incomparable est due à l'emploi de matières premières sélectionnées, ainsi qu'aux soins attentifs d'un personnel d'élite.

Le Superchocolat Jacques nous a gâtés en créant une gamme que l'on essaie bien en vain d'imiter. Sa qualité est tellement appréciée que le consommateur qui a le désir de changer n'abandonne pas « Jacques » : il change de spécialité, point c'est tout.

Madame, vous qui raffolez des bonnes choses, dégustez chaque jour votre gros bâton de Superchocolat Jacques. Lui seul peut combler tous vos désirs : Plaisir - Santé - Economie.

**JACQUES**  
SUPERCHOCOLAT

**JACQUES**  
MARQUE DÉPOSÉE

**1Fr. le gros bâton**

Pour votre Linge de maison,  
Tissus blancs - Couvertures,  
Bonneterie - Chemiserie  
N'employez que les articles marque

“ FOX ”

Qualité — Éléance — Prix raisonnables

Vente exclusive en BELGIQUE :

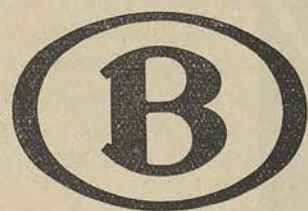
**Grande Maison de Blanc**

RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

DEMANDEZ NOS CATALOGUES HIVER 1937-1938

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



Voyagez en CHEMIN DE FER

c'est

**Plus Sûr - Plus Rapide - Moins Cher**

Adressez-vous à la STATION DE VOTRE LOCALITÉ

qui vous indiquera

**COMMENT VOYAGER A BON MARCHÉ**

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



## La grande pitié du Saint-Sépulcre

« Une menace implacable pèse sur le Lieu-Saint par excellence de toute la chrétienté. » Tel est le cri d'alarme qu'arrache au R. P. Vincent la perspective de la ruine définitive et irréparable dans laquelle peut sombrer d'un jour à l'autre la basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem (1).

Il faut lire ce sobre exposé présenté par l'homme qui connaît le mieux le vieux sanctuaire pour l'avoir exploré pendant près d'un demi-siècle dans ses moindres recoins, et qui a retracé sa glorieuse et douloureuse histoire dans le cadre d'une magistrale évocation archéologique de la Ville sainte (2). La sécheresse technique de ce rapport constitue le plus éloquent et le plus pathétique appel. Le vétéran de l'archéologie palestinienne ne laisse aucune illusion sur la situation angoissante dans laquelle se trouve le vénérable monument, du fait des morsures du temps et des éléments, et bien plus, hélas ! du fait de l'incurie, de l'incapacité et des dissensions des hommes.

\* \* \*

Situés en dehors de l'enceinte de Jérusalem au temps de la Passion, le petit saillant rocheux du Calvaire et le Tombeau du Sauveur, distants l'un de l'autre d'une trentaine de mètres, furent incorporés peu après dans l'enceinte agrandie de la ville. Après la destruction de celle-ci par l'empereur Hadrien en 132 après Jésus-Christ, ils furent englobés dans le Forum de la cité nouvelle, édifiée selon le type des villes coloniales romaines sur les ruines de la métropole juive. Le Capitole, avec ses statues de Jupiter, Junon et Astarté, s'érigea sur le Golgotha, tandis que le Tombeau fut enfoui sous les remblais des substructures nouvelles.

La paix constantinienne mit fin à cette profanation. Sur l'emplacement du Forum, Constantin édifia la basilique de la Résurrection, qui rivalisait de splendeur avec le sanctuaire de l'Eléona sur le mont des Oliviers, et avec l'église de la Nativité à Bethléem, la seule de la célèbre trilogie qui ait été épargnée jusqu'à nos jours. La basilique annexait dans le cadre d'un grandiose péristyle l'esplanade du Calvaire, qui se dressait en plein air, surmontée d'une croix, et le Saint-Sépulcre, protégé par un édicule circulaire, au milieu d'une vaste rotonde, amorce de la rotonde actuelle.

Moins de trois siècles plus tard, l'invasion perse (614), qui devait semer de ruines le sol de la Palestine chrétienne, n'épargna pas le monument constantinien. Restauré tant bien que mal par un moine appelé Modeste, ravagé par des tremblements de terre, par des incendies, le vieux sanctuaire fut réduit à un état de délabrement auquel la communauté chrétienne, appauvrie et affaiblie par l'Islam, était incapable de remédier.

Le calife Hâkem ordonna, en 1009, la destruction de l'édifice ; mais l'intervention de l'empereur byzantin Constantin Monomaque fit rendre au culte la seule rotonde, tandis que l'ancienne basilique n'était plus qu'un amas de décombres.

Les Croisés trouvèrent le sanctuaire dans ce lamentable état.

(1) R. P. VINCENT, *L'Eglise du Saint-Sépulcre en péril*. Rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Voir les *Comptes rendus de l'Académie*, Paris, 1938, pp. 426-433. Séance du 14 octobre.

(2) VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, t. II, *Jérusalem nouvelle*, Paris, 1914. Une grande partie du fascicule I est consacrée aux recherches archéologiques et topographiques sur le Saint-Sépulcre.

Ils annexèrent à la rotonde une église médiévale, merveille de l'architecture franque en Orient, adaptée ingénieusement à ce qui restait des monuments plus anciens. Le Calvaire, aménagé en chapelle, fit désormais partie de l'église. Un chapitre de chanoines desservait la basilique, où la liturgie latine supplanta presque entièrement la liturgie byzantine. Celle-ci devait reprendre ses droits après la défaite des Croisés ; dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les franciscains et les moines grecs sont installés à demeure dans l'église dont les Musulmans détiennent la clef.

Dès lors, l'histoire du vénérable monument est celle d'une longue décrépitude hâtée par les rivalités confessionnelles entre Latins, Grecs, Arméniens et Coptes qui se taillent chacun leur lot dans l'édifice et empêchent par leurs conflits et par la revendication de leurs droits les réparations les plus urgentes. L'église prend peu à peu l'aspect d'un antre aux multiples réduits, sombres et délabrés. L'incendie de la coupole en 1808 mit le comble à cette infortune. L'édicule du Saint-Sépulcre fut transformé par les Grecs en l'affreux kiosque de marbre qui subsiste toujours, et la coupole restaurée, trop lourde pour les colonnes, exigea le revêtement de celles-ci par les disgracieux pilastres rectangulaires qui défigurent tout l'édifice. Le chœur, occupé par les Grecs, a été entouré de hautes murailles. Les vitraux ont fait place à de grossières maçonneries qui plongent l'église dans une nuit perpétuelle. Il faut se diriger à tâtons par un escalier sordide vers le Calvaire, qui ressemble à un sombre galetas.

Et toute cette misère trahit encore à chaque pas la splendeur passée. Dans l'obscurité des bas-côtés se devinent les colonnes de marbre et les admirables chapiteaux, survivants de l'époque constantinienne ; les sculptures des linteaux, des cintres portent la marque médiévale la plus pure ; les tombeaux des rois francs sont intacts sous les éboulis ; les infâmes cloisons et les crépissages lépreux ne parviennent pas à masquer au visiteur attentif la ligne sobre et austère « du monument fameux où se juxtaposent — témoins aussi précieux qu'émouvants — les vestiges des constructions romaines, constantiniennes, byzantines de basse époque, harmonisées dans une admirable restauration franque du XII<sup>e</sup> siècle, que les déplorables additions ultérieures n'ont pu totalement défigurer (1) ».

\* \* \*

Dès avant 1914, de nombreux relevés et des mensurations répétées avaient inquiété le Père Vincent au sujet de la résistance de diverses parties de l'édifice : dégradations, brèches et lézardes, infiltrations, poussée de la coupole, trop lourde pour ses supports, autant de symptômes alarmants qui finirent par émouvoir le Service des Antiquités créé après la guerre. On s'était mis à envisager des mesures dont l'urgence s'imposait depuis longtemps, lorsque le 11 juillet 1927 un violent tremblement de terre disloqua une partie du monument, désaxa la façade et élargit les brèches et les lézardes. Devant ce péril imminent, les palabres entre les confessions qui occupent le Saint-Sépulcre n'aboutirent qu'à des expédients souvent plus dangereux qu'efficaces, consistant en quelques ligatures et en d'abondants crépissages, badigeons et bariolages, destinés par une vaine astuce à dissimuler les crevasses inquiétantes.

Devant cette déficience, l'administration mandataire se substitua aux communautés et chargea un technicien, l'architecte Harvey, de procéder à une enquête qui révéla le danger d'effondrement de l'édifice tout entier. La façade fut étayée en hâte par une puissance armature de tubes d'acier ; les pilastres de la rotonde furent ceinturés de bandeaux de ciment armé.

(1) VINCENT, dans *Comptes rendus*, p. 427.

La vieille basilique apparut comme une grande blessée, couverte de bandages et de pansements qui, on l'espérait, prolongeraient de quelques années sa précaire existence. Vers la fin d'octobre 1937 une nouvelle secousse sismique vint ébranler à nouveau les maçonneries. L'autorité fut contrainte d'interdire l'accès du sanctuaire aux foules de pèlerins, et à la veille des solennités de Pâques de cette année, le Saint-Sépulcre fut fermé au public. Cette mesure, taxée dans certains milieux de vexatoire et de sectaire, n'était que trop justifiée. Le rapport du technicien, rappelé en mars par avion est formel, et le Père Vincent se rallie sans réserve à ses conclusions : d'un moment à l'autre l'édifice peut s'écrouler.

Entre-temps de nouvelles tractations se poursuivent entre les communautés occupantes; un plan de restaurations urgentes a été mis sur pied... et rien n'a été fait jusqu'ici.

\* \* \*

Quelles sont, en ces lamentables conjonctures, les réactions du monde chrétien? Va-t-on laisser tomber en poussière le vieux sanctuaire, patrimoine commun de la chrétienté? On sait par expérience qu'aux moments les plus critiques les spéculateurs à la baisse entrent en lice. Il ne manque pas, malheureusement, de spéculateurs à la baisse qui misent sur l'effondrement de l'église actuelle — à les croire, un tas de gravats vétustes — pour bâtir sur ses ruines un édifice flambant neuf, qui traduirait en une formule architecturale hardie et jeune les sentiments de races et de nations où l'on sacrifie volontiers l'héritage du passé aux promesses de l'avenir.

Certes, les intentions sont droites et pures, il n'est pas permis d'en douter. Mais ceux qui donnent généreusement leur nom et leur concours aux comités qui se forment ici et là en vue de la réalisation de ces desseins grandioses ont-ils réfléchi à tout ce qu'ils vont laisser jeter allégrement par-dessus bord, trésor incomparable de souvenirs millénaires, de bijoux architecturaux meurtris, certes, mais tout de même épargnés par les siècles?

Voici une supposition qui ne manquera pas de frapper nos lecteurs. L'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines, a été consacrée en 1312. Dès 1342 elle fut ravagée par un incendie qui la ferma au culte pour vingt-quatre ans; elle fut pillée à deux reprises au XVI<sup>e</sup> siècle; elle subit de graves dommages du fait de la Révolution française; elle fut cruellement mutilée par les bombardements en 1914. Supposons que toutes ces dégradations n'aient été réparées que sommairement et par des moyens de fortune; que l'usure du temps n'ait jamais donné lieu à aucune restauration; que plusieurs groupes d'occupants s'y soient taillé leur domaine à grand renfort de murs et de cloisons, et que leurs conflits paralysent les mesures conservatoires les plus urgentes; que les verrières tombées en poussière aient fait place à de barbares maçonneries. Imaginons la décrépitude, l'incohérence, la sordidité qui défigureraient et masqueraient les lignes du vieil édifice. Mais le jour où son existence serait en jeu, le jour où se poserait le dilemme de sa restauration dans sa pureté primitive ou de sa destruction pour faire place à un édifice moderne, une seule voix oserait-elle s'élever en faveur de la seconde solution pour prononcer un verdict de mort?

Et le Saint-Sépulcre de Jérusalem, le sacrifierait-on d'un cœur plus léger?

Sous le regard de celui qui prie, comme l'a dit jadis le Père Vincent (1), « ces misères elles-mêmes prennent un autre aspect : splendeurs et haillons attestent l'égal hommage des générations disparues ».

(1) *L'Authenticité des Lieux Saints*, Paris, 1932, p. 92.

De toute évidence, il faut sauver le monument qui est toujours debout, en dépit des outrages et des profanations. Et pour le sauver, il faut le rendre à sa primitive beauté au lieu de lui substituer de toutes pièces le monument nouveau que sauraient concevoir les maîtres de l'architecture contemporaine. Car, au lieu de secourir la vétusté de l'édifice qui a traversé tant de siècles, pour prolonger son vivant témoignage, on consommerait sa ruine (1).

GONZAGUE RYCKMANS,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## « Images et Visages de Meuse »<sup>(2)</sup>

C'est un livre de chez nous, écrit par un homme de chez nous, traitant de belles choses de chez nous, que je veux vous entretenir aujourd'hui : des *Images et Visages de Meuse*, de M. Fernand Desonay. Dois-je vous présenter l'auteur? Bon nombre d'entre vous le connaissent par la critique des livres qu'il fait chaque semaine dans un journal de Bruxelles. Ce pourrait être ce que l'on appelle, avec une moue de dédain parfois, de la critique universitaire, car M. Desonay est professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Ce pourrait être une critique un peu plus savante, un peu plus érudite que vivante. Eh bien, non. M. Desonay, sans dissimuler son information qui est naturellement très étendue, juge les livres du jour en prenant, comme il convient, le ton du jour. C'est même tout le contraire du critique bénisseur, voire du critique indulgent. Il juge. Il a ses partis pris, ce qui est inévitable, et ses rudesses, ce qui n'est pas ennuyeux. Il lui arrive même de relever sa critique des piments de la polémique. Ah! on ne refusera pas à ce professeur les dons de la vie.

Mais ni le haut enseignement aussi solidement que brillamment exercé, ni la lecture attentive des livres du jour, ni le journalisme littéraire le plus régulier et le plus consciencieux n'épuisent l'activité de M. Desonay. Il lui faut encore s'attacher à des œuvres de longue haleine et déjà — car il est encore jeune — sa bibliographie n'est pas médiocre. On y trouve des travaux scientifiques, des éditions critiques d'œuvres du Moyen-Age, une belle étude sur le *Rêve hellénique chez les poètes parnassiens*, un *Villon* qui met le profane au fait des plus récents travaux qui ont eu ce poète pour objet, une petite histoire des ducs de Bourgogne, ramassée, alerte, écrite — et très joliment écrite. — pour « l'honnête homme » qui manque du loisir des longues lectures, et enfin des livres destinés à la jeunesse, mais que tout le monde peut lire avec autant de profit que d'agrément, tels *Léopold II, ce géant* et les toutes récentes *Images et Visages de Meuse* que je veux vous recommander.

(1) VINCENT, dans *Comptes rendus*, p. 433. Après la lecture de ce rapport, l'Académie a émis le vœu suivant qui a été transmis au Gouvernement britannique par l'entremise du ministre des Affaires étrangères : « L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres approuve les mesures de conservation prises d'urgence il y a trois ans, mais demande instamment que le projet de consolidation préparé par M. l'architecte Harvey soit mis à exécution sans tarder, et qu'au besoin la puissance mandataire use de son autorité à cet effet. L'Académie insiste pour que soit établi un classement des parties antiques et médiévales du monument, parties dont la stricte conservation s'impose de toute nécessité. »

(2) Texte d'une causerie faite devant le micro de l'I. N. R.

Le titre indique assez comment est fait le livre, — avec la plus gracieuse nonchalance, avec des imprévus, des retours en arrière, cet air de prime-saut des conversations nourries et aisées. Mais l'absence d'appât n'empêche pas le style d'être étonnamment soutenu, et la surprise, c'est que cette familiarité d'une part dans la composition, ce style d'autre part qui a le rythme et quelquefois même l'accent de l'épopée, ne produisent point de heurt, aucune discordance, à quoi l'on reconnaît que l'ouvrage est fait de main d'ouvrier.

Fernand Desonay nous conte au long de ces deux cents pages la vie du beau fleuve, depuis les temps légendaires jusqu'à nos jours. Les images les plus récentes alternent avec les plus vieux souvenirs, celle des Quatre Fils Aymon avec celle du chaland-qui-passe. On voit se refléter au miroir de l'eau tantôt la jeune guerrière de Domrémy, tantôt la maison aux volets verts de l'éclusier, tantôt les violences du Téméraire, puis celles des soldats de Guillaume II, tantôt les légendes pareilles à des enluminures qui entourent l'établissement de sainte Begge, à Andenne. Et les cités qui durent se reflètent elles aussi au miroir, comme l'histoire qui se déroule et coule. C'est Hastière et son admirable église que l'on a justement appelée un musée d'art wallon; c'est Dinant et Namur; c'est Huy et Liège, la ville aux fontaines; c'est Visé, aux sanglants souvenirs.

Alternance, variété, promptitude du trait, Fernand Desonay sans rien abdiquer des exigences et sans offenser aucune règle de cet art littéraire qui est bien de tous les arts le plus intellectuel, a su emprunter à la vision cinématographique quelque chose de sa méthode. Aussi son épopée va, court, et quelquefois même vole. Mon Dieu! oui, elle s'élève du chant en sourdine de la prose à la chanson claire et même éclatante du vers. Deux longs poèmes, l'un familier comme un conte de La Fontaine, l'autre qui a l'accent de l'ode, nous découvrent que ce professeur, ce critique, cet essayiste, cet historien, ce journaliste n'aurait qu'à le vouloir pour ajouter à tous ses titres celui de poète.

Naturellement dans cette histoire de la civilisation mosane qu'il vient d'esquisser avec tant d'élégance, il n'a eu garde de négliger les arts. C'est où je me suis arrêté, où j'ai retrouvé un vieux problème qui est depuis longtemps posé et auquel il me semble qu'aucune solution satisfaisante n'a encore été donnée.

Les arts mosans, ce sont de nobles et de gracieuses architectures, ce sont des églises magnifiques ou délicates; ce sont des orfèvreries raffinées, et des dinanderies pareilles à du soleil concentré; ce sont des peintres d'une sensibilité exquise, dont le dinantais Joachim Patenier est comme le chef de chœur; ce sont des sculpteurs et des graveurs, ce sont des musiciens dont Desonay, en trois lignes, a dit la grâce et l'âme: « J'écoute, écrit-il, j'écoute Grétry, le cœur de Grétry et ses rythmes pimpants; j'écoute César Franck, plus fluide que l'eau qui coule; j'écoute sur les cailloux, pathétique et cristalline, la flûte de Lekeu... » Parfait! Mais où sont les écrivains? Plus exactement, où sont les artistes littéraires?

Curieux phénomène: cette vallée mosane qui a suscité tant de belles et grandes œuvres pour la joie des yeux, pour le ravissement de l'oreille n'en a quasiment point produites pour la contemplation intérieure. Pourquoi?... Je laisse la question en suspens, et pour cause. Aussi bien l'intérêt de cette question n'est-il plus qu'historique. La littérature mosane est née avec le XX<sup>e</sup> siècle et la liste est déjà longue des poètes, des romanciers, des essayistes qui ajoutent à toutes les gloires de la Meuse cette gloire nouvelle, plus haute, plus pure que les autres, de la traduction tout intellectuelle des sentiments, des pensées et des aventures des hommes.

JEAN VALSCHAERTS.

## En quelques lignes...

### Moutarde après souper

Voici que nous sommes, pour les vœux et souhaits, furieusement en retard! Noël est si loin, avec ses routes luisantes de gel nouveau, la dinde truffée et les boules du gui, que déjà les Rois mages ont fait débrider les chameaux au seuil de l'étable. Dans tous les gâteaux, les enfants, barbouillés de chocolat, cherchent la fève. On apprête les couronnes de carton doré. Le roi boit...

Mais nous sacrifierons, quand même, à la mode des étrennes et des vœux. Et sur ce double chapitre, nous nous sentons d'autant plus à l'aise que les congratulations et effusions officielles ont disparu de notre *diary*. Alors, nous restons seul avec d'innombrables amis très chers, qui sont les lecteurs de ces notes anonymes. On veut bien nous dire, quelquefois, que certains d'entre vous y prennent un plaisir certain. N'est-ce pas la plus enviable des récompenses que cette fidélité hebdomadaire qu'un groupe compact d'inconnus bienveillants?

C'est vers vous tous — et vous toutes aussi — que se tourne Monsieur Trois-Etoiles. En vous promettant de faire comme le nègre et même, s'il est possible, de faire mieux. La chronique est une redoutable mangeuse d'hommes. Car, à détacher les feuillets du calendrier, on finit par s'apercevoir que tout est dit depuis qu'il y a douze mois par an et qui passent... Pourtant, chaque année en son clair matin semble nous offrir des présents et des illusions également aimables. Puisse la chaleur de nos souhaits rompre toutes les glaces! Puisse cette sorte de collaboration que nous poursuivons ensemble n'être assombrie que par les agacements du petit nombre (car je sais qu'il m'arrive d'en agacer, chers amis lecteurs, parmi vous)!

Je ne serai, je crois bien, ni meilleur ni pire. Je continuerai de dire mes sentiments, avec cette sincérité totale qui est l'apanage — et la joie — de tous ceux, quels qu'ils soient, qui figurent au sommaire de notre Revue. Et c'est cela, surtout, que je voudrais souhaiter à ceux qui lisent et à ceux qui écrivent: la fidélité envers soi-même. Nous mourons de conformisme et de bénisseurs. Sachons, de la rencontre (qui n'est pas nécessairement un conflit) de toutes les bonnes volontés, faire jaillir un peu plus de lumière. Notre probité intellectuelle est à ce prix.

Et cela vaut bien qu'à six ou sept jours du 1<sup>er</sup> janvier, on revienne sur le chapitre des souhaits. Probe et heureuse année à tous, amis lecteurs!

### Capuchons

Walt Disney n'avait pas prévu cela. Oh! il devait savoir, par ses agents de publicité et ceux qui totalisent les recettes (et par le fisc!), que les bénéfices de *Blanche-Neige* provenaient, à la fois, du fabricant de papier à lettres et de l'usine à jouets, de la mercerie en gros et de la chaussure, du comptoir d'alimentation et du bureau de tourisme, de toutes les vitrines et de toutes les galeries où les Sept Nains et Madame la Sorcière et la Fée dansante et le Prince Charmant offrent à tous les publics leurs sourires et leurs grimaces pareillement standardisés. Ce fut, cette mode de *Blanche-Neige*, le miracle de l'hiver et le seul remède à la crise. Encore convient-il d'avouer que les héros du conte de Grimm mis à l'écran ont joué le rôle de « trusteurs ». Les serviettes à thé japonaises n'ont plus eu qu'à se replier; ce qui aura rempli de joie antifasciste les jolies Américaines qui boycottent les bas de soie.

Mais qui aurait compté sur l'offensive de la vraie neige?

\*\*\*\*

Du coup, les capuchons ne devenaient plus des accessoires à exhiber devant la camera. Parce qu'il gelait à pierre fendre et que tous les nez étaient rouges, on a sorti, du fin fond des armoires, d'in vraisemblables écharpes à carreaux. Les bottes faisaient fureur; les galoches, prime. La vieille tante qui connaît un point merveilleux, ma chère, pour le pull-over de ton mari était si demandée au bout du fil qu'elle n'avait plus le temps de croiser ses aiguilles.

Mais ce qui changea la face de la ville, ce fut cette invasion des capuchons pointus. Pour leur donner une allure très photographique, il suffisait de coudre l'écharpe-tour de cou. C'est à quoi s'employèrent toutes les émules du brave Atehoum! Aucune n'eût voulu ressembler à Simplet. Mais il y a, dans la petite maison de la forêt, des séductions à la mesure de tous les rêves. On sifflotait en travaillant. C'était exquis. Au point que le dégel en dérangea plus d'une...

Le dégel, c'est toujours comme ça! Vous avez fini de maudire l'onglée; vous venez d'acheter des patins, des skis, un chandail olive, des pantalons bouffants, une humeur allègre et votre billet pour Elsenborn: crac! les vents ont tourné sur l'Ouest de l'Europe!... Il n'y a guère que l'aiguilleur des tramways bruxellois qui bénisse ces coquins de tempérés et ces courants d'air maritime.

Et les malheureux. Le grand froid de Noël aura mis à l'honneur, une fois de plus, ces qualités de générosité collective qui vengent notre époque de tant d'accusations. Car, s'il est tristement vrai qu'en bien des circonstances l'homme est un loup pour l'homme, n'est-il pas réconfortant de constater qu'une grande misère trouve toujours un écho dans les cœurs? Tous ces capuchons coquets qui s'affairaient sous la bise coupante, combien abritaient-ils de généreux petits lutins, soucieux de partager avec le pauvre la galette chaude et le seau de charbon et la bûche de Noël! Il faudrait bien écrire un conte, plus émouvant que celui de Grimm, plus humain que la fantaisie de Walt Disney, où la ronde des capuchons semés de flocons et d'étoiles de neige ferait, autour de la crèche de Bethléem, des miracles de charité.

#### Sur les expériences de Lindbergh

On sait que le génial aviateur, que l'on croirait doué, tel le pigeon voyageur, d'un sixième sens, s'est révélé, dans le domaine de la construction mécanique d'extrême précision, sans rival. Au lendemain de la tragédie qui endeuilla son foyer, Lindbergh eût pu, dégoûté des hommes, s'enfoncer, — tout seul — dans une retraite orgueilleuse et navrée. Il a mieux aimé mettre au service d'autrui son ingéniosité qui tient du prodige.

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, le docteur Carrel raconte ce qu'est, au juste, cette méthode de la culture des organes, méthode qui n'est possible que grâce au fonctionnement de la fameuse pompe de Lindbergh. Au physiologiste en son laboratoire le mécanicien apporte la collaboration la plus efficace, s'il est vrai que la pompe inventée en 1934 permet de maintenir une circulation pulsatile de liquide nutritif à travers un organe.

Les perspectives sont stupéfiantes que laisse entrevoir la méthode ainsi décrite. En effet, rien n'interdit d'imaginer que des organes malades, enlevés du corps et placés dans la pompe de Lindbergh, pourront être traités comme un alité à l'hôpital. Un rein tuberculeux guérirait donc en vivant *in vitro* sous l'influence d'un milieu artificiel?... Pourquoi pas?

Et cette collaboration est, on y insiste, d'autant plus admirable que tout encourageait le vainqueur de l'Atlantique-Nord dans le dessein qu'il eût pu concevoir de jouer le grand rôle d'Alceste. Quand on apprécie le geste d'un Lindbergh équilibrant de ses

mains agiles de mécano les leviers de la célèbre pompe, il faut bien se dire que ces mains se sont tordues dans l'affreuse détresse de la *nursery* vide — et que le Colonel, avant de reprendre goût à la vie (à la vie des autres!) a dû repousser, contre le mur de cette *nursery*, un berceau que n'égaierait jamais plus la chanson du baby rose et blond.

#### Deux fauteuils vides à l'Académie

Avec le bon docteur Delattre et Hubert Stienet, c'est deux probes ouvriers de nos lettres belges qui viennent de disparaître.

Je sais bien que l'expression n'a pas fort bonne presse dans les milieux où l'on cultive volontiers l'hyperbole. Mais nous sommes ici pour dire, le plus honnêtement possible, la vérité. Et c'est une vérité — bonne à dire, même sur des tombes fraîchement creusées — que notre littérature régionaliste d'expression française n'a rien à voir avec les sommets du génie. Précisément, Louis Delattre et Hubert Stienet savaient les justes limites de leur talent. Il ne leur est rien arrivé que d'avoir cette belle conscience de l'écrivain respectueux des normes. D'ailleurs, leur œuvre de conteur mérite de ne point mourir tout entière.

Stienet, ami et « pays » de Hubert Krains, a célébré, comme l'auteur du *Pain noir*, une Hesbaye un peu plate, un peu nue. Mais le démon lui vint de la fantaisie. Et certains de ses récits vous ont un air de Jérôme Bosch. Il est remarquable, en vérité, que nos prosateurs les plus fidèles (en apparence) à cette école naturaliste que la Belgique se devait d'imiter avec le décalage rituel de dix ou vingt ans ont sauvegardé les droits de la poésie. Krains lui-même n'échappe pas à cette suggestion du symbolisme.

Quant à ce bon Samaritain que fut le docteur de campagne, quant à Louis Delattre, il devait trouver, dans une mort tragique (une congestion par le froid, au retour d'une conférence sur la *Croisade de la santé*), le couronnement qu'il eût rêvé. Lui aussi, il voulut peupler ses récits de terroir de personnages à grelots. Nous ne sommes pas très loin de Binche. Et c'est ainsi que les folies du carnaval wallon ou des kermesses flamandes entretiennent, chez le bon peuple de chez nous, le sens et le goût de l'évasion hors du réel. Non! nous n'avons pas des écrivains qui se haussent jusqu'à l'universel. Mais regardez-là d'un peu près, cette cousine pauvre qu'est la littérature belge: et vous constatarez qu'elle maintient, même par la voix de ses académiciens chevronnés, le rythme allègre de ces échappées poétiques que sont nos trop rares infidélités au prosaïsme du négoce et des jours.

---

Nos meilleurs vœux de bonne et sainte année à tous nos amis, collaborateurs et lecteurs. Le renouvellement de l'année nous fournit l'occasion de les remercier chaleureusement pour le soutien qu'ils veulent bien accorder et maintenir à une œuvre d'apostolat intellectuel dont le seul but, depuis bientôt dix-huit ans, a été de travailler, chez nous, en Belgique, à « l'Adveniat regnum tuum », c'est-à-dire : L'ÉGLISE ET LA PATRIE.

*La Revue catholique des idées et des faits.*

---

## Julien Benda précurseur d'Adolf Hitler

Dans son *Discours à la Nation européenne*, M. Julien Benda se plaignait jadis que l'Europe n'eût pas encore dépassé ce qu'il appelait l'*incarnation verbale*. Reconnaissant que l'idée d'Europe, en tant qu'idée, ne peut être que la localisation d'une tendance universaliste, culturelle ou religieuse, M. Benda finissait par conclure que *l'Europe se fera comme s'est faite la nation*. Pour une fois, M. Benda était bon prophète, et la chose semble devoir s'accomplir exactement comme il l'avait prévu.

La nation, à ce qu'il assure, n'a vraiment existé que « le jour où s'est constitué une morale nationaliste ». La remarque vaut à tout le moins pour l'Allemagne; ce sont, en effet, les *Discours à la Nation allemande* de Fichte qui l'ont faite. Ce sont pareillement les théories racistes du national-socialisme qui sont en train de « faire l'Europe ». De même que le créateur prussien de la morale nationaliste a donné ses commandements comme « étant d'essence proprement morale et considérable pour cette raison », l'hitlérisme se présente, lui aussi, comme une « révolution morale ». Cette révolution a, d'ailleurs, tous les traits que M. Benda en exige : ne consiste-t-elle pas à « créer dans l'âme de l'Europe une dépréciation de l'individualisme, un respect de l'abolition du moi, en faveur d'un grand Tout (*op. cit.*, p. 16) — totalitarisme qui, en l'espèce, se justifie par la notion universaliste de race ?

Ce que l'Allemagne de Hitler cherche d'abord auprès des populations germaniques, c'est bien, comme le désire M. Benda, à « inculquer à chacune d'elles la religion — morale — de l'unité, et le mépris — non moins moral — du morcellement. » (*Op. cit.*, p. 18.) M. Benda doit, en effet, le reconnaître : « L'absence de l'idée d'Europe, dit-il, explique que certaines communautés de péril, pourtant très fortement senties, n'aient rien fait d'important pour l'union. » C'est, par contre, ce qui explique le succès de l'hitlérisme : prenant une plus vive notion du danger, il s'est dressé contre le bolchevisme antieuropéen et a pu se présenter comme incarnant la défense de l'Europe. Il y a là un phénomène en tout point semblable à celui qu'évoque M. Benda lorsqu'il parle de ce « péril mongol qui fit trembler toutes les nations du continent, qui fit même qu'elles tournèrent toutes les yeux vers Rome comme vers leur unique loi. » N'est-ce pas à devenir la loi du monde qu'aspire le III<sup>e</sup> Reich ?

M. Benda est, au reste, trop bon hégélien pour s'en scandaliser : « Une idée politique, dit-il, ne naît que si l'idée à laquelle elle s'oppose logiquement et qui a réussi à s'imposer aux hommes, a épuisé sa valeur, est devenue malfaisante, et demande pour leur bien à être dépassée. » Dans la mesure où les hommes d'Europe semblaient pâtir du démocratisme, du libéralisme, des excès de l'individualisme, l'idéologie nationale-socialiste se trouve donc justifiée; et de l'hitlérisme qui leur a imposé un changement de vie, une nouvelle discipline des mœurs, M. Julien Benda pourrait aussi bien dire que c'était à lui qu'il appartenait de « s'actualiser et d'anéantir l'idée qui leur portait dommage ».

L'idéologie hitlérienne a bien accompli ce « changement moral » que M. Benda juge indispensable pour « faire l'Europe »; elle prétend, en outre, *parler dans l'universel*, ce qui n'est pas pour la rendre suspecte à un philosophe tel que lui. C'est, en effet, comme *idée*, et comme *idée mondiale*, que le racisme se définit et se présente à l'Européen d'aujourd'hui. Ce caractère universaliste de la révolution allemande, nul ne l'a si fortement dégagé que

M. Gonzague de Reynold, dans un clairvoyant ouvrage : *Conscience de la Suisse*, où il appelle ses compatriotes à la résistance :

« Le national-socialisme, dit-il, est sorti de sa phase intérieure pour entrer dans sa phase d'expansion et de conquêtes, comme à un moment donné toutes les révolutions. Car une révolution crée un tel trouble dans les rapports entre les Etats qu'elle est forcée de s'étendre, si elle ne veut pas être condamnée à l'étouffement. Toute révolution est apostolique et mystique; elle prêche, elle impose une foi universelle. Et c'est ici qu'il ne faudrait point se méprendre : la révolution allemande dépasse son propre nationalisme; l'idée du Reich — déjà le mot l'indique — est universelle : Saint-Empire déchristianisé. A quoi le nazisme songe-t-il et se prépare-t-il? A une organisation de l'Europe. Organisation à son image. Mais la Révolution française n'a point cherché à faire autre chose, elle pour qui l'humanité c'était la France, et l'« homme en soi », l'homme des Droits de l'homme, c'était le Français. Or, l'Allemagne, plus que la France, est un pays de mission : mission d'Othon le Grand et des Saxonides, mission des chevaliers teutoniques, c'est-à-dire des Prussiens. »

Et M. Gonzague de Reynold d'ajouter :

« Il est certain que la révolution allemande a des chances devant elle. Il serait vain de se les dissimuler. Et d'abord, sa force affective. Car, tandis que la Révolution française avait un caractère intellectuel, la révolution allemande est un puissant réveil des forces affectives, instinctives. D'où son caractère irrationnel. La Révolution française était « philosophique »; la révolution allemande est religieuse. Retour au paganisme. Oui, mais le monde sera ou chrétien ou païen. Il ne pourra longtemps supporter d'être rationaliste, laïque, libre penseur, ce qui est contraire à la nature humaine et à ses aspirations profondes. Si on lui a rendu impossible le retour au christianisme, il reviendra au paganisme; le fond du paganisme n'est autre chose que le culte de la race et du sang, de la terre et de la cité. Ne pas oublier l'instinct panthéiste du Germain et du Slave : panthéisme du marécage et de la forêt. Tous ces peuples en sont encore à leur jeunesse romantique. Le racisme est absurde, mais il est prenant. »

Il est d'ailleurs possible que les prétentions universalistes du germanisme hitlérien se heurtent, un jour, à des oppositions qui déterminent une volonté de sécession parmi ces peuples. En attendant, pour que l'idée d'Europe soit autre chose qu'« une idée stupide », comme disait Bismarck, pour que l'Europe cesse d'être une pure « incarnation verbale », comme dit M. Julien Benda, Hitler cherche à en faire une réalité, une réalité germanique. Que peut-être, en effet, l'Europe, sinon l'affirmation d'une souveraineté ?

Lorsqu'il écrivait son *Discours à la Nation européenne*, M. Benda croyait qu'on ne reverrait plus « l'homme qui, pour unifier l'Europe, pense à la conquérir » (p. 47) : c'était, au reste, pour le regretter et se reporter avec nostalgie aux temps du Saint-Empire germanique qui apparut, disait Lavis, comme « une nécessaire manière d'être du monde, transcendant aux caprices de l'histoire ». « Si les Hohenstaufen avaient su unifier l'Allemagne et l'Italie, ajoute M. Benda, c'était la paix du monde et sa beauté pour de longs siècles » (p. 51). Cette unification, Hitler ne rêve-t-il pas de l'accomplir? Et la nation allemande qui, avec Nietzsche, a conçu le *surhomme*, se conçoit elle-même comme une *surnation* désignée par Dieu pour jouer le rôle de véritable fédérateur dans une Europe qu'elle se représente comme un immense Zollverein placé sous la loi germanique.

Aussi n'y a-t-il pas un théoricien du national-socialisme qui n'entende M. Julien Benda lorsqu'il déclare : « L'Europe sera éminemment un acte moral, si la moralité consiste, pour l'être, à cesser de se penser sous le mode du distinct, du fini, pour se penser sous le mode de l'infini ou du divin. » N'est-ce pas sous

ce dernier mode que, dans son horreur du précis, de l'achevé, de ce qui a des bornes, des limites, l'âme germanique aime habituellement à se représenter? Cette philosophie de l'illimité, l'hitlérisme ne la répudie pas, bien au contraire; et le Führer de la jeunesse allemande, B. von Schirach, s'y montre fidèle en proclamant : « Nous unissons Dieu et l'Allemagne dans un même concept du divin. » Et en conséquence il ajoute aussitôt : « Nous ferons tomber la barrière des confessions. » C'est pour la même raison que l'Allemagne de Hitler entend abolir les barrières des Etats de l'Europe : tout cela n'est pas l'ordre du distinct, du fini? Aussi l'idéalisme hitlérien pose-t-il comme M. Benda pour principe que l'Europe sera « une victoire de Dieu de l'immatériel (p. 198). Et la mystique nazi pourrait dire, elle aussi : « L'Europe sera un moment de notre retour en Dieu (p. 198). » ... Mais le *Discours à la Nation européenne* ne serait-il pas, à sa manière, un supplément aux *Discours à la Nation allemande* de Jean Gottlieb Fichte, et M. Julien Benda un précurseur d'Adolf Hitler?

HENRI MASSIS.

## La population belge de 1830 à 1930<sup>(1)</sup>

### 6. Langues parlées.

La Belgique est constituée par des habitants appartenant, par leurs origines, à trois groupes ethniques différents : le groupe flamand, le groupe wallon et le groupe allemand, celui-ci de peu d'importance numérique.

La frontière qui sépare ces trois groupes à l'intérieur du pays est restée étonnamment stable à travers les siècles.

Il y a toujours eu évidemment entre les individus et les familles appartenant aux trois groupes des relations d'affaires et de parenté, une communauté d'intérêts et des aspirations religieuses et politiques communes, qui ont assuré la compénétration réciproque des trois groupes et l'unité nationale. Il y a des Wallons dans la partie flamande du pays et des Flamands dans la partie wallonne, en assez grand nombre.

Il y a au centre de la Belgique, dans la province de Brabant notamment, des populations dont il serait assez difficile de déterminer l'appartenance à un groupe ou à un autre.

Les mœurs et l'état social de ces trois groupes sont parfaitement unifiés. Ils ne se distinguent plus, pour ainsi dire, que par la langue qu'ils parlent couramment.

L'Administration en établissant, à chaque recensement, le nombre des personnes parlant chacune des langues nationales, le français, le flamand et l'allemand, n'a pas la prétention d'établir exactement l'importance de chacun des groupes. Elle se place simplement à un point de vue pratique qui consiste à savoir quelle est la langue qu'il convient d'employer dans chaque commune pour les affaires administratives. Elle n'a pas la prétention de faire une œuvre scientifique. Elle ne demande pas aux particuliers : « Etes-vous flamand? Etes-vous wallon? Etes-vous allemand? » Elle leur demande seulement de répondre à la question suivante : « Quelles langues parlez-vous? »

Il faut remarquer que la question posée est au pluriel; de sorte

que ceux qui parlent deux ou trois langues nationales, sont invités à le déclarer. Au moyen de ces questions, on a obtenu en 1930 la répartition suivante de la population au point de vue des langues nationales parlées.

TABLEAU 4.

	Habitants sans distinction d'âge.
Parlant le français seulement . . . . .	3,039,315
Parlant le flamand seulement . . . . .	3,473,291
Parlant l'allemand seulement . . . . .	69,033
Parlant le français et le flamand . . . . .	1,045,601
Parlant le français et l'allemand . . . . .	67,140
Parlant le flamand et l'allemand . . . . .	9,332
Parlant les trois langues nationales . . . . .	54,086
Ne parlant aucune des trois langues . . . . .	334,206

Les habitants qui avaient déclaré parler plusieurs langues étaient invités, dans une sous-question, à déclarer quelle est la langue dont ils se servent le plus fréquemment. On a ainsi obtenu les résultats que voici :

Parmi les habitants qui parlent plusieurs langues, ont déclaré se servir le plus fréquemment :

du français . . . . .	474,006
du flamand . . . . .	662,277
de l'allemand . . . . .	31,130

Donc, parmi les personnes parlant plusieurs langues :

40.30 % ont déclaré se servir le plus fréquemment du français;  
56.31 % ont déclaré se servir le plus fréquemment du flamand;  
2.65 % de l'allemand.

Si l'on veut obtenir le total des habitants parlant chaque langue, on peut le faire en ajoutant au nombre des habitants parlant une langue les habitants parlant cette langue et une autre. Voici le résultat :

TABLEAU 5.

Habitants parlant le français ou le français et une autre langue nationale :

Le français seulement . . . . .	3,039,315
Le français et le flamand . . . . .	1,045,601
Le français et l'allemand . . . . .	67,140
Le français, le flamand et l'allemand . . . . .	54,086

4,206,142

Habitants parlant le flamand ou le flamand et une autre langue nationale :

Le flamand seulement . . . . .	3,473,291
Le flamand et le français . . . . .	1,045,601
Le flamand et l'allemand . . . . .	9,332
Le flamand, le français et l'allemand . . . . .	54,086

4,582,310

Habitants parlant l'allemand ou l'allemand et une autre langue nationale :

L'allemand seulement . . . . .	69,033
L'allemand et le français . . . . .	67,140
L'allemand et le flamand . . . . .	9,332
L'allemand, le français et le flamand . . . . .	54,086

199,591

En laissant de côté les personnes ne parlant aucune des trois langues nationales et notamment les enfants en dessous de 2 ans,

(1) Voir la *Revue catholique* du 9 déc. 1938.

il résulte du groupement des chiffres donnés ci-dessus que 54.22 % des habitants parlent le français ou le français et une autre langue nationale, 59.07 % parlent le flamand ou le flamand et une autre langue nationale, 2.57 % parlent l'allemand ou l'allemand et une autre langue nationale.

· Ceux qui ne parlent qu'une langue forment 81.33 % de la population. Parmi eux 37.56 % ne connaissent que le français, 42.92 % ne parlent que le flamand, 0.85 % ne parlent que l'allemand.

Des comparaisons avec les résultats des recensements antérieurs sont assez difficiles étant donné que l'on n'a pas toujours suivi la même méthode pour la classification des enfants en bas-âge.

En les excluant de la comparaison, on peut, sous certaines réserves, rapprocher les données obtenues aux différents recensements, en comprenant dans chaque groupe les personnes qui parlent la langue indiquée et celles qui parlent cette langue et une autre ou les deux autres langues nationales.

On obtient les proportions que voici :

Habitants sachant parler :

	le français	le flamand	l'allemand
1866 . . . . .	49 %	56 %	1 %
1880 . . . . .	52 %	56 %	2 %
1890 . . . . .	54 %	58 %	2 %
1900 . . . . .	55 %	58 %	2 %
1910 . . . . .	54 %	59 %	2 %
1920 . . . . .	55 %	59 %	2 %
1930 . . . . .	54 %	59 %	3 %

7. Les professions.

Au point de vue des professions, la population se divise avant tout en population active et non active.

On a compté en 1930, sur une population de 8,092,004 habitants, 3,376,652 qui exerçaient une profession et 373,633 qui aidaient un autre membre du ménage dans l'exercice de sa profession sans recevoir à ce titre de rémunération. La partie non active se composait de 4,341,719 personnes; ce groupe comprend notamment les enfants, les étudiants, les pensionnés, les rentiers, les propriétaires non exploitants, les personnes vivant de l'assistance publique ou privée.

En envisageant donc la population totale du Royaume, on trouve que :

- 42.73 % des habitants exercent une profession;
- 4.62 % aident un autre membre du ménage dans l'exercice de sa profession;
- 53.65 % sont des dépendants ou des sans-profession.

En résumé; 46.35 % des habitants font partie de la population active et 53.65 % constituent la population non active.

La proportion des hommes qui exercent une profession est naturellement plus élevée que celle des femmes.

Sur un total de 4,007,418 hommes au 31 décembre 1930, on en comptait 2,569,193, soit 64.11 %, exerçant une profession.

Parmi les femmes, au nombre de 4,084,586, 807,459, soit 19.77 %, ont déclaré exercer une profession.

Le tableau ci-après donne l'importance relative de chaque branche de l'activité nationale dans l'ensemble.

Proportion pour-cent, par section, des personnes exerçant une profession :

Groupes de professions.	Hommes.	Femmes.	Total.
Industrie . . . . .	63.67	44.83	59.17
Commerce . . . . .	11.54	20.16	13.60
Agriculture et forêts . . . . .	13.97	4.60	11.73
Fonctions publiques . . . . .	5.57	3.17	4.99
Professions indéterminées . . . . .	0.80	0.94	0.84
Services domestiques . . . . .	1.48	18.05	5.44
Professions libérales . . . . .	2.87	8.25	4.16
Pêche . . . . .	0.10	0.00	0.07
TOTAUX . . . . .	100.00	100.00	100.00

On voit que 59.17 % de l'ensemble des personnes exerçant une profession sont occupées dans l'industrie. En ajoutant les 13.60 % occupées dans le commerce on obtient un peu plus des 2/3 de la population active.

En ajoutant aux personnes exerçant une profession les aidants, qui ne sont pas compris dans les nombres ci-dessus, les proportions des personnes occupées deviennent respectivement :

Industrie . . . . .	54.6 %.
Agriculture . . . . .	16.9 %.
Commerce . . . . .	14.5 %.

On voit que, dans ces conditions, le commerce se place presque au même rang que l'agriculture au point de vue de l'importance relative du nombre des personnes exerçant une profession dans chaque catégorie.

En ce qui concerne la situation sociale et en ne tenant compte que de la répartition des personnes actives dans l'agriculture, le commerce, l'industrie et la pêche, on obtient la répartition suivante :

- 23.33 % sont des patrons;
- 9.05 % sont des employés;
- 56.05 % sont des ouvriers;
- 11.57 % sont des aidants.

La répartition proportionnelle des différentes situations sociales est, dans les quatre sections principales, la suivante :

Dans l'agriculture, on relève :

Patrons . . . . .	42.02 %.
Employés . . . . .	0.10 %.
Ouvriers . . . . .	20.25 %.
Aidants . . . . .	37.63 %.

Dans l'industrie :

Patrons . . . . .	10.58 %.
Employés . . . . .	7.58 %.
Ouvriers . . . . .	79.39 %.
Aidants . . . . .	2.45 %.

Dans le commerce :

Patrons . . . . .	49.50 %.
Employés . . . . .	25.08 %.
Ouvriers . . . . .	9.90 %.
Aidants . . . . .	15.52 %.

Dans la pêche :

Patrons . . . . .	20.33 %.
Employés . . . . .	0.97 %.
Ouvriers . . . . .	72.98 %.
Aidants . . . . .	5.72 %.

Disons quelques mots du travail de la femme.

Au 31 décembre 1930 on a compté 807,459 femmes exerçant une profession en Belgique. La population féminine totale étant de 4,084,586, cela représente 19.77 % de femmes exerçant une profession.

Parmi les femmes exerçant une profession, on a compté : 168,761 patronnes, 67,814 employées, 325,268 ouvrières et 184,871 aidantes.

Les femmes exerçant une profession, aidantes comprises, se répartissent comme suit entre les divers groupes de professions :

Industrie . . . . .	377,724
Commerce . . . . .	128,458
Agriculture et forêts . . . . .	140,525
Professions libérales . . . . .	66,638
Services domestiques . . . . .	145,775
Fonctions publiques . . . . .	25,577
Professions indéterminées . . . . .	7,626
Pêche . . . . .	7

38 % des femmes exerçant une profession sont occupées dans l'industrie ; 23 % dans le commerce ; 14.7 % dans les services domestiques, et 14 % dans l'agriculture et les forêts.

D'après le recensement, les groupes de professions où l'on compte le nombre le plus important de femmes sont les suivants :

	Femmes occupées.	Proportion % du total des femmes exerç. une profession.
Achat, vente et location des prod. industr. et agricoles	155,423	19.2
Services domestiques . . .	138,655	17.2
Agriculture et élevage . . .	137,558	17.0
Industries textiles . . . . .	132,674	16.4
Industrie du vêtement . . .	119,505	14.8
Banques, transports, indus- trie hôtelière . . . . .	70,035	8.7

Ces groupes comprennent 753,850 personnes, soit 93.3 % du total des femmes qui exercent une profession, aidants compris.

La comparaison avec des recensements antérieurs est assez difficile, la manière de relever les professions et de les grouper en catégories ayant varié.

Il est inutile, du reste, de donner beaucoup de chiffres. Chacun sait que le travail de la femme s'est considérablement développé en Belgique depuis le commencement du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque de la guerre. En 1920 on a pu constater une légère diminution qui ne s'est pas maintenue en 1930.

En ce qui concerne l'ensemble des professions, l'industrie et le commerce se sont développés au détriment de l'agriculture et ont pris de plus en plus une place prépondérante dans la vie économique de la Belgique.

## II. — LE MOUVEMENT DE LA POPULATION.

Les modifications de quantité et de composition qui se sont produites dans la population belge depuis 1830 et que nous avons étudiées dans le chapitre précédent sont le résultat d'un double courant dont tout le groupement humain est la source ou l'aboutissement.

Le premier lui apporte des éléments nouveaux par les naissances et les immigrations ; le second lui enlève une partie de ses unités par les décès et les émigrations.

En général, le mouvement des naissances et des décès est capital pour le développement de la population ; celle-ci augmente en proportion de l'excédent des naissances sur les décès.

Le mouvement des migrations internationales n'a qu'une influence secondaire, sauf dans les pays de colonisation. Nous dirons néanmoins quelques mots de ces mouvements migratoires.

Nous allons étudier successivement chacun des éléments qui sont intervenus dans l'évolution de la population belge.

### 1. Les naissances.

Plus une population est importante, plus le nombre des naissances qui s'y produit est élevé ; du moins tel est le cas dans les conditions normales, étant donné qu'une augmentation de la population ne se conçoit pas sans l'augmentation du nombre des familles dont elle se compose ; et plus le nombre des familles est grand, plus le nombre des naissances augmente.

Il n'en a pas été ainsi en Belgique, comme du reste dans les autres pays d'Europe, au cours de la période envisagée ici.

Le chiffre annuel des naissances a subi une réduction absolue et relative, c'est-à-dire comparativement au nombre des habitants et des familles. La diminution de la natalité est un phénomène caractéristique du mouvement de la population belge à partir de la seconde moitié déjà du XIX<sup>e</sup> siècle ; il s'est accentué et au XX<sup>e</sup> siècle se présente actuellement comme un spectre menaçant pour le développement futur de la population.

Voici, à cet égard, quelques constatations. Nous devons nous borner aux plus saillantes :

En 1831 on a enregistré environ 122,000 naissances dans les limites territoriales actuelles. Ce nombre a augmenté irrégulièrement avec des moments d'arrêt et des périodes d'accélération jusqu'en 1901. On a compté cette année-là 200,077 naissances, le chiffre maximum qui a été atteint au cours de la période séculaire. En 1913 le nombre annuel des naissances était descendu à 171,099. Dans les dernières années, il a oscillé autour de 150,000.

Or, nous savons que la population belge n'a cessé de s'accroître.

En rapprochant du chiffre des habitants le nombre des naissances et en établissant ainsi le taux de natalité, c'est-à-dire le nombre des naissances par 1.000 habitants, on se rend mieux compte de l'importance de la réduction qui s'est produite dans le croît naturel de la population.

Voici quelle a été la proportion moyenne annuelle des naissances par 1.000 habitants pour les périodes ci-après :

1841 à 1850 . . . . .	30.3
1851 à 1860 . . . . .	29.9
1861 à 1870 . . . . .	31.6
1871 à 1880 . . . . .	32.1
1881 à 1890 . . . . .	30.0
1891 à 1900 . . . . .	29.0
1901 à 1910 . . . . .	26.6
1911 à 1913 . . . . .	22.6
1914 à 1918 . . . . .	15.5
1919 à 1920 . . . . .	19.3
1921 à 1925 . . . . .	20.5
1926 à 1930 . . . . .	18.5

On constate qu'après s'être maintenu à peu près au même niveau jusqu'en 1880, le taux de la natalité depuis 1880 jusqu'en 1930 a été réduit de plus d'un tiers.

Une mesure plus exacte encore du mouvement des naissances peut être obtenue en rapprochant le nombre des naissances légitimes du nombre des femmes mariées en âge de parturition, donc de 15 à 55 ans ; on établit ainsi le taux de fécondité matrimoniale.

#### Moyenne annuelle des naissances légitimes par 1.000 femmes mariées de 15 à 55 ans.

1881	1886	1891	1896	1901	1906	1921	1926
à	à	à	à	à	à	à	à
1885	1890	1895	1900	1905	1910	1925	1930
—	—	—	—	—	—	—	—
225	212	202	197	183	156	120	95



# Voyages IMMO

Direction : Rue de Ligne, 15. Tél. : 17.23.90

Comptoirs : 12, place de Louvain (Hall Banque Nagelmackers Fils et Cie). Tél. 17.22.90 et 30, avenue de la Toison d'Or. — Tél. 11.52.09.

## BRUXELLES



Ce bureau de voyages, patronné par la Banque Nagelmackers Fils et Cie, à Bruxelles, se recommande aux lecteurs de la « Revue catholique » pour tous leurs déplacements : chemin de fer — bateau — avion — autocar.

Pèlerinages, Voyages de noces, etc.

## Son grand voyage INÉDIT à travers Le SAHARA

en autocar (22 jours)

Départs de Marseille : 4 février, 4 mars, 1<sup>er</sup> avril 1939.

Alger — Orléansville — Mascara — Saïda — Geryville — El Abiodh Sidi Cheich (réception par les Petits Frères de la Solitude, ordre créé par le P. de Foucauld.)

Aïn-Sefra — Revoil Beni Ounif.

Figuig — Colomb Béchar — Taghit (déjeuner-méchoui), la plus belle oasis saharienne — Beni Abbes (pour le départ du 1<sup>er</sup> avril, Fêtes pascales dans l'Ermitage même du P. de Foucauld).

De Beni Abbes à Adrar par la Souara, le Hamada — trajet à travers le Grand Erg Occidental.

De Adrar à Timimoun — Fort Mac-Mahon — El Golea (réception par les Pères Blancs, tombeau du P. de Foucauld) — Visite de la première église du Sahara et du village indigène chrétien.

Ouargla — Zaouia de Temacine — Tamelhat — Touggourt. Biskra — Bou Saada (danse des Ouled Nails) — Alger.

Billet de Marseille à Marseille :

1<sup>re</sup> classe : fr. 5.500; 2<sup>e</sup> classe : fr. 5.100; 3<sup>e</sup> classe : fr. 4.650

### Voyages au Maroc

N<sup>o</sup> 1 (12 jours) : Tanger — Fès — Meknès — Casablanca.

De Bruxelles à Bruxelles, 2<sup>e</sup> classe : fr. 3.380

N<sup>o</sup> 2 (19 jours) : Tanger — Fès-Meknès — Rabat — Casablanca — Taroudant — Marrakech.

De Bruxelles à Bruxelles, 2<sup>e</sup> classe : fr. 4.760.

N<sup>o</sup> 3 (25 jours) : Tanger — Casablanca — Safi — Mogador —

Agadir — Taroudant — Marrakech — Casablanca —

Rabat — Fès — Meknès — Tanger.

De Bruxelles à Bruxelles, 2<sup>e</sup> classe : fr. 5.610.

### Séjours à Nice

dans un charmant hôtel, excellente nourriture, en plein centre, sur le plus beau boulevard.

8 jours fr. 1.200 — 15 jours fr. 1.600

3 semaines fr. 2.000 — un mois fr. 2.400

comprenant voyage aller et retour 2<sup>e</sup> classe — pension complète — toutes taxes (voyage en 3<sup>e</sup> classe, réduction 200 fr.).

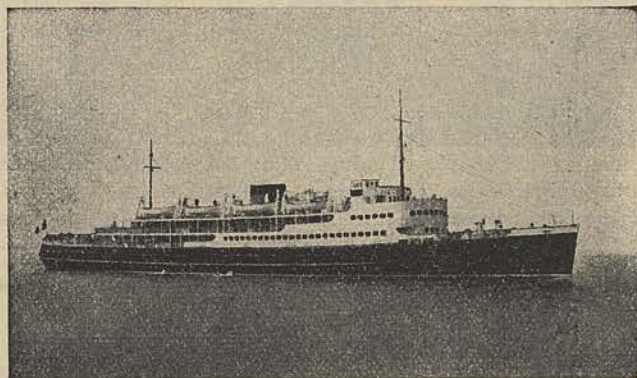
Nombreux voyages individuels et collectifs — Sports d'hiver — Côte d'Azur — Italie — Tunisie — Algérie et Maroc.

Pour vos billets chemin de fer — réservation de places — pullman — hôtels, etc. — un coup de téléphone — demi-heure après vous êtes servi à domicile — sans augmentation de prix.

# OSTENDE- DOUVRES

première ligne anglo-continentale

pour le trafic des voyageurs et des automobiles



M/s Prince-Baudouin (1934) et Prins-Albert (1937)

CONFORT — RAPIDITÉ — RÉGULARITÉ

NOMBREUSES RÉDUCTIONS DE TARIFS

Transports d'autos à prix modérés  
par paquebots à passagers et car-ferry

En été, excursions maritimes d'un jour  
à des prix extrêmement modiques

Renseignements aux principales stations du pays  
et Agences de voyages



**SUCHARD**  
*Velma*  
CHOCOLAT FONDANT  
SOLE CROQUER - FOR BAKING ONLY

**SUCHARD**  
*Chocolat fondant  
sans rival*

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

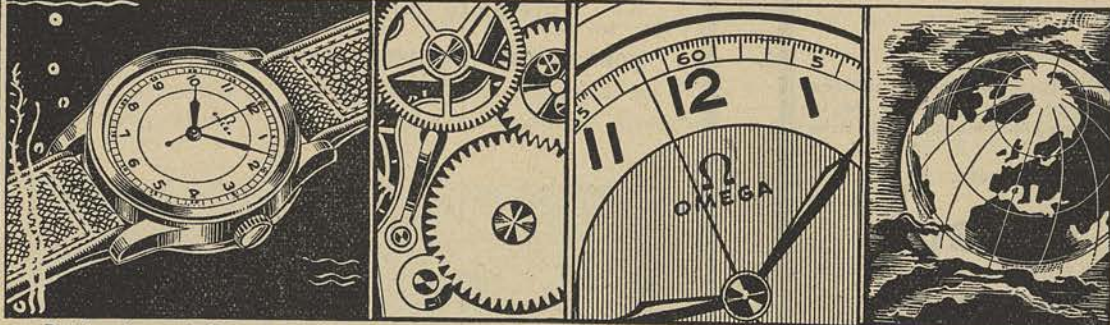


**SUCHARD**  
*Milka*  
CHOCOLAT  
AU LAIT CONCENTRÉ  
SOLE CROQUER - FOR BAKING ONLY

**SUCHARD**  
*Le meilleur  
chocolat au lait*

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

## OMEGA "Naïad" *La nouvelle montre étanche*



à l'eau et à la poussière - contrôlée sous 2 atmosphères de pression avant de quitter l'Usine.  
avec bracelet cuir Fr. 725.-

Boîtier inoxydable en acier Staybrite. Verre pratiquement incassable

Mouvement de précision Omega

Grande aiguille des secondes - pour médecins, ingénieurs et sportsmen

Distribuée dans le monde entier, la montre Omega peut être réparée partout avec un minimum de frais.

**OMEGA**  
Record mondial de précision

## L'imperméable



## La montre

---

préférée  
de tous  
les sportifs

**Wyler**  
incassable

Depuis les années 1881 à 1885 jusqu'à la période actuelle, la fécondité des familles belges a été réduite de 58 %.

Je ne m'arrêterai pas à examiner la cause de ce phénomène de la réduction de la natalité qui n'est pas spécial à la Belgique.

Il est inutile, et du reste impossible, d'établir par des statistiques que la restriction volontaire de la fécondité dans le mariage est à la base de cette modification des tendances de la population.

Les raisons psychologiques qui expliquent le néo-malthusianisme ne sont pas du domaine de la statistique; celle-ci doit se borner à établir que la diminution des naissances est anormale étant donné que le taux de fécondité est devenu indépendant du nombre des mariages et de la fondation de nouvelles familles.

C'est ce qui résulte du rapport que nous avons établi plus haut entre le nombre des naissances légitimes et celui des femmes mariées. C'est ce qui résultera aussi de l'étude du mouvement des mariages que nous ferons plus loin, le taux de nuptialité, c'est-à-dire le nombre des mariages par rapport à la population, n'ayant cessé d'augmenter, du moins jusqu'en 1922, époque à laquelle il a commencé à fléchir, tout en restant encore en 1930 plus élevé qu'avant la guerre.

Au point de vue démographique, le seul auquel nous nous plaçons ici, la réduction de la natalité soulève deux problèmes intéressants.

Le premier consiste à se demander dans quelle mesure la diminution des naissances peut menacer la force de conservation et de développement de la population belge; le second problème pose la question de savoir si cette diminution se constate également dans toutes les parties du territoire et atteint dans la même mesure les différents groupes ethniques entre lesquels se partage la population.

En ce qui concerne le premier point de vue, rappelons ce que nous avons constaté précédemment :

1° La réduction du taux de progression de la population, qui est tombé de 10 à 8 par 1,000 habitants;

2° La diminution du nombre absolu des enfants, qui se traduit déjà par la réduction de la population scolaire et se manifestera prochainement par une diminution des levées de milice ainsi que des contingents de jeunes travailleurs qui, dans toutes les classes de la société, viennent renforcer les rangs et combler les vides de la population active.

En période de prospérité, la natalité restreinte risque de ne plus assurer une main-d'œuvre abondante et le recrutement de toutes les catégories de professions au sein de la population. Déjà l'on voit des contingents de travailleurs étrangers envahir nos régions industrielles et l'on entend parler de plus en plus de difficultés de recrutement de telle ou telle classe d'employés.

Un autre aspect du problème de la natalité peut être envisagé. Si la réduction du nombre de naissances est générale, elle se rencontre dans les différentes régions du pays, à des degrés divers.

L'affaîssement de la natalité s'est manifesté depuis beaucoup plus longtemps et dans une proportion beaucoup plus forte parmi la population wallonne que parmi la population flamande.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans des détails sur cette question qui pourrait être intéressante.

Signalons seulement qu'en 1930 le coefficient de fécondité matrimoniale, qui était de 95 pour l'ensemble du Royaume, était dépassé dans les provinces flamandes de Limbourg (202), de la Flandre Occidentale (130), de la Flandre Orientale (113) et d'Anvers (108); dans toutes les autres provinces, à part le Luxembourg où il était de 116, il était nettement inférieur au coefficient général.

Voici, d'autre part, les taux de natalité par 1,000 habitants par province, et par périodes quinquennales à partir de 1880 :

PROVINCES.	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	1901-1905	1906-1910	1911-1913	1921-1925	1926-1930
Anvers . . . .	37.1	35.6	34.1	34.1	32.8	29.5	26.8	23.0	21.4
Brabant . . . .	32.4	30.6	28.9	28.8	26.4	23.0	20.5	18.3	15.9
Fl. Occid. . . .	32.4	32.4	33.4	34.4	34.7	30.9	27.8	25.3	22.6
Fl. Orient. . . .	31.9	31.8	31.9	33.1	32.2	28.6	25.4	21.6	19.9
Hainaut . . . .	27.3	25.0	26.6	23.7	23.0	20.2	18.4	18.1	15.5
Liège . . . . .	30.2	27.7	26.6	25.7	23.4	20.3	17.5	16.0	15.3
Limbourg . . . .	31.2	30.0	30.3	32.0	33.4	32.9	31.9	30.1	29.9
Luxemb. . . . .	26.3	25.3	23.8	24.7	25.0	23.7	22.3	20.1	19.3
Namur . . . . .	25.5	23.5	23.6	23.5	22.4	20.4	19.0	19.3	17.3
TOTAL . . . . .	31.3	29.6	29.1	29.3	28.1	25.1	22.6	20.5	18.6

Pour la période 1926-1930 encore, le taux de natalité du Royaume est de 18.6 naissances par 1,000 habitants. Ce taux est dépassé dans la province de Limbourg (maximum 29.9), dans la Flandre Occidentale et la province d'Anvers où il est supérieur à 20, dans les provinces de la Flandre Orientale et de Luxembourg où il dépasse 19.

Dans les provinces wallonnes le taux est partout inférieur à la moyenne générale, sauf comme nous venons de le voir dans le Luxembourg où il est de 19.3. Dans la province de Namur il atteint 17.3, dans le Hainaut et Liège, 15.5 et 15.3.

En 1930, sur un total de 151,406 naissances, 80,410, soit 53.10 % étaient enregistrées dans les provinces d'Anvers, des deux Flandres et du Limbourg; 44,318, soit 29.3 %, provenaient du Hainaut, de Liège, Namur et Luxembourg; 26,678, soit 17.6 %, étaient fournies par le Brabant.

En adjugeant à chacun des groupes ethniques la moitié du contingent du Brabant, sur 100 naissances il y en aurait environ 62 à compter au groupe flamand et 38 à attribuer au groupe wallon.

Si la situation actuelle au point de vue de natalité se maintient pendant quelque temps, la prépondérance du groupe flamand, qui n'était que légère, s'accroîtra et l'équilibre entre les deux groupes ethniques pourrait être compromis.

## 2. Les mariages.

Le mouvement des mariages, dans sa ligne générale, a suivi le développement de la population, mais en le dépassant.

C'est ce qui résulte de la comparaison du nombre annuel des mariages avec la population moyenne. On a compté, en effet, le nombre de mariages suivant, par 10,000 habitants et par année, pour les périodes indiquées :

De 1831 à 1840. . . . .	73
» 1841 à 1850. . . . .	48
» 1851 à 1860. . . . .	73
» 1861 à 1870. . . . .	73
» 1871 à 1880. . . . .	73
» 1881 à 1890. . . . .	70
» 1891 à 1900. . . . .	80
» 1901 à 1910. . . . .	81
» 1911 à 1918. . . . .	80
» 1919 à 1920. . . . .	126
» 1921 à 1925. . . . .	106
» 1926 à 1930. . . . .	90

On voit que, abstraction faite de la période 1841 à 1850, la fréquence relative des mariages est restée invariable jusqu'en 1880. Après un recul pendant la période 1881 à 1890 — en réalité

de 1877 à 1880 — recul qui était dû à la diminution du nombre des personnes parvenant à cette époque à l'âge du mariage et qui était la répercussion de la crise démographique et économique des années 1846 à 1856, le taux de nuptialité a passé de 73 à 80 par 10,000 habitants.

Immédiatement après la guerre, la conclusion de nombreux mariages retardés pendant les hostilités a poussé la proportion à 128; elle reste légèrement supérieure à 100 jusque et y compris l'année 1925; dès 1926 elle a commencé à fléchir pour tomber à 88.6 en 1930, taux qui est cependant encore supérieur à ceux d'avant-guerre.

Cette augmentation de la fréquence des mariages est confirmée et précisée quand on établit le rapport entre le nombre des mariages et — non plus la population totale — mais les adultes non mariés, c'est-à-dire les personnes en âge et en état de contracter mariage.

On constate que la proportion des mariages pour 1,000 adultes non mariés (de 15 ans et plus pour les femmes et de 18 ans et plus pour les hommes), après avoir été de 17 à 19 en 1846 et 1856, a atteint 22.7 en 1890, 27.7 en 1900, 26.7 en 1910, 45.3 en 1920 et 31.8 en 1930.

L'année 1920, comme nous l'avons dit, est tout à fait exceptionnelle. Pour l'année 1930, le maximum du *taux de matrimonialité* était atteint dans les provinces d'Anvers et de Hainaut avec 34.6 et 34.5; le minimum dans les provinces de Luxembourg et Namur avec 22.9 et 28.0.

C'est naturellement dans les provinces où les âges moyens sont fortement représentés au sein de la population — les arrondissements industriels et ceux qui comptent des grandes agglomérations urbaines — que le nombre des mariages est plus nombreux et aussi que la fréquence relative des mariages est la plus élevée.

Les arrondissements agricoles ont un taux inférieur à la moyenne du pays.

Non seulement la fréquence des mariages a augmenté en Belgique, non seulement on se marie plus actuellement qu'au siècle précédent, mais on se marie plus jeune.

L'âge moyen des mariés a constamment baissé: sur 1,000 hommes qui se marient, on en a compté de 25 ans et moins, 200 vers 1870; on en compte en 1930 447. La même proportion pour les femmes a monté de 392 à 429.

Cet abaissement de l'âge du mariage, comme du reste l'augmentation de la fréquence du mariage, peut être considéré comme une manifestation de prospérité économique, les individus qui contractent mariage se déterminant en général à le faire dans l'assurance de pouvoir posséder ou acquérir les moyens d'entretenir une famille. Cette théorie trouve sa confirmation dans le fait qu'après la crise de 1930 la proportion des mariés de 25 ans et moins est en diminution, comme du reste le nombre des mariages.

Le travail industriel qui procure à la jeunesse des moyens de s'assurer une vie économique indépendante et les occasions d'acquérir cette situation qu'offrent les grandes agglomérations font que c'est spécialement dans les régions industrielles et fortement urbanisées que le nombre des mariages a particulièrement augmenté et que l'âge moyen des mariés est remarquablement inférieur à celui que l'on constate généralement parmi les personnes mariées dans les régions agricoles.

La contre-partie de cet accroissement de la fréquence des mariages et peut-être aussi de l'abaissement de l'âge moyen des nouveaux mariés se trouve dans l'augmentation du nombre des divorces. Alors qu'en moyenne annuelle on en compte 60 de 1861 à 1870, on en a relevé 276 de 1881 à 1890, 548 de 1891 à 1900, 857 de 1901 à 1910; leur nombre moyen annuel s'est

élevé à 1,149 pour les années 1911 à 1913, à 3,219 pour les années 1921 à 1925 et à 2,335 pour les années 1926 à 1930. L'augmentation que l'on constate pour la période 1921-1925 ne paraît pas trouver sa source dans un ébranlement profond de l'institution du mariage et de l'état moral de la population. Elle semble plutôt due à la liquidation de procès dont l'action a été suspendue pendant la guerre et d'unions que la séparation des époux ou l'occupation avait rendues précaires. L'âge auquel on divorce s'est également abaissé tout comme pour les mariages; 25 % de divorcés ont moins de 30 ans et 23 % ont de 30 à 35 ans.

Ajoutons que pour la période 1926-1930, 76 % du total des divorces sont fournis par la population des provinces de Brabant, Hainaut et Liège et que 86 % des divorces proviennent des habitants des communes de 5,000 habitants et plus qui ne représentent, comme on le sait, qu'un peu plus de 60 % des habitants du pays.

### 3. Les décès.

Malgré l'augmentation continue et importante de la population, le nombre des décès a subi une réduction notable au cours de la période séculaire, et cela à partir de 1892 surtout.

Au début de la période on comptait une moyenne de 100,000 décès par an. Ce chiffre était monté à 123,323 environ vers 1880; vers 1890 il était de 126,545; en 1910 on ne comptait plus que 112,826 décès; en 1920 102,505; en 1930, avec une légère augmentation, on arrivait à 107,468.

Le taux de mortalité, c'est-à-dire le rapport entre la population et le nombre des décédés, n'a donc cessé de décroître. La proportion de décès par 1,000 habitants est tombée de 24 de 1841 à 1850 à 20.7 pour 1881 à 1890; elle était à 16.7 de 1901 à 1910 et de 13.6 de 1926 à 1930. Donc réduction de plus de 43 %.

Les deux sexes ont bénéficié de cette régression de la mortalité, les femmes un peu plus que les hommes. Tous les âges y ont participé, et plus spécialement les enfants en bas âge et les personnes d'un âge élevé. C'est à partir de la période 1880 à 1890 que le taux de mortalité des hommes est devenu supérieur à celui des femmes, et cette différence, bien qu'atténuée par la suite, existe encore aujourd'hui. C'est ainsi qu'en 1930 il y a eu 14.03 décès par 1,000 hommes et 12.54 par 1,000 femmes.

Au point de vue de la mortalité par âges, les enfants ont profité plus que toutes les autres catégories de la réduction de la mortalité; c'est surtout le cas pour les enfants en bas âge, c'est-à-dire de moins de un an. Alors que pour la période de 1861 à 1866 on comptait 16.51 décès d'enfants de moins de un an par 100 naissances, ce taux oscille aujourd'hui autour de 9.28.

La réduction de la mortalité infantile n'est donc pas due seulement à la diminution de la natalité. On sait que les progrès de l'hygiène, l'amélioration des conditions de travail et spécialement la diffusion des notions de puériculture y sont pour beaucoup. Cette moyenne de 9 pour 1,000 est encore dépassée en 1930 dans les provinces flamandes, qui ont conservé longtemps une mortalité infantile très élevée, mais actuellement la différence entre les provinces, à cet égard, tend à disparaître; les provinces wallonnes comptent une moyenne de 8 % et les provinces flamandes une moyenne de 9.5 %.

En ce qui concerne la mortalité par âges, remarquons que le nombre des décédés dans les âges élevés et dans les âges extrêmes a augmenté de proportion dans l'ensemble des décédés. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la mortalité par âges. Relevons seulement que dans la masse des décédés, ceux de 40 à moins de 50 ans représentaient en 1861 à 1870 13.85 % du total et 18.40 % de 1926 à 1930; ceux de 60 ans et plus, 27.66 % en 1861-1870 et 49.32 % de 1926 à 1930.

Par 10,000 habitants de 40 à 60 ans on comptait annuellement 192 décès de 1865 à 1867; 151 de 1879 à 1881 et 121 de 1909 à 1910 (la période d'après-guerre a passagèrement modifié cette proportion). Pour la période 1929 à 1931, la moyenne annuelle des décès par 10,000 habitants de 40 à 60 ans était de 107.5.

Pour 10,000 personnes de 60 ans et plus on comptait 688 décès dans la première période, 703 dans la deuxième et 652 dans la troisième. Pour la période 1929 à 1931, la moyenne annuelle était de 591.

Ces indications suffisent, à défaut de tables de mortalité et de survie, pour lesquelles la place nous manquerait ici pour établir que la durée moyenne de la vie a augmenté en Belgique dans une mesure très sérieuse et que les efforts qui ont été faits pour répandre les notions d'hygiène, pour améliorer les conditions du travail industriel et de l'habitation, n'ont pas été dépensés en vain.

Des constatations analogues résulteraient d'une étude de la mortalité et des causes de décès. Parmi celles-ci nous verrions que celles qui ont un caractère épidémique ont spécialement perdu de leur force nocive, grâce aux progrès de l'art médical et aux mesures d'hygiène prises par les pouvoirs publics.

#### 4. De l'excédent des naissances sur les décès.

On verra plus loin que l'augmentation du nombre des habitants de la Belgique ne provient que pour une part minime d'un afflux de population étrangère. Elle est due uniquement aux forces naturelles internes de développement de la population.

Il est intéressant d'établir brièvement dans quelle mesure ces forces ont assuré et assurent encore un excédent de naissances sur les décès et en même temps l'augmentation de la population.

Comme nous l'avons dit, la natalité a baissé, la mortalité aussi. Mais cette dernière réduction compense-t-elle la première? Nous allons voir que non.

L'excédent des naissances sur les décès est en diminution très sérieuse. Nous mettons, ci-dessous, en regard des chiffres absolus de l'excédent par période, la proportion de cet excédent par 1,000 habitants :

Périodes.	Excédent des naissances sur les décès.	Proportion par mille habitants.
1861 à 1870	41,016	8.4
1881 à 1890	56,137	9.7
1901 à 1910	69,696	9.9
1921 à 1925	53,681	7.1
1926 à 1930	38,831	4.9

On voit que les excédents ont diminué depuis 1910 en nombres absolus et relatifs. Cela provient de la décroissance de la natalité qui est plus forte que la réduction de la mortalité. On peut dire que la force d'expansion de la population belge est en diminution et que dans un prochain avenir son développement naturel peut être mis en question.

Remarquons encore que cet excédent de 5 par 1,000 habitants est très inégal dans les diverses régions du pays. Il se présente, par province, comme suit pour la période 1926 à 1930 :

Limbourg . . . . .	16.3
Flandre Occidentale. . . . .	8.6
Anvers . . . . .	9.1
Flandre Orientale . . . . .	6.4
Luxembourg . . . . .	5.0
Brabant . . . . .	2.8
Namur . . . . .	1.7
Hainaut . . . . .	0.5
Liège . . . . .	0.9

On peut dire que dans ces deux dernières provinces il n'y a plus d'excédent ou presque. La population ne peut plus s'y développer que par des immigrations venant de l'intérieur ou de l'étranger.

On sait que dans certaines villes peuplées on constate que le nombre des décès dépasse celui des naissances.

#### 5. Des immigrations et des émigrations.

Nous ne pouvons parler ici que du mouvement migratoire international et nous ne pouvons en dire que quelques mots. La riche matière du mouvement de population interne et de l'afflux des campagnards vers les villes demanderait trop de développement pour pouvoir être traitée dans le peu d'espace dont nous disposons ici.

Il y a toujours eu un échange de population entre la Belgique et les pays étrangers, notamment les pays voisins : la France, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas; mais ce mouvement n'a jamais été bien considérable et le courant d'immigration vers la Belgique était généralement compensé par un courant d'émigration vers les pays étrangers, de sorte que les migrations internationales n'ont guère eu d'influence sur le développement de la population.

Quand les immigrations dépassaient les émigrations, comme par exemple pendant la période 1901 à 1910, l'excédent n'était que de 12,673. De 1890 à 1900 les émigrations ont été supérieures aux immigrations pour un chiffre de 24,000. Pourtant au cours de la dernière période décennale (1921 à 1930) les immigrations ont dépassé les émigrations de 115,200 unités.

On sait que les Belges s'expatrient rarement, et en dehors du mouvement qui porte un certain nombre de Belges à aller travailler et s'établir dans le Nord de la France, on ne peut pas dire qu'il ait jamais existé chez nous un courant d'émigration.

Si les émigrations ont légèrement augmenté à partir de 1880, les immigrations se sont accrues dans la même proportion; dans les dernières années, celles-ci ont assez bien augmenté, passant de 37,588 pour la période 1921 à 1925 à 47,735 pour la période 1926 à 1930.

Les immigrations sont spécialement importantes dans les provinces de Brabant, Hainaut et Liège. Elles ont reçu en moyenne annuelle, de 1926 à 1930, 29,077 immigrés sur un total de 47,735, soit 60,9 %.

#### RÉSUMÉ

A défaut de plus amples conclusions, voici les faits saillants constatés au cours de l'étude qui précède.

1° L'augmentation rapide de la population, qui a plus que doublé depuis cent ans, est le fait capital.

Le mouvement ascensionnel s'est accéléré surtout après 1870 et a coïncidé avec l'expansion industrielle de la Belgique.

Depuis 1910, la rapidité de l'accroissement a diminué et on peut prévoir, dans un avenir prochain, qu'il reprendra le rythme ralenti des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

2° Cet accroissement a surtout profité aux agglomérations urbaines et industrielles. Il s'est produit un mouvement de concentration de population dans les villes qui fait naître tous les problèmes de l'urbanisation;

3° La natalité n'a cessé de décliner depuis 1830, pendant que la mortalité diminuait. Ce dernier mouvement a compensé pendant longtemps le déchet causé par la réduction du taux de la natalité. Actuellement la compensation n'est plus assez forte, dans certaines régions du pays du moins, pour que l'on ne doive pas entrevoir la stagnation de la population dans ces régions;

4° La fréquence des mariages n'a cessé d'augmenter. Ce qui prouve que la diminution de la natalité n'est pas due à des causes physiques et doit être recherchée dans un autre domaine;

5° La décroissance de la mortalité a surtout profité aux enfants en bas âge et aux personnes d'un âge élevé. Elle est due incontestablement aux progrès de l'hygiène et aussi à l'élévation générale du standard de vie dans toutes les classes de la société.

On peut dire qu'après avoir menacé, au début de son expansion, l'énergie vitale de la population par une durée de travail excessive, le développement de l'industrie, aidé par les découvertes de la science, a fait bénéficier toutes les couches de la population d'un bien-être et de conditions matérielles d'existence supérieures à l'état des générations précédentes.

On ne peut pas parler en Belgique d'une dépopulation des campagnes. Une diminution réelle de la population ne se constate que dans quelques régions, mais l'équilibre entre la population urbaine et la population rurale est depuis longtemps rompu au profit de la première. Cette dernière manifestation des tendances du mouvement de la population pourrait, en s'accroissant, mettre en question la possibilité du ravitaillement du pays par ses propres ressources qui est considéré, en général, comme une des conditions indispensables d'une saine économie nationale.

CAMILLE JACQUART.

## Le message de Patrice de La Tour du Pin<sup>(1)</sup>

La description vraiment horrible que fait Baudelaire de la naissance du poète vaut surtout pour l'ère romantique — laquelle, je le note en passant, n'est pas encore close. Jadis, avant cette ère, il y avait de ces poètes que le monde ne vomit pas, qu'il *salue*. Aux premiers accents du lyrisme byronien, lamartinién, pouchkinien, goethéen (2), il semble qu'une clameur joyeuse ait tout de suite répondu, témoignant d'un sentiment général qui n'est pas celui du génie fort, original, harmonieux, mais celui du génie *affirmatif*. Ce qui distingue les poètes « maudits », même les très grands, c'est qu'ils sont tout à fait dépourvus de ce génie-là.

Les enthousiasmes qu'ils suscitent, les troubles qu'ils causent passent sur l'âme comme de merveilleux ouragans, après lesquels il n'y a plus qu'à compter les morts, qu'à contempler les ruines. Même les admirateurs les plus éperdus de l'auteur des *Fleurs du Mal*, de l'auteur des *Illuminations*, de l'auteur des *Fêtes galantes*, par exemple, sentent frémir en eux, au moment où ils s'enivrent de la plus belle tempête que les lettres françaises aient jamais déchaînée, la nostalgie d'une autre ivresse, au sortir de laquelle l'esprit humain se retrouve avec de nouvelles puissances de joie. Sans doute ne pourra-t-on dire que notre poésie s'est échappée du purgatoire où elle gémit si magnifiquement depuis un siècle, que le jour où quelque unanimité inattendue saluera derechef une de ses manifestations, au moyen de

(1) Causerie faite à Louvain, le 14 décembre dernier, sous l'égide de la Fédération belge des étudiants catholiques.

(2) Faut-il rappeler que Byron, Lamartine, Goethe ne sont pas des romantiques, mais des classiques qui s'expriment romantiquement. De même Valéry, par exemple, sera plus tard un romantique qui s'exprime classiquement.

ce « cri d'allégresse stupide » dont rêvait, à juste titre, le divin Chénier.

Ce cri, peut-être a-t-il retenti à l'apparition de Claudel; mais retenu, mais étouffé, parce qu'on sentait je ne sais quelle incertitude — pour ne pas dire quelle impureté — dans l'affirmation lyrique incluse dans les *Grandes Odes*, tout aussi bien que dans l'*Otage* ou dans *Tête d'Or*. L'auteur de ces choses-là était certes de ceux qui ajoutent, de ceux qui confirment, de ceux qui confortent, contrairement à ses prédécesseurs. Mais d'abord cette fonction ne paraissait, dans son œuvre, qu'un aboutissement, auquel l'imagination n'accédait qu'usée par les désordres et les inquiétudes. Ensuite, si le fond du claudélisme était bien tissu de ces « vertus qui disent oui » — pour reprendre, avec un sens un peu différent, certaine formule de Nietzsche — la forme en demeurait étrangement hésitante. Songez à ce bégaiement qui retient le rythme du verset claudélien; comme il retient aussi la phrase de Péguy, autre grand poète de transition. Même après le *Soulier de satin*, l'âme catholique, théâtre principal de cette *naissance du chant* véritable, n'était donc pas sûre que le phénomène fût en elle authentiquement accompli.

Les nuées du désespoir métaphysique, modelées par le symbolisme et le surréalisme en forme de sphynx, de spectres ou d'animaux effrayants, traînaient encore sur les annonces à Marie. En cédant à la cadence ou à la rime, l'optimisme religieux avait l'air d'acquiescer quelque chose comme une mauvaise conscience. Pour ne citer qu'un simple signe : il y avait, ces derniers temps, pas mal d'aèdes et de trouvères qui osaient de nouveau nommer Dieu, principe de toute joie ; mais chaque fois, leur voix se brisait sur cette syllabe redoutable. Voilà pourquoi l'*attaque* de La Tour du Pin — accord parfait sur la tonique, par quoi s'annonce toute symphonie traditionnelle qui se respecte — causa le soulagement émerveillé dont nous avons été les spectateurs.

\* \* \*

Enfin, l'on voyait venir un poète dont le message n'était pas une mise en doute, mais un acte de foi! Enfin, l'on entendait une mélodie qui ne paraissait pas bercer l'agonie de notre espèce, ou bien accompagner la rageuse destruction de toute réalité terrestre, mais décider de quelque victoire, comme la sonnerie de Josué! Ou encore suivre avec recueillement et fierté la marche de l'imagination humaine vers les fêtes qui lui sont promises, comme la musique du célèbre « changement à vue » de *Parsifal*. Comme par hasard, le volume qui fut le signal de cet événement littéraire et spirituellement historique — début d'un nouveau classicisme — s'intitulait la *Quête de joie*. Quête, recherche, dénuée de toute angoisse; seulement encore vibrante des angoisses des autres; « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé »; expédition guère plus passionnée que celle d'un conquérant qui s'avance solennellement à travers le pays conquis après une bataille décisive. Les dix-sept livres de cette somme « de poésie » ressemblent moins, jusqu'à présent, à une croisade qu'à un inventaire. Une paix majestueuse est répandue sur ces récitatifs et sur ces airs, artistement alternés — un peu trop artistement, peut-être — comme ceux d'un opéra à l'italienne.

Sous cet angle, c'est à Gluck et à Rameau que Patrice de La Tour du Pin fait penser à l'improvisiste. Tout de même que ces admirables témoins d'une civilisation fondée sur la lucidité et sur l'équilibre, l'auteur du *Lucernaire* met au-dessus de tout la justesse du ton, laquelle n'est pas autre chose que ce que nos aïeux appelaient le bon goût, et donne volontiers, s'il faut tout dire, dans le grand morceau décoratif. Je ne suis pas certain qu'il faille considérer autrement, par exemple, la *Vie recluse en poésie*, dont la substance philosophique n'est guère plus lourde que la

substance dramatique de *Dardanus* ou d'*Alceste*. Il ne faut pas davantage en tenir rigueur au poète qu'à Verlaine de la pauvreté de sa théologie. Au surplus, la carrière du jeune chercheur de joie n'est qu'à son début. Il a déjà trouvé plus de strophes immortelles que Poe ou que Swinburne à son âge. N'exigeons point, de surcroît, qu'il ait rencontré, si tôt dans la vie, cet arbre de la perfection, à l'ombre duquel la poésie s'endort parfois mortellement comme Chactas sous le mancenillier.

\* \* \*

On ne doit pas encore à La Tour du Pin de chef-d'œuvre incontestable. Mais on lui doit en premier lieu le pressentiment du chef-d'œuvre; cette émotion bizarre et délicieuse qui précéda la découverte tardive des élégies de Chénier, la publication des *Chansons des rues et des bois*. En second lieu, le sentiment d'une grandeur moderne, exprimable en prose et en vers, intelligible et communicable dans toutes ses parties. Il y a des lustres et des lustres que les héritiers de Baudelaire se confinent dans un ésotérisme si strict qu'ils ont fini par s'y mouvoir eux-mêmes à l'aveuglette, pareils à l'apprenti sorcier qui connaît les incantations, non leur but ni leur sens. Demain, il se peut que cette épreuve, plus pénible que le séjour d'Israël en Egypte, prenne fin subitement, dans une fanfare de lyrisme. L'auteur du *Don de la Passion* n'est sans doute pas le messie de cette rédemption, littéraire; mais le précurseur, il en a bien l'air. En troisième lieu, on lui doit des images, non plus noires, obscures, lugubres comme les larves qui rampent au fond de la mythologie romantique, mais inondées de clarté, comme celles qui composent le *Triptyque de l'Agneau*. Premier exemple de ce « mystère en pleine lumière » — l'expression est de Barrès — qui s'avère de plus en plus l'idéal poétique du XX<sup>e</sup> siècle.

Si ce mystère demeure partiellement inexpliqué; s'il doit le demeurer, on le devine, même après la trouvaille de la joie, qu'on n'en accuse que la prudence de notre esprit, et le soin que nous devons prendre de laisser toujours à la limite extrême de la vue l'objet de notre exaltation. Le poète aussi, jusque dans ses moments de suprême ennoblissement, murmure au-dedans de lui-même qu'il n'est pas digne, pas tout à fait digne. Depuis le matin du péché, il n'y a plus pour nous d'harmonie ni entièrement pure, ni entièrement accessible. La plus belle conserve le caractère de *souvenir confus* qui convient aux fils d'exilés que nous sommes. Même pour l'âme joyeuse d'un La Tour du Pin :

*Même pour qui s'enivre,  
De la chaleur de vivre,  
Beauté, ton nom secret  
Est « regret ».*

*Douceur qui l'es glissée  
Au rœud de la pensée,  
Tu déplores encor  
L'Âge d'or.*

L'âge d'or... Songeons pourtant que, pour le catholique, cet âge n'est pas seulement au commencement, mais à la fin des temps. L'histoire de notre race se heurte d'une part au « paradis perdu », chanté par Milton, d'autre part au « paradis promis » chanté par Dante. Dans cet intervalle, l'homme s'est présenté, l'homme a voulu courir sa chance, au point le plus dramatique de la durée. Ainsi s'explique probablement le double caractère du chant, tour à tour nostalgique et annonciateur, pessimiste et affirmatif, plongeant et émergeant, qui berce notre ahurissement séculaire, et dont les poètes de « l'École de Tess » entendent flotter la rumeur autour de cet abîme, serré entre deux paradis.

ROBERT POULET.

Deux représentants de l'idée tchèque

## Le Cardinal Skrbenský et Karel Čapek

Deux représentants de l'idée tchèque viennent de succomber peu de semaines après la fin de l'Etat de Masaryk, les représentants de deux générations et de deux conceptions entièrement différentes : le cardinal Lev baron Skrbensky de Hriste et le grand écrivain Karel Čapek. Le premier incarnait l'austrophilie à la manière de Palacky et des autres « Vieux-Tchèques », seigneurs féodaux ou professeurs traditionalistes; il avait foi en la mission historique de la Double Monarchie, il croyait à un fédéralisme habsbourgeois, cadre du libre essor d'une dizaine de peuples. Le cardinal Skrbensky réprouvait, cela va sans dire, l'esprit hussite de ses compatriotes radicaux. Descendant d'une famille de terriens, il était arrivé très jeune aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Archevêque de Prague à trente-six ans, membre du Sacré Collège à trente-huit ans, il fut le successeur d'une brillante série de métropolitains, parmi lesquels les rejetons de la noblesse tchèque s'étaient particulièrement distingués. Il s'inspirait de l'exemple de ses prédécesseurs immédiats et éminents, le prince de Schwarzenberg et le comte de Schönborn, pour préconiser une étroite alliance entre l'Eglise et la nation tchèque. Cette collaboration devait, selon ces patriotes revêtus de la pourpre, empêcher le triomphe des courants anticléricaux et révolutionnaires au sein de la communauté tchèque, ériger une digue contre le pangermanisme et sauver de la destruction l'Autriche, foyer de petits peuples dont seule l'union faisait la force.

Un passé récent a démontré la justesse de ces prévisions; l'opinion publique les a pourtant condamnées pendant toute une génération. L'archevêque de Prague encourut l'hostilité non seulement des ennemis de la Foi, mais aussi de son propre clergé et de beaucoup de laïcs croyants qui avaient adopté un chauvinisme intense, nourri de mégalomanie et d'illusions. D'autre part, le gouvernement central voyait en Skrbensky un fils trop fidèle du peuple tchèque. Délaisse de tous, regretté de personne, le cardinal-archevêque renonça à son siège, pour le troquer contre un diocèse moins important, quoique magnifiquement doté, celui d'Olomouc. C'était en pleine guerre, en 1916. Le successeur de Mgr Skrbensky, le comte Huyn, issu d'une famille allemande, n'eut que le temps d'assister à l'écroulement du régime centraliste. La nouvelle Tchécoslovaquie exigea la démission de l'« intrus » et le Saint-Père nomma au siège de Prague Mgr Kordac, fils du peuple, adepte du nationalisme tchèque, un saint homme, mais aussi un ami trop malléable de dirigeants nullement catholiques. On se souvient des circonstances dramatiques qui amenèrent en 1931 la résignation de ce vénérable pasteur. Ce n'est que sous le règne du titulaire actuel, le cardinal Kaspar, que l'Eglise tchèque a retrouvé un équilibre, une stabilité et une influence également souhaitables.

Mgr Skrbensky, que la vindicte austrophobe pourchassa d'Olomouc, aura goûté, dans sa retraite de Langendorf en Moravie, la douloureuse satisfaction que toutes ses conceptions étaient apparues vraies et qu'au fond l'Eglise et l'Etat n'avaient qu'à recommencer là où le cardinal avait dû abandonner ses efforts. Hélas! que de ruines se dressaient sur ce chemin de retour! Le démembrement de l'Autriche avait engendré logiquement celui de la Tchécoslovaquie; l'héritage de l'anticléricisme hus-

site était passé aux mains du racisme antichrétien. Le pangermanisme a brisé les barrages; isolés, les Tchèques sont à la merci de leurs voisins germaniques. Un seul pilier de la politique des Schwarzenberg, des Schönborn et des Skrbensky reste intact : la collaboration de l'Eglise et de l'Etat. C'est à cette harmonie, que l'on avait rompue au grand dam des deux partenaires, que travaillent les chefs de la deuxième Tchéco-Slovaquie en accord avec l'épiscopat. Les derniers jours de Mgr Skrbensky ont été ensoleillés par les courageuses déclarations de MM. Hacha, Beran et Kapras; le chef de l'Etat, le président du Conseil et le ministre de l'Instruction publique ont souligné, l'un après l'autre, le caractère chrétien de la communauté nationale. Le vieil hymne de saint Venceslas, prince et martyr, a remplacé des textes révolutionnaires. Ainsi se scelle à nouveau l'alliance entre les forces morales historiques et les artisans du renouveau tchèque. Le cardinal Lev Skrbensky n'aura pas vécu en vain; son idéal le plus précieux n'a point sombré dans le cataclysme général.

\* \* \*

Nous ne saurions avancer la même chose quant à Karel Capek si ce rêveur généreux n'avait pas reconnu, avant sa fin prématurée, l'erreur pareillement généreuse de son humanitarisme à l'anglo-saxonne, de ses illusions optimistes où le paradis terrestre se substituait ingénument aux béatitudes futures de l'au-delà. Capek, catholique par instinct, s'était converti au plat déisme de Masaryk, par horreur de la souffrance. Il prêchait une métaphysique d'autruche, il voulait échapper à la marée de larmes dont notre planète est submergée depuis toujours. Il nous assurait que « les hommes n'ont qu'à avoir foi dans les hommes, le reste s'arrangera ». Mais comme rien ne s'est arrangé et que pas mal de choses chères au poète optimiste se sont dérangées au crépuscule de son existence tourmentée, il a perdu ses croyances déçues et il a récupéré, par une grâce spéciale de la Providence, la Foi de ses ancêtres dans laquelle il est mort, résigné et consolé.

La touchante prière qu'il a adressée à Dieu, quelques semaines avant son décès, aboutissait à la même union des idées chrétienne et nationale tchèque que Mgr Skrbensky avait défendue. Cette plainte déchirante d'un patriote rappelait singulièrement le Credo hongrois, que chaque enfant magyar sait par cœur et qui associe la restauration du royaume de saint Etienne et l'action d'une justice divine éternelle. « Tout s'est conjuré contre nous », gémit Capek, mais le Créateur entendra notre cri. Il sanctifiera le peuple tchèque par les terribles épreuves et il lui réservera un avenir plus heureux.

Ainsi l'optimiste humanitaire a appris la valeur et la nécessité de la souffrance; il s'est incliné devant cet Absolu qu'il avait voulu bannir de notre monde relatif et utilitaire. Capek ne se laissa cependant pas aller à un nihilisme dû au ressentiment, parce que le poète était imbu d'une substance religieuse indélébile. La couche de neige qui recouvrait le paysage de son œuvre portait l'empreinte ineffaçable de la Présence divine, à l'égale de ce sol hivernal de la *Stopa*, le célèbre conte métaphysique du volume *Boží muka*, où le Seigneur avait passé. Ce Père céleste qui manifeste son existence par les traces d'une chaussure américaine ressemble singulièrement au *Jehovah* des *Green Pastures*. La transcendance prend chez Capek des aspects à la fois naïfs, grossiers, niais et embrouillés, comme chez les petits nègres du film américain, mais elle demeure sincère et méritoire, de même que tout élan religieux d'une âme primitive.

Car l'âme de Capek était candide et pareille à celle des enfants, du peuple et des bons sauvages. Elle aimait les bêtes et les fleurs, les pauvres et les simples, la nature, les rêves; elle s'évadait de la réalité, quitte à la rejoindre dans des songes d'un matérialisme

presque puéril. Une telle attitude pouvait faire naître des livres et des pièces de théâtre charmants, délicieux, mais elle n'était pas faite pour être transportée sur le terrain de la politique et de l'action sociale. Capek était un grand poète et un écrivain de génie; son style limpide, sans artifices et agréablement romantique sauve même les sujets moins réussis d'une imagination très fertile. L'homme politique, le confident de Masaryk, le héraut attitré du régime de M. Benès, le vulgarisateur des idées directrices de la Tchécoslovaquie « démolibérale », est cependant atteint de toutes les tares que porte ce système. C'était un chroniqueur *laureatus* de Laputa, un Tyrtée de la guerre contre la méchanceté des objets, c'était un habitant de l'île volante lequel ouvrait un œil vers le Ciel et l'autre vers une terre mal entrevue; et, monoculé, il conduisit des aveugles : à la perte, aux abîmes.

Il faut relire les lettres de voyage, écrites en Angleterre — qu'il adorait, en tant qu'elle était « labouriste », pragmatiste, quakeresse et salutiste — et en Italie, anté- et antimussolinienne, il faut savourer les *Conversations avec Masaryk*, pour se rendre compte des divagations de ce Wells, de ce Bernard Shaw, de ce Bertrand Russell tchèque, moins affecté par l'intellectualisme, plus proche de la nature, plus poète que les dits Anglo-Saxons, mais aussi plus dangereux qu'eux, qui vaticinent et décrètent dans une île heureuse et protégée contre les invasions ennemies. Dans les drames de Capek, la tendance utopique et l'affabulation étrange ajoutent plutôt de l'intérêt à des sujets qui dénotent un talent extraordinaire pour le théâtre. *WUR*, *Vec Makropulos* et les deux pièces qu'il a données en collaboration avec son frère Josef, *Ze zivota hmyzu* et *Adam Stvoritel*, s'imposent avant tout par les possibilités qu'elles offrent à un metteur en scène. Ces soties déroulent leurs scènes sans prétendre refléter des problèmes réels. Un monde construit selon les volontés souveraines du poète s'étale devant nous pendant quelques heures : des hommes-machines ou des Mathusalems y déambulent et, la courtine une fois baissée, nous sortons enrichis de quelques fantaisies agréables ou pénibles.

L'agréable prévaut dans les *short stories*, dans les innombrables contes philosophiques et autres, dans les essais et les petits tableaux à la Max Jacob et Peter Altenberg, dans ce florilège de *Krakonosova zahrada*, de *Trapne povídky* et leurs semblables qui ont porté la gloire du poète tchèque jusque dans les régions les plus éloignées. On les a publiés en vingt-cinq langues, y compris le japonais. Un Chinois m'a confessé qu'il sentait une parenté étonnante entre Capek et les célèbres petits conteurs de sa patrie; des revues américaines ont raffolé de la prose de cet Anglo-Saxon d'élection. Cette renommée internationale fut mise par l'auteur au service de sa patrie. Lui-même, homme simple, d'une modestie presque malade, n'en tirait aucun orgueil. Il voulait servir l'humanité et son peuple. Ce n'est pas de sa faute s'il l'a parfois desservi quand il se faisait le porte-parole de mauvais maîtres trop confiants en la bonté naturelle de l'homme.

En remontant aux sources de tout véritable salut, Karel Capek a couronné par une fin édifiante une œuvre riche et multiple; et il aura été le symbole de sa génération qui, guérie du culte de l'eudémonisme terrestre, se retourne vers l'idéal plus modeste et plus sublime des siècles antérieurs, de cette génération qui renie Benès et Masaryk pour déterrer saint Venceslas.

O. FORST DE BATTAGLIA.



# Pipil

Vous vous demandez si Pipil est un nom, et de quel animal. C'est un nom. Que serait-ce sans cela?

Mais si vous pensez que c'est un nom d'animal, vous n'y êtes pas.

Pipil n'est point un nom d'animal.

C'est le nom d'un petit garçon de deux ans et demi.

Et je ne sais vraiment plus comment son vrai nom — qui est Baudouin — en est arrivé à se transformer d'une manière qui le rend totalement méconnaissable.

Le nom de *Pipil* a d'ailleurs failli évoluer, lui aussi. A un certain moment il est devenu *Pilos*; et *Pilos*, par instants, devenait *Polis* ou *Lopis*. Mais ces fantaisies furent sans lendemain durable.

Qu'on me coupe le petit doigt si je me rappelle comment Baudouin est devenu Pipil. Tout ce dont je me souviens, c'est que *Pipil* fut une corruption définitive de *Billy*, via *Billibil*, d'où *Pipil*.

Mais de Billy à Baudouin, je vous le répète, je donne ma langue au chat.

Pipil lui-même a fait, de son surnom, *Bibi*.

Et cela vous sonne d'un de ces petits airs dont je ne dis que ça... « *Bibi veut... Bibi dit non...* »

\* \* \*

Le jour se lève.

Dans la chambre aux stores baissés se profile la silhouette des meubles. Dans un coin, un petit lit de bois, bas sur pattes, laqué bleu pâle. Au fond du lit, sous des couvertures, un paquet informe, tout menu. Sur l'oreiller, une grosse pelote de fils d'or. Cela ne bouge pas. Grand silence.

Mais voici que le paquet remue, imperceptiblement; un bras sort des couvertures, comme une patte de tortue se risque hors de sa carapace. La pelote d'or se retourne: une bouche mignonne, un bout de nez, des paupières qui battent.

Pipil s'éveille, en douceur, comme un jeune chat. Lui dirait: « comme un petit lapin. » Car c'est étonnant le nombre de choses qu'il prétend faire comme un petit lapin...

Il s'étire en cognant au passage un barreau du lit; un œil s'entr'ouvre, et puis l'autre. Un grand bâillement; une vigoureuse friction des paupières avec les deux index. Et puis repos; tout cela est si fatigant!...

Il fait clair, peu à peu.

Couché sur le dos, Pipil regarde le plafond. C'est assez moche; il n'insiste pas, tourne la tête à droite: un mur, pas amusant; à gauche... ah! à gauche, c'est le souvenir de la veille, la table où défilèrent les soldats, le plancher sur lequel évoluaient les autos. Tout cela revit soudain dans l'imagination de Pipil qui se retourne une nouvelle fois, se retrouve sur le ventre, s'arc-boute à quatre pattes et se voit assis en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Grand silence encore dans la chambre... et dans la chambre contiguë. Pourtant il fait clair; on pourrait bien se lever. A quoi songez-vous, là-bas?...

Et une petite voix s'élève, drue comme une sonnerie de réveil:

— J'ai bien dormi, maman.

Sous-entendu:

— Et vous, parents, vous avez suffisamment roupillé?

Ça y est; plus rien à faire; on n'aura plus la paix.

Si le père a le malheur de risquer un sévère « Dors encore! »

qui pourrait peut-être avoir un effet salutaire, une autre voix lui fait écho, qui, interrogative, est le point de départ d'un dialogue qui balaie toute espérance de tranquillité: « Tu es gentil, mon trésor? »

Et le « trésor », encouragé, se met debout, arpente son lit du nord au sud, de l'orient au ponant; grimpe sur les barreaux — « regarde, comme un singe... » — et fait mille tours.

On n'aura plus la paix...

\* \* \*

Pipil déjeune en pyjama et robe de chambre, avec « tout le monde ».

« Tout le monde », c'est le reste de la famille en dehors de lui. C'est une expression qu'il a trouvée, et qui est simple, comme pour dire « beaucoup »; il en a découvert une autre, plus compliquée: « un, deux, trois, cinq, neuf ».

Donc, il déjeune avec « tout le monde », en pyjama et robe de chambre.

Pyjama et robe de chambre sont trop grands, pour deux raisons.

La première, c'est qu'ils sont censés devoir rétrécir au lavage, ce qui oublie de se produire dans la mesure des prévisions; la seconde, c'est que Pipil grandit, et qu'il est prudent d'acheter un pyjama en tenant compte de l'avenir.

Le plus clair résultat de ces calculs, c'est que Pipil flotte dans un pyjama dont les bas de pantalon sont retroussés jusqu'au mollet, et dans une robe de chambre dont les manches sont repliées jusqu'au coude.

A part cela, tout va comme un gant.

Sur cet ensemble, pour le déjeuner, on met une « bavette » qui provoque régulièrement des hurlements, *primo*, parce que le petit monsieur estime qu'une bavette est un accessoire humiliant; et *secundo*, par ce qu'immanquablement, dans le nœud des rubans de ladite bavette se prennent des cheveux soumis, par ce fait, à une traction un peu vive.

Tout cela est rituel, comme les déclarations qui se suivent dans la bouche de Pipil:

— Deux sucres; deux s'il vous plaît. (Car il dit toujours s'il vous plaît; il est poli.)

— Bibi boit tout seul.

— Pas de pichette (La « pichette » est du pain trempé dans le lait, sympathique mixture qui se prend à la cuiller, et que Pipil n'aime pas.)

Pipil déjeune comme un grand.

\* \* \*

Pipil a deux passions: les soldats et les autos.

Mais il massacre les objets de ses amours.

Ses soldats ont vraiment l'air d'avoir fait la guerre; ils sont fort « amochés ». Il en est sans jambes; d'autres sans bras; certains ont même perdu la tête. Mais qu'importe; ils continuent à défiler dans des formations impeccables, où jamais Pipil ne s'aviserait de faire marcher un soldat acéphale dans une autre direction que les soldats « têtus ».

Il les connaît tous; le trompette, le tambour, les officiers; il les aime tous d'un même amour et les fourre tous dans la même boîte lorsqu'il se sonne à lui-même « Cessez le feu ».

Les autos de Pipil ont vraiment l'air d'avoir parcouru beaucoup de kilomètres. Une auto de course a le capot défoncé et la direction enlevée; une autre ne retrouve plus sa quatrième roue. Une auto de pompiers a perdu son échelle, et tous ses pompiers. Un tracteur est veuf de ses chenilles. Mais tout cela roule quand

même, comme cette petite conduite intérieure à 60 sous, dont les quatre roues ont disparu, mais qui grâce à la roue dentée d'un ressort intact continue à ramper sur ses essieux avec une opiniâtreté admirable.

Et puis les tanks qui pétaradent en lançant des flammes; et aussi — et surtout — les autos des grands jours, des jours de sagesse, les autos avec lesquelles Pipil ne peut jouer que sous l'œil paternel, lorsqu'il a été exemplaire: l'auto rouge qui s'arrête au commandement; l'auto bleue à quatre vitesses; et le garage automatique, des splendeurs dont on s'amuse à quarante ans autant qu'à deux...

Avant de sortir, Pipil passe ses matinées entre ses soldats, et ses autos, sous le regard de son chien en peluche, *Cadet*, qui agite la queue en roulant, et d'un vieil ours qui n'a plus de regard parce qu'il n'a plus d'yeux, et qui n'a plus d'yeux, parce qu'il n'a plus de tête.

\* \* \*

Pipil n'a pas deux passions; il en a trois.

Il dessine.

— Un grand crayon, s'il vous plaît, et mon cahier.

Ce grand crayon doit être rouge et bleu; inutile d'essayer de lui refiler un crayon noir. Cela ne prend pas; rouge et bleu, et bien taillé, sans quoi le bonhomme revient aussi vite qu'il s'en est allé :

— Taille crayon, s'il vous plaît.

En possession de son cahier et de son crayon, il s'installe. N'importe où, dans les positions les plus hétéroclites : au bord d'un fauteuil, sur un coin de table, par terre.

Et il commence : deux ronds; une ligne droite qui les relie et une grande ligne courbe par-dessus. C'est une auto. Que dire, une auto? Dix autos, cent autos. Le cahier, les cahiers en sont pleins, inlassablement. Comme seul intermède, assez rare, deux lignes parallèles reliées par une transversale : un avion.

Pipil va achever son quatrième gros cahier.

\* \* \*

Savez-vous rien de plus compliqué que de faire dormir un garçon de deux ans et demi l'après-midi?

C'est comme un poussa; pas moyen de maintenir cela couché; cela se relève dès qu'on le lâche.

Il faut des ruses d'apache pour arriver à ses fins, la complicité d'un jour gris, l'aide de stores et de rideaux, — et une patience d'ange.

C'est que, d'autre part, on n'est pas sans malice.

C'est d'abord le coup classique : « Popo ». On connaît ça. Il est indiqué de ne pas se laisser intimider, bien que parfois, quand même... Malgré tout, il est recommandé de courir le risque; affaire de prestige.

Lorsque Pipil se rend compte que le truc ne donne plus, il commence à discuter :

— Bibi n'a pas sommeil.

— Dors quand même.

— Dors avec moi.

— Je dormirai ce soir.

— Bibi va aussi faire dodo ce soir.

— Il faut obéir.

— Pourquoi?

— Pour faire plaisir au petit Jésus.

— Des méchants hommes l'ont cloué sur une croix, dis?

Une fois sur cette voie, on n'en finit plus.

Avouerai-je qu'on est plus d'une fois battu dans ce combat d'après-midi, et que l'heure du goûter sonne sans que Pipil se soit rendu?

\* \* \*

Mais alors, le soir, le bonhomme au sable se venge.

Au souper.

Pipil est juché sur sa chaise à accoudoirs; il est très calme; il mange à longues dents.

— Maman, sur les genoux...

On sait ce que cela veut dire.

Il se pelotonne dans les bras qui se ferment; sa tête cherche un creux bien doux; elle se penche; les paupières tombent de lourdeur. Pipil s'endort.

Il ne se réveillera pas lorsqu'on le déshabillera.

Et ce soir-là il ne dira pas sa prière :

— ... je vais faire bon dodo. « Binissez » papa maman...

H. DE MONROUX.

## LECTURES

Livres — Revues — Journaux

### NATION ET RACE

*D'un excellent article de M. P. d'Oléon, consacré à l'Idée de Nation dans l'œuvre de Charles Maurras (dans le dernier numéro de la Revue Universelle), nous extrayons ces lignes :*

Nous imaginons que si l'on demandait à M. Maurras à quoi il a employé sa vie, sa réponse serait peut-être : « J'ai chassé des nuées. »

L'une des plus lourdes de conséquences funestes est l'assimilation de la Nation avec la Race. Le pangermanisme, le panslavisme, le pantouranisme et tous les autres « pans » qui ne sont que les formes particulières du Racisme reposent d'abord sur une énorme erreur de fait : l'existence de races pures, dont la malfeasance est multipliée par un corollaire : la prééminence de certaines races, dites supérieures, entraînant à leur profit des droits exorbitants à l'égard des membres moins élevés dans la hiérarchie raciale.

Il est curieux que cette théorie raciale, ce racisme, qui a pris une extension et une virulence particulières en Allemagne, y ait été introduits par un Français, le comte de Gobineau, et y ait trouvé comme second prophète et propagandiste un Anglais, Houston Stewart Chamberlain. Est-il besoin d'ajouter qu'ils occupent une place de choix parmi les ennemis particuliers de M. Maurras?

Les races pures n'existent pas, avons-nous dit. Il est vraisemblable qu'aux époques préhistoriques ou au moins aux temps historiques les plus reculés, la faible densité de la population terrestre ait permis, par l'isolement relatif, la constitution de vraies races humaines. Mais la question n'est pas là; elle doit être ramenée à celle-ci : dans notre Europe contemporaine, existe-t-il des races pures?

On peut certainement répondre par la négative, sauf pour la race juive que des conditions particulières d'existence (les terribles interdictions de l'Ancienne Loi, le boycottage au milieu

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

**Capital : 320,000,000 francs**

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Quinzaine à Taux Variable  
Comptes de Chèques  
Prêts sur Titres

Dépôts de Titres et de Valeurs  
Coffres-Forts  
Lettres de Crédit

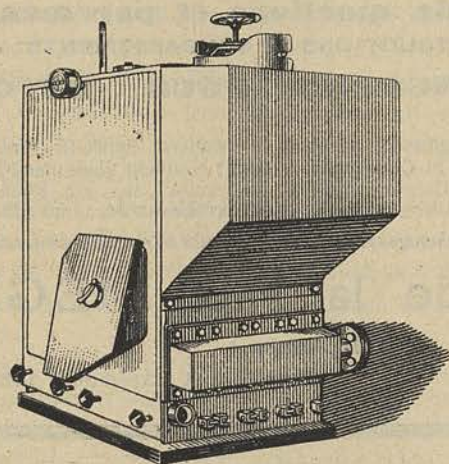
### Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles;  
Square Sainctelette, 17, Bruxelles;  
Boulevard Bischoffshelm, 38, Bruxelles;

Rue du Bailli, 79, Ixelles.  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue des Tongres, 62, Etterbeek;  
Rue Général Leman, 8, Etterbeek;

# NOËL...1938

## 15° sous 0



DES MILLIERS DE CHAUDIÈRES DE CHAUFFAGE CENTRAL MISES BRUTALEMENT HORS SERVICE..... AU PLUS DUR DE L'HIVER, DES MILLIERS DE PERSONNES PRIVÉES DE CHAUFFAGE... DES DÉGATS MATÉRIELS PAR MILLIONS...!

LA S. A. DES CHAUDIÈRES

**AUTOMATIC - A. C. V.**

INFORME LES NOMBREUX USAGERS DU CHAUFFAGE CENTRAL QU'IL NE LUI A ÉTÉ SIGNALÉ, AU COURS DE CETTE DURE ÉPREUVE, AUCUNE DÉFAILLANCE SURVENUE A DES APPAREILS DE LA CONSTRUCTION.

LA SÉCURITÉ COMMANDE L'USAGE DE CHAUDIÈRES EN ACIER SIGNÉES

**AUTOMATIC - A. C. V.**

TOUTES LES PUISSANCES DE 10,000 A 600,000 CALORIES - HEURE. PLUSIEURS MILLIERS DE CHAUDIÈRES EN SERVICE.

# CHAUDIÈRES-A.C.V. Ruysbroeck

Téléphone BRUXELLES 44.35.17

# VOLETS

## J. Van Huyneghem & Fils

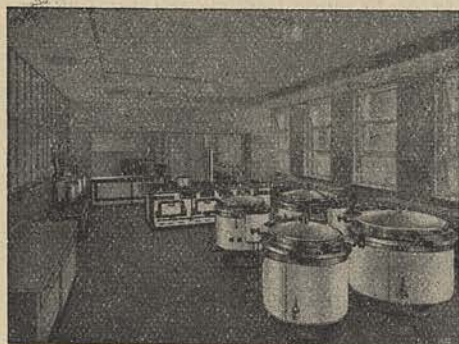
fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra. — Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES Tél. 37.28.35

### INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CUISINES MODERNES

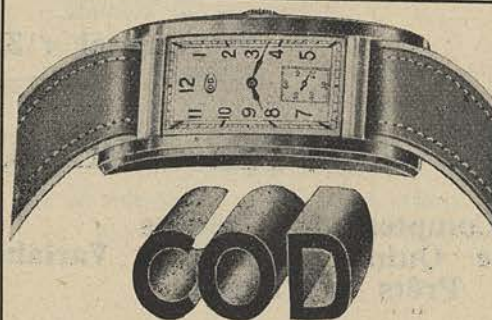


Usines Gebr.  
**A.-G. DEMMER**

**EISENACH**  
Fondée en 1868

Agence Générale  
Ateliers

Raym. Strickaert  
5-7, av. Raymond  
Van der Bruggen  
Tél. 21.04.48



MONTRES  
en tous genres

Vente exclusive  
en gros

Marques  
**COD-REGI**  
et qualité courante  
Réveils **SWIZA**  
Bracelets pour  
montres - Médailles  
religieuses en or

**J. LATRUFFE** 162, rue de Laeken  
18, rue des Commerçants  
Téléphone : 17.15.02  
BRUXELLES

## LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour  
le chauffage des grands locaux  
**ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES**



## Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

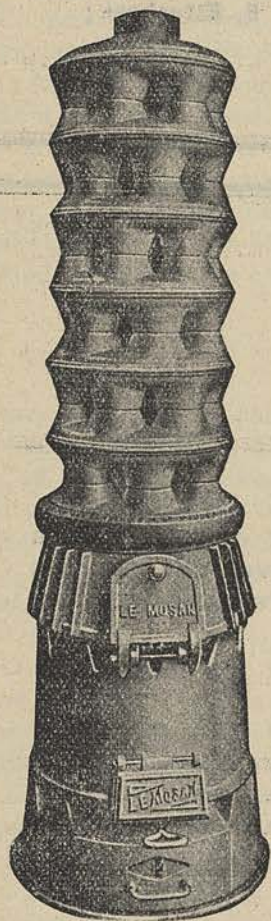
Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans  
danger

Société Anonyme  
**LES FONDERIES DE LA MEUSE**  
à HUY (Belgique)



### GROUPEMENT POUR LA

## Vente des Sous-Produits en Grès et en Petit Granit

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du  
Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant  
la plus grande variété de teintes.

**Spécialité de moellons et parements**  
POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.

**TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON**

RÉFÉRENCES: Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien,  
Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles  
de la Croix, à Cointe; Église de Robermont, etc., etc. Fournis-  
seur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographies seront fournies sur simple demande

**8, rue de la Paix, LIÈGE**

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

Tailleur - 1<sup>er</sup> Ordre



# DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE  
BRUXELLES

des peuples chrétiens depuis la dispersion) ont préservée de mélange ou quelques groupes ethniques minimes vivant dans des confins pratiquement inaccessibles (Armoriciens, Basques, Finnois...).

Tous les peuples principaux d'Europe, d'Amérique, d'Asie sont le produit de brassages gigantesques que les remous des migrations, les guerres et les paix ont engendrés au cours des siècles.

Qu'est le peuple espagnol sinon un mélange d'Ibères, de Celtes, de Romains, de Carthaginois, de Wisigoths, de Maures? Le peuple anglais n'est-il pas la résultante de la fusion d'apports celtes, angles c'est-à-dire danois, Saxons c'est-à-dire germains du Bas-Rhin, normands c'est-à-dire norvégiens mâtinés de gallo-romains?

Et dans notre sang n'y a-t-il pas du sang celte et du romain, et du franc et du ligure et du burgonde, un peu de cimbre, un peu d'arabe aussi?

Pour l'Allemagne elle-même, que vaut sa prétention à ne compter que des hommes de pure race germanique? Les Romains n'avaient-ils pas des établissements sur le Rhin et le Danube qui ont duré des siècles, et dont témoignage encore la porte Maxima à Trèves, le nom même de Cologne, Colonia, la Colonie? Les Prussiens, les anciens Borusses, sont-ils autre chose que des Slaves à peine mâtinés? Et les déchets qu'ont laissés les Huns traversant la Germanie, et les échanges avec l'Italie qui ont duré tout le moyen âge, et l'arrivée des huguenots français lors de la Révocation de l'Edit de Nantes... et les souvenirs occultes laissés par les soldats de l'Empereur aux trop tendres Gretchen?

Que nous portions nos regards sur l'Italie ou la Russie, le Maroc ou la Syrie ou les Indes, la plus élémentaire connaissance de l'histoire prouve à l'évidence sur quelle grossière erreur de fait est bâtie toute la théorie gobiniste des races pures hiérarchisées d'où est sorti le racisme. Le mal serait médiocre si cette erreur ne constituait qu'une offense à la vérité historique. Malheureusement, nous ne voyons que trop quels dangers porte en elle la mystique raciste.

Il n'est certes pas niable que certains peuples ont atteint un degré de civilisation plus avancé, possèdent un esprit et un caractère d'une valeur humaine supérieure. Mais ce perfectionnement est-il d'origine physiologique? On peut certes, par la sélection et des mesures appropriées, obtenir une race de chevaux courant plus vite, de moutons à plus épaisses toisons ou de porcs fournissant plus de graisse.

Mais, en dehors de quelques disciples attardés de Broca ou de quelques pédants d'université d'outre-Rhin, est-il un esprit raisonnable qui soutienne que le degré d'intelligence, de générosité, de moralité d'un dolycéphale blond est nécessairement supérieur à celui d'un brachycéphale brun et que la valeur humaine est indissolublement liée à la forme du crâne ou au pigment de l'épiderme?

N'est-ce donc pas l'hérédité spirituelle, l'éducation, l'atmosphère intellectuelle et morale dominant dans ce peuple qui seront la mesure en même temps que l'objet de sa valeur? Or, ces éléments sont les attributs d'une nation; ils ne sont pas attachés à une race.

Il est absurde en même temps qu'offensant pour la dignité humaine de hiérarchiser les peuples non d'après ce qu'ils ont été capables de faire, c'est-à-dire selon leur histoire, mais d'après leurs caractères physiques, c'est-à-dire selon leur physiologie.

Cette mystique raciste constitue une grave et permanente cause de désordre et de guerre. Le temps a brassé hordes et tribus surgies des âges historiques. Il n'est donc pas un peuple qui ne puisse déceler et revendiquer chez le voisin quelques gouttes de son propre sang. Il est plus facile qu'on ne le croit d'établir la

généalogie de nombreuses familles actuelles de tout rang jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. On est stupéfait de constater qu'à peu près n'importe quel homme de 1938 a des ancêtres directs l'apparentant soit aux plus humbles paysans ou artisans et aussi aux plus hautes races, voire la royale. Pour se faire une idée de ce que peut être le mélange qui très vite rend inextricables les liens de génération, précisons que chacun de nous devrait compter, en remontant à l'époque de Charlemagne, un nombre de grands-parents contemporains du grand empereur égal à 233, soit quelque 8.600 milliards d'ancêtres. Le nombre de ces contemporains n'étant guère supérieur à dix ou quinze millions, il est nécessaire que chacun d'eux compte pour un très grand nombre de fois; et il en ressort aussi que nous descendons tous, à titre de rejetons directs, de tous les hommes vivants à cette époque. Le mélange de peuple à peuple est vraisemblablement moins complet que celui de classe à classe. Mais aucun obstacle infranchissable et permanent n'ayant fait barrière, il n'est certes pas nécessaire de remonter à un très grand nombre de siècles pour que tout Européen retrouve quelque ancêtre commun.

Si ce sont donc la race, le sang, la physiologie qui doivent créer le lien national, il n'est personne d'entre nous qui ne puisse, à quelque titre, être revendiqué par Mussolini, Hitler, Staline ou feu Atatürk.

Qui ne voit à quel désordre, à quelle anarchie doivent aboutir les prétentions racistes, de quelles inextricables et interminables guerres cette mystique est grosse?

Il est une autre confusion contre laquelle M. Maurras s'est bien souvent élevé : celle commise par ceux qui considèrent la langue comme le critère devant présider aux groupements nationaux. Certes, la communauté de langue contribue à la communauté des idées, des sentiments, bref elle tend à faciliter la création et à renforcer le lien national; elle n'en est condition ni suffisante ni nécessaire.

En Suisse trois langues sont parlées; un Suisse n'est pourtant ni un Français, ni un Allemand, ni un Italien. Les Prussiens, aux trois quarts slaves, parlent un idiome germanique. Le mineur gallois use encore du gaélique, alors que le plus grand nombre des Irlandais parlent anglo-saxon; et pourtant lequel des deux est le plus vraiment Anglais, le compatriote de M. Lloyd George ou celui de M. de Valera?

---

#### VIENT DE PARAITRE:

THOMAS BRAUN :

#### Le Livre des Bénédiction, suivi de poèmes choisis.

(Cahiers des poètes catholiques, 1938)

Le poète Thomas Braun vient de rééditer le *Livre des Bénédiction*, aujourd'hui introuvable, suivi de poèmes choisis, préfacés avec un rare bonheur par Paul Fierens.

L'apparente simplicité du lyrisme de Thomas Braun nous entraîne à notre insu, comme par un miracle franciscain, sur des sommets d'où l'on découvre un monde en état de grâce.

On connaît les chemins terrestres qui y conduisent.

Voici l'Ardenne, la Lesse, les prairies d'automne fleuries de colchiques ainsi que dans les missels.

Quelques ronces parfois et le sentier de schiste plus abrupt qui mène au sacrifice.

On sait les sources où s'éteint la soif du poète : c'est Dieu, ce sont ses enfants, des tombes dans la bruyère, sa terre natale...

Thèmes éternels. Un vrai poète.

O. E.

---

La bière  
du connaisseur  
exigeant



SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

# Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. téleg. : « Générale » Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL . . . . . fr, 796.000.000.00

RÉSERVES . . . . . fr, 1.155.660.000.00

FONDS SOCIAL . . . . . fr, 1.951.660.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;  
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;  
Gaston Blaise, Directeur;  
Auguste Callens, Directeur;  
le baron Carton de Wiart, Directeur;  
Willy de Munck, Directeur;  
Albert d'Heur, Directeur;  
Edgar Sengier, Directeur;  
Adolphe Stoclet, Directeur;  
Firmin Van Brée, Directeur;  
Jules Bagage, Directeur honoraire;  
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;  
Léon Eliat;  
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;  
le baron de Trannoy;  
Paul Hamoir;  
H. Vermeulen,  
le comte Patoul.  
Henri Goffinet  
Comte L. Cornet de Ways Ruart

Le Secrétaire,  
M. Raoul Depas



Filature de Laine Cardée  
**Hauzeur-Gerard Fils**  
 VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés,  
 flanelles et sous-vêtements, en pure laine  
 et en mélange laine et coton  
 Fils fantaisies pour la robe

807

S. A. FILATURES et TISSAGES  
**GOOSSENS Frères**

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

PAPER-LINED BAGS

Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc.

POUR VOS TRICOTS n'employez que les  
 laines de marque

LES LAINES ANGLAISES **LADYSHIP** vous donneront en-  
 tière satisfaction

Pour vos bas, chaussettes, sous-vêtements,  
 la laine VIGOGNE

s'impose; souple, solide, irrétrécissable

En vente dans tous les bons magasins de laines

Concessionnaires pour le gros :

**FLAMENT & VERMAST, 4, rue d'Artois, BRUXELLES**

**JACQUES DRIESSEN**

Anolens Etablissements

**I. Brixhe-Deblon**

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

**GROUPEMENTS RAPIDES sur TILBOURG**

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS  
 49 à 53, rue Tranchée  
 Téléph. 158.20 (2 lignes)

ANVERS  
 16, rue des Récollets  
 Téléph. 202.23

**La Textile de Pepinster**

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :  
 602.39 — 602.41

Adresse télégraphique :  
 Textile-Pepinster.

**Filature de Laine peignée**

Fils pour tissage et bonneterie, simples et  
 retors, moulinés et jaspés. File gazés.

**Filature de Laine cardée**

Fils écrus et teints, simples et retors pour  
 tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-  
 vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantai-  
 sies. Qualités pure laine, laine et coton,  
 laine et soie.

**Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine**

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés  
 en peigné et cardé — Serges — Beaver —  
 Draps de cérémonie — Velours de laine —  
 Flanelle — Genre tropi\*aux — Draps d'admi-  
 nistration — Draps militaires — Draps pour  
 ecclésiastiques — Loden — Gabardines

**Etablissements Textiles De Witte-Lietaer**

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

**FILATURE — TISSAGE**

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres. — Inclus nappes  
 pour autels — Purificatoires — Corporaux — Lingeries,  
 draps, essuies, toilettes, nappes, serviettes pour couvents  
 et institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS  
 PONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

**APPRÊTS TIQUET-WÉRY**

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdisables sur Tissus  
 pour Communautés

Le journal qui monte...

# LE VINGTIÈME SIÈCLE

- Ses suppléments
- Ses grands reportages
- Sa publicité qui rend

Abonnement 1 an 95 fr.  
3 mois 25 fr.  
Ch. post. 266

11, boulevard Bischoffsheim, Bruxelles

TÉLÉPHONE 21.47.48.

FABRIQUE  
DE DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS  
**Tissage WILLIAM FEY**

S. P. R. L.

Spécialités  
pour couvents, missions, pensionnats et séminaires.

Usine et Bureaux :  
21, avenue de Scheut,  
BRUXELLES

Teinture et Apprêt :  
A VERVIERS



**QUAND IL GÈLE**

et surtout quand il pleut, notre  
climat exige des vêtements chauds.  
La chaleur de la laine est la plus  
saine.

**GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS**

résisteront à l'usage, si tricotés en

**LAINES VESDRE**

Manufacture de Tissus pure laine et laine peignée

**Tissage COGETEX s. a.**

15.69.68  
Tél. :



C. Ch. P. :  
3538.78

Nouveautés. — Fantaisies en tous genres

Bur. et Mag. :  
79, bl. Lambermont, BRUXELLES

Usines :  
A COURTRA

Merceries — Bonneteries — Lingeries

**Mercerie Franz LEFÈVRE**

4, rue du Beffroi (ancienne rue Gendarmerie).  
**CHARLEROI**

Seul Spécialiste-Grossiste de la région

Tél. 104.61

C. ch. post. 2712.60

Bas, chaussettes, sous-vêtements, tabliers, draps de lit,  
pull-overs, laines, cotons, essuie-mains, etc.



*Vos jolies robes resteront fraîches,  
si vous les faites  
en Tobralco.*

*Un tissu garanti (\*) par Tootal.*



**C**HOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

*Nouveau prix :*

**fr. 19<sup>50</sup>**  
LE METRE  
Largeur 91/92 cm

**(\*) LA GARANTIE TOOTAL :**

*Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur le lisère.*

# TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

*C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.*  
TOOTAL (Dépt. R) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.



**Cuisinières**  
de la plus petite de ménage  
à l'installation la plus importante.

Pour  
PENSIONNATS,  
INSTITUTS,  
CONVENTS,  
ÉCOLES  
MÉNAGÈRES  
CASERNES,  
etc.

**KUPPERSBUSCH**  
SALLES D'EXPOSITION  
35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

**POÊLES  
GODIN**

R. RABAUX & C<sup>ie</sup>  
158, Quai des Usines, BRUXELLES  
et à Guise (Aisne) France  
EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX  
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

**Chauffage Central**  
VAPEUR EAU CHAUDE — AIR CHAUD.  
Bains-douches — Distribution d'eau chaude. — Installations  
sanitaires.

Cuisine à vapeur.  
Cuisinières de toutes puissances.



Adressez-vous en toute confiance à :

**C. JULLIEN**  
Constructeur spécialiste  
75, rue de Fétille, LIÈGE. Tél. 294.06.

Une réalisation  
merveilleuse des **FONDERIES DU LION**  
FRASNES-LEZ-COUVIN

**Cuisiner — Rôtir — Chauffer** avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens  
Poêles Flamands  
Poêles Crapauds  
Poêles Triangulaires  
Cuisinières  
Poêles Buffet  
Foyers  
Dressoirs

Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

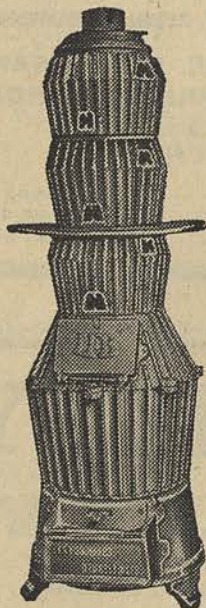
**POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES  
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,**

rien ne surpasse les poêles

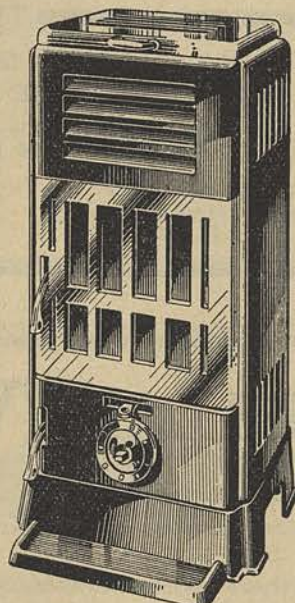
« L. F. B. 236-3 »

et

« GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1668

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

**Les Fonderies Bruxelloises**

Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

## Les Fonderies Lallemand

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

EVERE - lez - Bruxelles

Tél. 15.73.33

Tél. 15.05.99

Foyers à feu contiuu

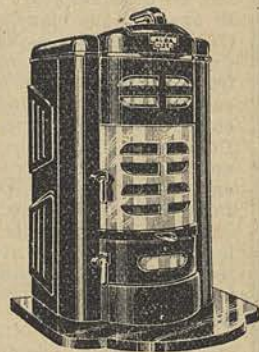
# ALBA

Poêles-Bufferets

Toutes pièces détachées en fonte  
pour la

**POËLLERIE**

et la petite mécanique en  
général



Nickelage — Chromage — Émaillage

## Calorifère "LE MODERNE"

à triple surface de chauffe par éléments-radiateurs tubulaires, inclinés et superposés. Il est d'un grand rendement en air chaud.

Sa conception simple et robuste permet d'en faire un très long usage sans nécessiter de réparation.

Par mesure de sécurité et d'hygiène, un joint en amiante est placé entre chaque élément.

« Le Moderne », conçu en six grandeurs, entièrement de fonte, avec des pièces interchangeable, est très économique.

Fournisseur de la Marine Nationale Française  
des Chemins de Fer et du Génie

Service de Fabrication à Dampremy-lez-Charleroi



Prière d'adresser toute la correspondance à :

**G. MATERNE**, boîte postale n° 1, à Erquelinnes

## CHAMPAGNE NAPOLÉON

CH. & A. PRIEUR

MAISON FONDÉE EN 1825

VERTUS PRÈS EPERNAY (MARNE)

AGENTS PRINCIPAUX :

BRUXELLES & BRABANT : A. DE BLOCK, 40, Rue de l'Autonomie, BRUXELLES  
ANVERS & LITTORAL : J. STEVENS, 30, Longue Rue d'Argile, ANVERS  
FLANDRE OCCID<sup>le</sup> & HAINAUT : A. LOSFELD, 172, Avenue de Maire, TORNAL  
LUXEMBOURG BELGE & NAMUR : Gaston GUSTIN, Distillateur, à MARCHE  
LIEGE & LIMBOURG : Arnold STRUMAN, à FLEMALLE-HAUTE (Liege)

## CIDRERIE STIMART

Tél. Huy 692 | TIHANGE (HUY) | Ch. Post. 87078

**CIDRE MOUSSEUX**

Pur jus de pommes de provenance belge

[DEMI-SEC] OU SEC

Les cidres doivent être tenus couchés et au frais

La Cidrerie Stimart, fondée en 1919, est en progression constante. Le choix rationnel des fruits, l'étude des fermentations, un matériel approprié lui permettent d'obtenir aujourd'hui des cidres de qualité supérieure, de même composition, se conservant sans altération.

MÉNAGÈRES!

CONNAISSEZ-VOUS LE  
SAVEZ-VOUS EMPLOYER LE

**NICCO?**

MÉNAGÈRES!

Désirez-vous une taque (plaque) de cuisinière blanchie, polie, chromée? Désirez-vous que votre argenterie, que vos cuivres, vos objets en aluminium, en étain ou en tout autre métal brillent au soleil? Alors employez le **NICCO**. Essayez le **NICCO** c'est l'adopter.

Comment employer le **NICCO**?

Il y a deux espèces de **NICCO** : le **NICCO** brun et le **NICCO** vert. Le **NICCO BRUN** pour taques neuves, rudes ou noircies à la mine de plomb. — Le **NICCO VERT** pour taques blanchies et polies.

MODE D'EMPLOI :

1<sup>er</sup> cas : Taques neuves, rudes ou noircies même depuis de longues années (**NICCO BRUN**). — Versez un peu de **NICCO brun** soit sur de la laine d'acier, une brosse **NICCO** ou un morceau de feutre. Frottez tous les jours vigoureusement votre taque, ensuite essuyez la graisse avec un chiffon quelconque et repassez avec un chiffon sec, en quelques jours vous aurez une taque blanche et polie.

2<sup>e</sup> cas : Taque blanche et polie, pour la chromer et la faire briller (**NICCO VERT**). — Versez un peu de **NICCO vert** également sur de la laine d'acier, une brosse **NICCO** ou un morceau de feutre, frottez votre taque. Ensuite prenez un chiffon quelconque pour enlever la graisse chimique qui se trouve dans le produit, un autre chiffon sec pour donner le brillant.

Pour enlever les taches, taches de rouille, de graisse, de lait, etc., même mode d'emploi avec les deux espèces de **NICCO**. Ne jamais employer les deux espèces de **NICCO** en même temps.

Pour nettoyer les métaux, verser un peu de **NICCO vert** ou brun, sur un chiffon; replier le chiffon, le **NICCO** à l'intérieur, enduire le métal à nettoyer avec la graisse ainsi filtrée, ensuite un chiffon sec pour donner le brillant.

MÉNAGÈRES, ACHETEZ LE

Produit sans concurrence, économique et pratique.

**NICCO**

**NICCO, SOCIÉTÉ ANONYME BELGE A ANVERS**  
Boîte postale n° 114

Établissements **Charles SIX**

Moulins à cylindres

TOURNAI

INSTALLATION MODERNE PRODUISANT  
DES FARINES DE TOUT PREMIER ORDRE

Prix modique comparé à la qualité  
Franco toute gare belge et par axe

Reg. du Commerce  
Courtrai 48  
C. C. P. 5228

Téléphone 10245  
Adresse télégr.  
Ohaerix, Tournai

LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,

Favorise la croissance des enfants,

Prépare une jeunesse vigoureuse,  
Soutient les vieillards.

Entretien l'énergie des adultes,  
Amplifie l'endurance des sportifs.

Revitalise les malades,

LAIT CRU, PUR ET SAIN

étable indemne de tuberculose  
Certificat du Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

Peperkoekfabriek • Fabrique de Pains d'Épice

**R. VEESAERT**

COUQUE ROYALE Parijsberg, 3, Montagne de Paris

COUQUE DE NICE GENT Tel. 11813 GAND

HOLLANDSCHE —  
— ONTBIJTKOEK — SPÉCIALITÉ :

— BREVETS — Couque à la Succade

Office des Fabricants Japonais  
21, avenue de l'Astronomie, Bruxelles  
Téléphone : 17.89.98

**CONSERVES**

Saumon Ananas  
Pilchards Pêches  
Thon Poires  
Crabes

Achetez directement au JAPON

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU SIROP!

Demandez échantillons et prix  
à l'adresse suivante :

Siroperie MEURENS, à Aubel

Sirop mélangé, marque POMONA

3 QUALITÉS : Sirop purs fruits, poires et pommes,  
gelées de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

PRODUITS ALIMENTAIRES "DELISS"

Établ. Marc Van de Castele

Usines et Bureaux à Hérisson-lez-Pecq (Hainaut)

Tél. : Pecq 212 - Reg. Com. Tournai 10.123 - Chèq. post. : 2139.57

PUDDING POWDERS pour CRÈMES ordinaire, pâtis-  
sière et glacée, aux aromes divers. — PUDDING POW-  
DERS. — Crème Deliss (pudding sucré). — Cakes. —  
Custard Powder. — CRÈME DE MAIS. — Fruit  
cream assortis. — DELISSINE. — SUCRE VANILLINÉ

DEMANDEZ PARTOUT LA

## “Lux chicorée Ypriana”

fabriquée par la

Fabrique Belge de Chicorée Wypelier-Taffin

LA PLUS PURE  
ET LA PLUS ÉCONOMIQUE

104, chaussée de Dickebusch, YPRES Tél. 441

Nous vous recommandons

## Le Café « CAP »

SIÈGE SOCIAL :

7, rue des Raines, VERVIERS

Tél. 150.84

Expédition FRANCO à partir de 25 kilos

## Torréfaction de Cafés **BREUGHEL**

29, rue Grétry, Anvers

A tous les pensionnats et communautés religieuses nous commandant une certaine quantité de café nous remettons gratuitement un MOULIN ÉLECTRIQUE NEUF

DEMANDEZ nos CONDITIONS, PRIX de la CONCURRENCE

## Consignation de Cafés du Congo Belge

Maison BELLEFROID Frères

FONDÉE EN 1750

VICTOR de BELLEFROID, Successeur

24, RUE DE LA GOFFE, LIÈGE

Compte chèques postaux 342.455  
Registre du commerce LIÈGE 398

Téléphones : Bureaux : AAQ.0X  
Privé : 283.46  
Sart : 110

## VROONEN-AERTS FILS

TONGRES

Maison fondée en 1848

Torréfaction et Importation  
de

## CAFÉS

PRIX SPÉCIAUX pour PENSIONNATS et COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Echantillons sur demande

VINS des COTEAUX de l'HARRACH  
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique  
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

## CHICORÉES BOSSUT

Successeur M. CLAEYSSENS

(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture

Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en FIXANT QUANTITÉS

Belges  
utilisez les

# CAFÉS STANDARD BIARO

CAFÉS DU CONGO  
à tous points de vue  
excellents!

APPRÉCIÉS, RÉGULIERS DANS LA QUALITÉ

Exploitations Agricoles et Industrielles de la **BIARO**  
SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

DÉPARTEMENT : VENTE CAFÉS.

Usines et dépôts : 28 à 31, Quai de Willebroeck, Bruxelles-Maritime

Bureaux : 42, rue Royale, Bruxelles. Tél. 12.66.40. Adr. télégr. Biaro Bruxelles.

Banque : Société Générale de Belgique.

Compte chèques postaux : 136.840.

Registre de commerce de Bruxelles : 8546.

## WILLY BAUGNIET

Bureaux : 76, rue Montigny, ANVERS-SUD  
Tél. 702.13

Importation directe d'Articles pour Pâtisseries,  
Biscuitiers, Chocolatiers, Confiseurs et Fabricants  
de Pain d'épice

FRUITS SECS, CONSERVES et CONFITS

**Miels d'Abeilles**

POUR LES CAFÉS TORRÉFIÉS

VOUS FEREZ BIEN DE CONSULTER

## La Centrale Coloniale, S.A

82, rue du Couvent, ANVERS

Téléphone 778.25.

Compte Ch. Post. 85.405

Reg. Comm. Anvers 1374.

**QUALITÉ CORRECTION PRIX AVANTAGEUX**  
Importation directe de Santos Rio, Saint-Domingue, Centre  
Amérique, etc.

Un café de notre Colonie

l'Arabica de la plantation « Centraco »

Demandez nos prix en crus et torréfiés.

La maison importe également les conserves et les fruits et peut vous  
faire les meilleures offres.

## CHARBONS

## C. Ducarme & Fils

Maison fondée en 1833

5, Quai Flamand, ANVERS

Téléphone 707.95 et 761.13

FIRMES DE LA MAISON  
DEPUIS SA FONDATION :

1833-1848 Verset et Baelo.

1849-1876 Verset-Bréard.

1877-1897 Adolphe Verset.

1898-1922 Verset et Ducarme.

1923 — C. Ducarme et Fils.

Fournitures par wagons toutes destinations.

KOFFIE  
Branderij

## Alphonse HUBAUT

Noordstraat, 207 - 209

ROUSSELARE

CHICORÉE —  
MARGARINE —

Telefoon 196  
Postcheck 102640

Spécialistes des véritables Anthracites

## SANTRAS

154, chaussée de Turnhout  
ANVERS Tél. 556.56

Charbons tamisés et pesés avant la mise en sacs

Fournitures en vrac et en sacs plombés de 50 kgs

Emplacement réservé  
aux  
**Usines DECOCK Frères**

à Fayt-lez-Manage  
**MACHINES A BOIS**

*Si vous désirez  
du charbon  
amélioré de 18%  
téléphoner-nous*

*Un de nos administrateurs  
se fera un plaisir de  
venir vous donner tous  
renseignements*

**WELSH ANTHRACITE COMPANY S.A.**  
BUREAU DE COMMANDES, 42 PLACE VERTE (près de la gare) Tél. 212.64-334.33, ANVERS

Spécialité des bons Combustibles  
**Charbons — Cokes — Anthracites**

**Firme Frans DUPONT**  
COURTRAI

Bureaux et Chantiers :

QUAI DE GROENINGHE (Canal) } Tél. unique **670**  
et RUE DE SWEVEGHEM (Racc.) }

Prix spéciaux pour Couvents, Eglises, etc.

# L'Ecole Berlitz

*n'enseigne que les*  
**LANGUES VIVANTES**  
*mais les enseigne BIEN*

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

## Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST  
Maison fondée en 1885

Béverlaai, 18 **COURTRAI**

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 63

Berges, velles, camelots, draps, cotons divers,  
telles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour  
processions. — Spécialité d'articles pour com-  
munautés religieuses et pour confectiens

## "PATRIA"

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :  
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :  
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- VHÉATRE PATRIA**  
740 places assises  
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.  
Fosse pour orchestre.
- Salle des CONFÉRENCES**  
225 fauteuils  
Estrade et installation pour projections lumineuses.
- Vaste HALL avec buffet**  
400 mètres carrés.  
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.  
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.  
(Pick-up).
- Locaux spacieux et confortables**  
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location  
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi  
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité,

*gotlier*

*B Fort 5*

# Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



**Exigez le Sucre  
scié-rangé  
en boîtes de 1 kilo**

**Couvents!  
Pensionnats!  
Hôpitaux, etc.!**



Il n'existe aucune méthode de lavage  
aussi simple, bon marché, efficace et inoffensif  
que le procédé

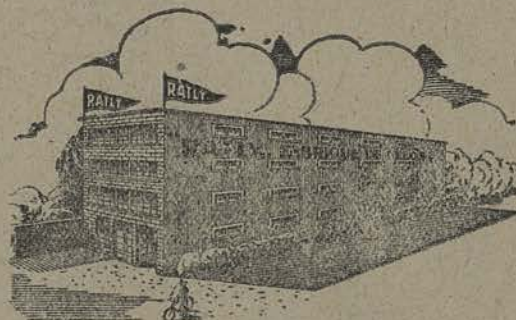
# OSO

créé dans nos Laboratoires par nos  
chimistes-praticiens

Demandez le procédé avec échantillons des  
produits OSO I et II au seul fabricant  
**PRODUITS AMINÉS, S. A., HAREN-NORD**

**VÉLO MODERNE**

**USINE MODERNE**



**RATLY, 26-28, rue Aug. Gevaert, Bruxelles-Midi**



**LIEGE** EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU **1939**

**EXPOSITION  
Internationale de l'Eau**

**MAI - NOV.**